

AGENDA 2030

PLAN D' ACTIONS POUR UNE COMMUNE DURABLE

LA BERNERIE EN RETZ

6 JUIN 2025



Commune de La Bernerie-en-Retz

Edito

En 2020, les élus ont lancé une profonde réflexion autour du développement durable de La Bernerie en Retz. Des projets pour l'avenir de la commune ont été initiés ou envisagés, tant sur le volet écologique que social ou économique. Afin de les organiser et prioriser, il était important de les formaliser dans un document qui serve de fil conducteur à l'action municipale. Le choix s'est porté sur l'Agenda 2030, programme universel et global adaptable à tout type de collectivité.

Cet Agenda 2030 s'est construit sur 4 ans, il a débuté avec un diagnostic réalisé en 2022 afin d'orienter les grands axes du plan d'actions. Ce document explique la démarche et la construction de l'Agenda 2030, intègre le diagnostic et se termine par un plan de 46 actions, toutes réalisables sur la commune de La Bernerie en Retz, parfois avec l'appui de Pornic Agglo Pays de Retz. Certaines actions ont été réalisées en parallèle de sa rédaction.

La construction de l'Agenda 2030 s'est faite en co-construction. Il est le résultat de nombreuses enquêtes internes et externes, d'ateliers et d'échanges. Elus, agents municipaux, membres de l'Assemblée citoyenne, associations bernériennes et habitants ont participé à son élaboration. Thomas Drapeaud, chargé de mission développement durable pour la commune, a coordonné et synthétisé les échanges, puis a rédigé ce document en s'appuyant sur le travail fourni et sur de nombreuses sources documentaires.

L'Agenda 2030 a été validé par le conseil municipal le 6 juin 2025. Il a été construit de manière à pouvoir être pris en main par les élus dans les années à venir, qu'ils aient participé à son élaboration ou non. Ils pourront choisir les actions qu'ils souhaitent poursuivre et réaliser. Le document pourra également être complété par de nouvelles actions ou modifié.

Ce projet ambitieux mais concret nous permet d'apporter notre contribution à l'échelle communale pour construire tous ensemble un avenir enviable dans le respect de l'humain et de la nature.

Jacques Prieur, maire

Eloïse Boutin,
adjointe au développement durable et à la participation des citoyens.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	4
Le développement durable.....	5
L'Agenda 2030.....	6
La commune de La Bernerie-en-Retz.....	9
Associer les habitants.....	11
DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE.....	16
Méthodologie.....	17
Diagnostic par Objectif de Développement Durable.....	19
Analyse.....	59
DEFINITION DES AXES ET CHOIX DES AXES STRATEGIQUES DU DOCUMENT.....	62
Le comité de pilotage (copil).....	63
Choix des actions et des axes stratégiques.....	65
LES FICHES ACTIONS.....	69
Plan d'actions.....	70
Fiches actions détaillées.....	72
Les autres projets municipaux au regard des objectifs de développement durable.....	166
GLOSSAIRE.....	169
REMERCIEMENTS.....	172

INTRODUCTION

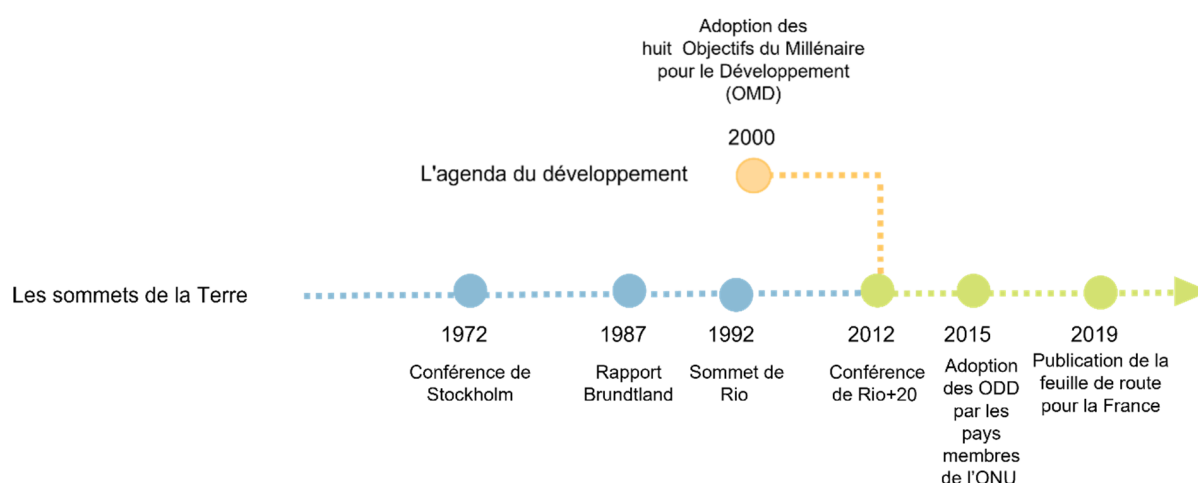
Le Développement Durable

Le concept de développement durable, désormais au cœur des politiques publiques, trouve ses origines dans le Rapport Brundtland de 1987, qui le définit comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Ce concept repose sur trois piliers indissociables : **l'économie**, qui exige une croissance durable et respectueuse des limites planétaires ; **le social**, qui promeut l'équité et la justice sociale pour tous ; et **l'environnement**, qui nécessite de préserver les ressources naturelles pour les générations futures.

Ces bases ont été renforcées au fil des décennies par des étapes majeures : en 1972, la Conférence de Stockholm a initié la réflexion collective sur les impacts environnementaux ; en 1987, le Rapport Brundtland a introduit officiellement la notion de développement durable ; en 1992, le Sommet de Rio a institutionnalisé ces trois piliers et promu les Agendas 21 locaux comme leviers d'action ; et en 2015, les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont fixé un cadre universel pour répondre aux défis sociaux, environnementaux et économiques à l'horizon 2030.

Aujourd'hui, le développement durable vise à relever des défis complexes et interconnectés. Le **dérèglement climatique**, à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux conséquences du changement climatique, demeure une priorité. La **biodiversité** est également en péril, nécessitant la protection des écosystèmes et la lutte contre la pollution. Parallèlement, les **inégalités sociales**, qu'elles soient économiques, sociales ou territoriales, appellent des réponses pour promouvoir une justice sociale accrue. Les **modèles économiques**, eux, doivent évoluer vers une économie circulaire et sobre en carbone. Enfin, la **cohésion sociale** repose sur l'implication active des citoyens et des acteurs locaux dans les décisions collectives.

Ces défis appellent une mobilisation à toutes les échelles, combinant ambition globale et actions locales. À La Bernerie-en-Retz, ils prennent une dimension spécifique dans un contexte marqué par les pressions environnementales, notamment les inondations, l'érosion côtière, les défis démographiques avec une population vieillissante, et l'importance du tourisme pour l'économie locale.



Chronologie du Développement durable

L'Agenda 2030

*L'Agenda 2030 est un plan d'actions universel adopté par les Nations Unies en 2015, visant à transformer notre monde en éradiquant la pauvreté, en protégeant la planète et en garantissant la prospérité pour tous d'ici 2030. Il s'articule autour de **17 Objectifs de Développement Durable (ODD)** et de **169 cibles**, couvrant les enjeux environnementaux, sociaux et économiques majeurs. Ces objectifs incluent la lutte contre les inégalités, l'accès à l'éducation, la santé pour tous, la transition énergétique, la protection des écosystèmes et la justice sociale. Ce cadre universel s'applique à tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement, en tenant compte de leurs spécificités.*

L'Agenda 2030 repose sur trois principes fondamentaux : l'**universalisme**, qui exige l'implication de tous les acteurs ; l'**intégration**, qui reconnaît les interconnexions entre les objectifs ; et la **participation**, engageant citoyens, gouvernements, entreprises et ONG. Il offre une vision commune et des outils pour une transition vers un avenir durable et équitable.

À l'échelle de La Bernerie-en-Retz l'Agenda 2030 est un outil qui donne du sens et de la lisibilité aux actions de développement de la commune. Il offre un cadre à des actions en faveur du climat, de la préservation de la biodiversité et la réduction des inégalités. L'Agenda 2030 a été validé en conseil municipal le 6 juin 2025.

Un outil pour évaluer :

Les 17 ODD et leurs indicateurs permettent à la collectivité d'évaluer ses actions en termes de Développement Durable, selon des critères communs. Un outil pour orienter les futures actions de la ville.

Un outil conçu pour guider les actions futures de la ville :

L'Agenda 2030 doit être une boussole qui fixe le cap de l'action publique, vers un avenir durable et profitable.

Un outil pour co-construire :

La rédaction de l'Agenda 2030 et la mise en place de ses actions sur le terrain ne pourront pas se faire sans la participation pleine et entière des habitants et des acteurs de la ville.

Un document, plusieurs outils :

L'Agenda 2030 est un document d'une centaine de pages consultable par tous à tout moment. Il se compose :

- D'un diagnostic de la commune
- D'un plan d'actions coconstruit avec les citoyens qui définit la stratégie du document et les priorités dans ses actions.
- De fiches actions simples et compréhensibles. Elles sont la base du document.

L'agenda 2030 de la commune n'est pas un document figé : il sera régulièrement réactualisé dans une approche dynamique pour tenir compte de nouvelles contraintes ou de nouvelles opportunités.

Phase 1 : Diagnostic

La première étape a permis d'établir un état des lieux exhaustif des forces et défis du territoire. Des **consultations citoyennes** ont été organisées via des réunions publiques et des enquêtes participatives, permettant de recueillir les attentes des habitants. Ces contributions ont été complétées par des **études techniques** approfondies portant sur les dimensions environnementales, sociales et économiques de la commune. Enfin, des **entretiens ciblés** ont été menés avec les acteurs clés, incluant les élus, les associations locales et les entreprises, afin d'assurer une compréhension complète des enjeux spécifiques de La Bernerie-en-Retz.

Phase 2 : Co-construction de la stratégie

Les résultats du diagnostic ont été analysés pour définir une vision stratégique à long terme. À travers des **ateliers participatifs avec le COPIL (ou comité de pilotage)**, citoyens, élus et agents ont identifié les priorités du territoire et formulé des objectifs concrets. Ces orientations s'inscrivent dans une démarche cohérente avec les ambitions du territoire.

Phase 3 : Planification et mise en œuvre

La stratégie a été traduite en **fiches-actions détaillées**, incluant une description précise des objectifs, des indicateurs de suivi, les ressources nécessaires et les partenariats à mobiliser. Chaque fiche constitue une feuille de route opérationnelle pour atteindre les objectifs définis.

Phase 4 : Suivi et évaluation

Un **comité de pilotage dédié** assurera le suivi continu de la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Ce comité veille à la transparence des actions entreprises, en mesurant leur impact et en adaptant les stratégies si nécessaire. Cette phase garantit une réponse flexible et efficace aux évolutions des enjeux locaux.

En mobilisant citoyens, acteurs locaux et ressources communales, l'Agenda 2030 de La Bernerie-en-Retz incarne une démarche collective et ambitieuse pour bâtir un avenir durable, inclusif et résilient.

Néanmoins l'Agenda n'est pas figé, il doit être un outil vivant qui évolue, en ajoutant des actions, les



amendant ou les supprimant.

Chronologie de la démarche



**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

La commune de La Bernerie-en-Retz

Située au Sud-Ouest du département de Loire-Atlantique, La Bernerie-en-Retz est une commune côtière de 608 hectares bordée par l'océan Atlantique. Autrefois considérée comme un lieu plutôt isolé par rapport aux grands centres urbains et aux zones d'emploi régionales telles que Nantes et Saint-Nazaire, La Bernerie-en-Retz est désormais bien desservie par la « Route Bleue » reliant Guérande à Saint-Nazaire puis Bourgneuf-en-Retz. Cette situation lui confère une influence croissante de l'agglomération nantaise et bénéficie également de sa proximité avec Pornic. Plusieurs routes départementales desservent la commune, notamment la RD 213 (Route Bleue), la RD 97 reliant Le Clion-sur-Mer aux Moutiers-en-Retz, et la RD 66 reliant La Bernerie-en-Retz à l'axe Nantes-Pornic. Le bourg se trouve à l'intersection des RD 13 et RD 66.

La Bernerie-en-Retz est principalement connue comme une station balnéaire faisant partie du canton de Pornic et de la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz. Cette communauté d'agglomération, créée le 1er janvier 2017, regroupe 14 communes et assume plusieurs compétences obligatoires telles que le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire, la gestion des déchets, etc.

Dotée d'un climat océanique caractérisé par des températures douces et des variations saisonnières modérées, La Bernerie-en-Retz est également exposée à certains risques naturels tels que les inondations marines, l'érosion côtière et les tempêtes. À la suite de la tempête Xynthia, un Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) a été mis en place pour la Baie de Bourgneuf, approuvé par le préfet de Loire-Atlantique en 2016.

En ce qui concerne la gestion des déchets, la collecte est assurée par la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz. Les ordures ménagères et les emballages sont collectés en porte-à-porte dans les zones urbanisées, tandis que des points de regroupement sont disponibles pour les hameaux.



Les déchets recyclables sont redirigés vers un centre de tri à Saint Jean de Monts et vers l'éco-centre de Chaumes-en-Retz.

L'urbanisation de La Bernerie-en-Retz, influencée par l'arrivée du train et l'intérêt pour les bains de mer, s'est développée le long du littoral sous forme de grandes villas et de chalets alignés.

Cette urbanisation s'est poursuivie de manière homogène jusqu'au milieu du XXe siècle, préservant globalement le patrimoine architectural de la commune.

Malgré le développement urbain récent et la diffusion de l'habitat autour des villages, le centre bourg conserve son attractivité autour de l'église, où se concentrent les commerces et les équipements publics. Cependant, l'étalement urbain a pu affaiblir cette polarité en excentrant les habitants du centre-ville.

Les déplacements internes et de transit se font principalement en voiture, ce qui engendre une importante circulation routière, notamment pendant la période estivale. La saturation des axes principaux constitue un défi majeur pour la commune, qui cherche des solutions pour améliorer la circulation, notamment en encourageant l'utilisation des transports en commun.

En ce qui concerne le commerce, La Bernerie-en-Retz dispose d'un tissu commercial satisfaisant, avec des commerces alimentaires de proximité et une trentaine d'artisans présents sur la commune, principalement dans le bâtiment. L'activité touristique et d'hébergement reste cependant l'activité principale de la commune, qui compte plus de résidences secondaires que de résidences principales.

La population de La Bernerie-en-Retz est relativement âgée, avec un pourcentage élevé de personnes âgées de plus de 60 ans (en 2021 elles représentaient 51,5% de la population selon l'INSEE). En 2018, la commune comptait légèrement plus de femmes que d'hommes.

Compétences municipales

La commune de La Bernerie-en-Retz exerce plusieurs compétences, notamment :

- **Urbanisme et bâtiments** : gestion des permis de construire, planification urbaine et entretien des infrastructures communales.
- **Éducation** : responsabilité des écoles primaires, incluant les bâtiments, la restauration scolaire, les fournitures et l'entretien.
- **Voirie et réseaux** : entretien des routes communales.
- **Littoral et espaces verts** : aménagement et entretien des zones côtières communales et des espaces verts publics.
- **Communication et vie associative** : promotion des activités locales et soutien aux associations.
- **Développement durable et participation des citoyens** : mise en place d'initiatives écologiques et encouragement de l'implication des habitants dans la vie communale.
- **Culture et animations** : Mise en place d'une saison culturelle et soutien aux associations culturelles. Création d'équipement culturel (Maison Magrè)
- **Vie sportive** : Soutien aux associations sportives, construction d'équipements sportifs (pôle multisports des grands près)

Certaines compétences, telles que la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, sont désormais gérées par la communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz depuis janvier 2020.

Associer les habitants

L'une des composantes du projet est la volonté d'associer les bernériens à l'Agenda 2030 de la commune de manière la plus large possible. Ce travail répond à plusieurs objectifs qu'ont fixé les élus au moment de la rédaction du document :

- Permettre une meilleure appropriation de l'agenda par les habitants (et les services), en les sensibilisant et en faisant de la pédagogie.
- Avoir un autre regard sur le territoire de La Bernerie. Les habitants ont une perception différente du bourg, en les interrogeant ou en enquêtant cela permet d'enrichir le document et avoir une analyse beaucoup plus fine.
- Proposer des solutions et des actions locales et réfléchir à des formes de gouvernance différentes en sortant du modèle « Up to bottom » (Processus, approche ou mouvement qui commence à partir du sommet et descend vers la base).

Pour répondre à ces objectifs la commune a mis en place plusieurs outils et ce pendant toute la durée de la rédaction du document, ces outils ont pris des formes différentes et ont connu une réussite propre.

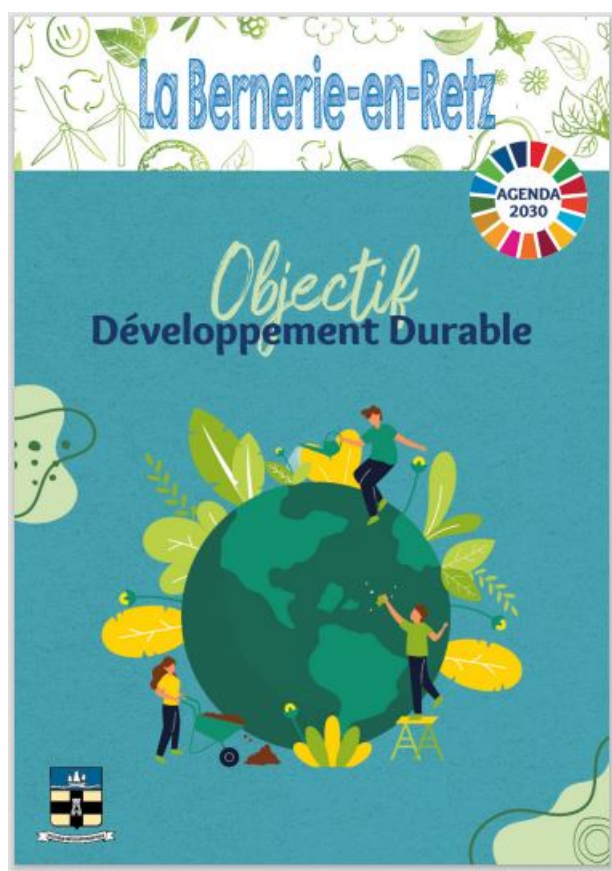
Sensibiliser

- **Le livret**

L'une des premières actions visant à associer les habitants à la démarche a été l'impression et la distribution d'un petit fascicule de 8 pages dont l'objectif était d'informer les habitants de la démarche, de les sensibiliser au nouveau document et de permettre de faire un premier retour d'expériences des bernériens.

Rédigé par les services et imprimé par un imprimeur local, ce fascicule a été distribué avec le bulletin communal aux bernériens.

Même si, peu d'habitants ont répondu il a permis de prendre contact avec des bernériens intéressés par la démarche, ces habitants sont contactés lorsque la participation des citoyens est nécessaire.



- **Les journées « Développement durable »**

L'une des autres actions de sensibilisation des berneriens à la démarche Agenda 2030 est l'organisation d'une journée « objectif développement durable ». La première édition de cette journée a eu lieu le 21 janvier 2023.



Atelier de réflexion animé par Aurélie Brohan

Cet événement visait à mobiliser les habitants autour de réflexions participatives afin de co-construire les axes stratégiques et les actions à mettre en œuvre pour une commune durable. Trois ateliers thématiques, animés par Aurélie Brohan, facilitatrice spécialisée en développement durable, ont permis d'aborder des sujets essentiels tels que la mobilité écologique, le tourisme durable et la dynamique de vie locale à l'horizon 2030. Les participants ont pu partager leurs idées et leurs perspectives sur l'avenir de la commune, dans une démarche collective et constructive.

En complément, des animations et expositions ont enrichi cette journée. Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Logne et Grandlieu (CPIE) a proposé des activités pédagogiques axées sur l'eau, la biodiversité et le changement climatique, incluant défis éducatifs, observations d'espèces et utilisation de maquettes interactives. Une exposition dédiée aux 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 a permis aux visiteurs de mieux appréhender cette démarche globale, tout en leur offrant l'opportunité d'exprimer leurs avis. Des stands associatifs ont également mis en lumière les initiatives locales en faveur de l'environnement, et des activités ludiques ont été proposées aux enfants. La journée s'est conclue par une projection-débat, favorisant l'échange et la sensibilisation du public.

Cette initiative fut renouvelée en 2024, et étendue sur une semaine. Le second événement, qui s'est tenu sur quatre jours, du 28 février au 2 mars 2024, a mis à l'honneur trois thématiques majeures : l'égalité, la sobriété et la biodiversité. Ces priorités ont été choisies en cohérence avec l'Agenda 2030 de La Bernerie-en-Retz, afin de poursuivre les objectifs de sensibilisation des habitants et de partage

des orientations stratégiques du territoire. Pour cette édition, une dimension festive et familiale a été ajoutée, renforçant l'accessibilité et l'attractivité de l'événement pour tous les publics. Les activités se sont déroulées à la Maison Magrès, offrant un cadre accueillant pour des expositions, animations et ateliers répartis sur des créneaux dédiés, tout en permettant aux associations locales de participer activement.

Le programme a proposé un riche éventail de conférences, d'ateliers interactifs et d'événements culturels. Parmi les temps forts figuraient l'atelier "Inventons nos vies bas carbone", animé par l'association L'Eau Posée, une conférence sur la préservation du patrimoine arboré et l'importance des haies, présentée par le CAUE 44 et le paysagiste-arboriste Emmanuel Gouy, ainsi qu'un échange autour de l'étude sur l'égalité des sexes en Loire-Atlantique, mené par l'association LadyDeNantes. L'ouverture de l'événement a été marquée par la représentation de la pièce "Atmosphère ! Atmosphère !" de la compagnie Spectabilis.



Représentation du spectacle « Atmosphère Atmosphère »

Co-construire

- **Le COPIL**

Un comité de pilotage (COPIL) est un groupe de personnes chargé de veiller au bon fonctionnement d'un projet au sein d'une collectivité ou d'une entreprise.

Pour améliorer le suivi d'un projet et valider les choix stratégiques, il se constitue une équipe transversale au projet : le comité de pilotage. Au sein d'une collectivité, le comité de pilotage est généralement constitué d'un représentant des différents corps qui font vivre le territoire communal (élus, agents communaux, membres d'associations locales et de structures de démocraties participatives et habitants).

Pourquoi un COPIL ?

L'élue et les services en charge de la rédaction de l'Agenda 2030 bernierien ont décidé de s'associer pendant le processus de rédaction avec plusieurs strates de la vie communale. Cela répond à la volonté de transparence et d'ouverture de la vie municipale aux habitants que l'équipe municipale a énoncée lors des élections municipales de 2020.

Cet outil doit servir d'appui à la commission développement durable dans sa mission, ainsi le COPIL vise à la réalisation de plusieurs objectifs :

- Orienter le document selon le diagnostic qui a été réalisé ;
- Choisir les actions qui seront répertoriées dans l'Agenda 2030 ;
- Apporter une expertise sur la rédaction des fiches actions ;
- Suivre la réalisation des actions et modifier/amender si nécessaire.

Enfin, ce COPIL devra faire vivre le document dans le temps, c'est-à-dire veiller à ce que les actions qui y sont inscrites soient réalisées et que les indicateurs de réussites qui y sont associés soient suivis.

Quelle est sa composition ?

Il a été décidé d'ouvrir le plus largement le COPIL, on peut classer ses membres en trois catégories distinctes avec une méthode de recrutement propre à chacune. Il est néanmoins important de préciser que tous les participants sont bénévoles :

- Les élus de la commune, ce sont pour la plupart des membres de la commission développement durable.
- Les services de la commune, ils ont été invités à participer grâce à une publication/communication dans « le coin de la collectivité – numéro 2 ; juin 2023 » et pendant les rencontres et échanges lors de la réalisation du diagnostic communal.
- Les bernieriens, ils apportent leur expertise d'usage du territoire, ils ont été conviés de plusieurs manières :
 - Ils sont membres de l'assemblée citoyenne, leur participation entre dans le cadre des missions confiées à l'assemblée ;

- Ils sont membres d'associations locales berneriennes. Le tissu associatif local est un des atouts principaux de la ville.
- Ils ont été invités car ils ont participé aux différentes manifestations « développement durable » organisées par la municipalité, ou répondu aux enquêtes en ligne et papier.

Comment travaille-t-il ?

Le comité se réunit à la demande de l'élue en charge de l'Agenda 2030 et du maire, il est prévu ainsi 6 réunions.

Des outils et documents de travail sont transmis régulièrement au COPIL par le service en charge de la rédaction de l'Agenda 2030. Les réunions du comité sont organisées autour d'ateliers de réflexion, qui font l'objet de comptes-rendu disponibles sur le site web de la ville.



DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE

Méthodologie

Le diagnostic qui suit constitue une analyse détaillée de la réalité du territoire de La Bernerie-en-Retz sur la période 2021-2022, en relation avec les 17 ODD et leurs sous-objectifs.

Il a été réalisé par les services municipaux en 2022 dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 2030 à La Bernerie-en-Retz.

Ce diagnostic a été rédigé en plusieurs étapes, dans un premier temps l'agent en charge de sa réalisation a mené une campagne d'enquêtes et d'entretiens avec les services de la ville, les élus et des acteurs de territoire qui ont été ciblés (Les associations de la commune, les commerçants, les collectifs de citoyens).

Cette campagne s'articule autour d'un document de base : le cahier d'enquêtes internes et externes, ce cahier est construit autour des sous-objectifs des 17 ODD et de leurs indicateurs. L'agent en charge de l'enquête a dans un second temps rencontré les agents communaux et les élus afin de compléter le cahier d'enquêtes. Ces entretiens étaient thématiques dans un souci de gain de temps.

Des indicateurs liés aux ODD et au développement durable sont également identifiés, ils permettent d'avoir une vision plus précise de « l'état de santé » du territoire vis-à-vis des ODD. Pour cela, l'agent de la commune s'est rapproché des bases de données des services de l'état : INSEE, ADEME, Région, Département, EPCI, préfectures... Ces indicateurs ont, par la suite, été croisés avec les résultats des enquêtes internes et externes.

Enfin, les résultats ont été traités et analysés avec la méthode « AFOM » : L'analyse – ou la matrice – SWOT est définie comme un outil d'analyse stratégique. Il combine l'étude des forces et des faiblesses d'une organisation, d'un territoire, d'un secteur, etc. avec celle des atouts et des menaces de son environnement, afin d'aider à la définition d'une stratégie de développement.

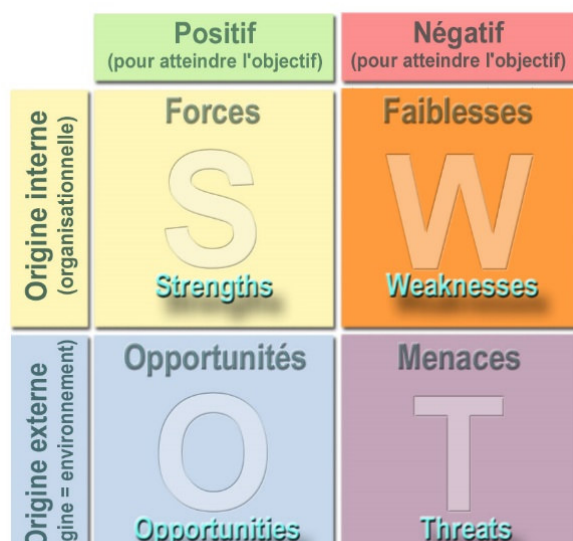


Schéma de méthodologie
Matrice AFOM



Processus de préparation du diagnostic

Le diagnostic a été présenté aux élus et aux habitants de La Bernerie-en-Retz. Il doit servir de document de base pour co-construire, avec les habitants, la stratégie de l'Agenda 2030 de la commune pour orienter les futures actions.

ODD 1 / PAS DE PAUVRETÉ

**VISER LA FIN DE LA PAUVRETÉ ET
LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS SOUS
TOUTES SES FORMES ET PARTOUT
DANS LE MONDE.**





OBJECTIF 1 : Éliminer l'extrême pauvreté

Enjeux : Protection sociale pour tous ; Mêmes droits aux ressources économiques ; Accès aux services de base ; Réduire la vulnérabilité aux phénomènes climatiques ; principes de politiques générales viables ; Sortir de l'isolement

Atouts	Opportunités
• PCS mis en place sur la commune, c'est une obligation avec la présence d'un PNR (prise en compte par le PLU) • Le CCAS apporte une aide aux plus faibles (administratif etc.) Distribution de repas, les tarifs dépendent des revenus • Dispositif « permis à 1€ » pour améliorer l'autonomie des plus faibles • Dispositif « Cantine à 1€ » à destination des familles les plus démunies • Recrutement de contrats aidés : PEC, service civique, CAE, VTA... l'objectif est d'autonomiser ceux qui bénéficient de ces contrats.	• Il n'y a pas de phénomènes de logements insalubres de grande ampleur à La Bernerie • Un tissu associatif local vivant qui mène des actions caritatives (ex : les restos du cœur). • Une population locale sensibilisée aux catastrophes climatiques, les bernériens ayant déjà vécu certaines catastrophes (Xynthia 2010) • Un taux de chômage régional et départemental relativement faible par rapport à l'échelle nationale • Un taux de pauvreté communal relativement faible comparé aux chiffres régionaux et départementaux qui sont eux-mêmes nettement en dessous des seuils nationaux (7% pour La Bernerie ; 10,1% pour la Loire-Atlantique ; 10,7% pour les Pays-de-la-Loire)
Faiblesses	Menaces
• Pas de disposition sociale dans les marchés et les contrats avec les prestataires. (Néanmoins, certaines entreprises adoptent une démarche de responsabilité sociétale.62) • La commune ne travaille pas avec des entreprises/associations de réinsertion • Part des logements sociaux très nettement en dessous des chiffres régionaux et départementaux (environ 15% des logements sont HLM pour région et département ; moins de 3% des logements bernériens)	• Pas de représentation physique de l'ARS sur le territoire. • La commune se situe sur plusieurs zones à risques : submersion marine, érosion des côtes, risque technologique et industriel.

Sources : INSEE ; Contrat Local de Santé de Pornic Agglo Pays de Retz ; Plan Local de l'Habitat (Pornic Agglomération).

ODD 2/ «FAIM ZÉRO»

**ÉRADIQUER LA FAIM ET LA
MALNUTRITION EN GARANTISSANT
L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SÛRE,
NUTRITIVE ET SUFFISANTE POUR TOUS.**





OBJECTIF 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Enjeux : Agriculture performante et résiliente ; Rémunération du travail de agriculteurs ; Inondations ; Qualité des terres ; Bon fonctionnement des marchés des denrées alimentaires et de toute la filière agroalimentaire.

Atouts	Opportunités
• Ville historiquement tournée vers la mer, cela induit la présence de producteurs/éleveurs/pêcheurs (dépendants du tourisme) • La Bernerie en Retz accueille de nombreux commerçants, dû à la présence des touristes l'été. Les bernériens ont accès à des produits variés et de qualités toute l'année. • Marché le vendredi (et le mardi l'été), il propose notamment des produits locaux, bio ou vracs. • Aide de la commune à destination des plus faibles, portage de repas à des tarifs « spéciaux », cantine à 1€. • Construction d'une nouvelle cantine avec un espace cuisine, recrutement de personnels de cantine afin de proposer aux enfants des repas bios et locaux	• Sur le territoire de l'agglomération présence de nombreux producteurs locaux (environ 400) ; Environ 13 000 ha sont consacrés à l'agriculture bio en Loire-Atlantique (dans le top des départements français). L'agglomération s'engage également (via son PCAET) à transformer de manière durable et écologique l'agriculture et l'élevage du territoire. • L'agglomération s'est engagée avec la chambre d'agriculture à aider et développer le monde agricole du territoire (signature d'un document cadre en 4 axes), travaille en corrélation avec la SAFER sur le maintien des terres agricoles • Associations des « restos du cœur » très active sur la commune et l'agglomération.
Faiblesses	Menaces
• Lors de la rédaction du PLU, aucune exploitation agricole n'était présente sur La Bernerie en Retz.	• Le nombre d'agriculteurs/éleveurs est en baisse de 26.2% depuis 10 ans en Loire-Atlantique, recul de 0.4% des surfaces agricoles utiles (SAU) • Urbanisation menace les terres agricoles du territoire de l'agglomération • Ostréiculteurs sont menacés par le changement climatique et les risques liés au littoral

Source : INSEE ; Etude du recensement agricole en Loire-Atlantique (Ministère de l'agriculture) ; Rapport d'activité 2021 de Pornic Agglo Pays de Retz

ODD 3 / BONNE SANTÉ ET BIEN ÊTRE

**ASSURER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE
TOUS, EN AMÉLIORANT LA SANTÉ
PROCRÉATIVE, MATERNELLE ET INFANTILE,
EN RÉDUISANT LES PRINCIPALES MALADIES
TRANSMISSIBLES, NON TRANSMISSIBLES,
ENVIRONNEMENTALES ET MENTALES.**





OBJECTIF 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Enjeux : Promouvoir la santé mentale et le bien-être ; renforcer la prévention et le traitement de substances psychoactives ; accidents de la route ; couverture santé universelle ; pollution et contamination de l'air, du sol et de l'eau ; lutte antitabac ; maladies transmissibles ; santé sexuelle et procréative ; Accessibilité ; Inclusion

Atouts	Opportunités
- Le CCAS apporte un soutien aux plus fragiles dans leurs démarches de santé Lutte contre la pollution de l'air et l'eau notamment dans les réalisations des services techniques (arrêt de l'utilisation de certains pesticides/aérosols...) Réduction de la place de la voiture et protection des autres usagers (créations de voies vélo, mise en place d'une zone 30), engouement pour la pratique du vélo. Tabac interdit sur une partie du littoral, notamment sur la grande plage et les parties fréquentées. - Tissu associatif (notamment sportif) vivant et diversifié, cela permet aux berneriens de pratiquer une activité sportive facilement.	- Pornic Agglo a signé avec l'ARS un contrat local de santé, l'objectif est de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. - L'agglo tient des permanences pour les victimes de violences sexuelles sur tout le territoire. Une série d'actions qui visent à lutter contre les violences sexuelles est entrain d'être mise en place par le CISP (Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance). - PCAET de l'agglo identifie la lutte contre les émissions des gaz polluants comme l'une des stratégies de son document. - De nombreuses subventions disponibles pour l'aide à l'achat d'un VAE, cela a fait l'objet d'une communication de la commune.
Faiblesses	Menaces
- Très peu ou pas d'actions de sensibilisation contre les addictions, les violences sexuelles, la lutte contre le COVID. - La plupart des trajets réalisés sur La Bernerie se font encore avec des moyens de transports motorisés et individuels, le PCAET les estime à environ 70%. Selon le Plan Action Communal pour les Mobilités Actives (PACMA) de décembre 2021, les mobilités actives ne représentent que 6% des mobilités berneriennes.	Le taux de médecins généralistes libéraux en 2019 (pour 10 000 hab.) est inférieure au taux départementale (agglo : 88.1 ; Loire-Atlantique : 94.4) Une population vieillissante et de plus en plus dépendante à l'avenir, les + de 75 ans représentent 16,8% de la population communale (9,1% à l'échelle nationale) 56 accidents de la route en 2021 en Loire-Atlantique

Source : INSEE, ministère de l'intérieur, Contrat Local de Santé de Pornic Agglo Pays de Retz, Observateur des territoires ; Plan Action Communal pour les Mobilités Actives (La Bernerie)

ODD 4 / ÉDUCATION DE QUALITÉ

**VEILLER À CE QUE TOUS PUISSENT
SUIVRE UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ
DANS DES CONDITIONS D'ÉQUITÉ ET
PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS
D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE
LA VIE**





OBJECTIF 4 : Assurer de l'accès de TOUS à une éducation de qualité, dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Enjeux : Apprentissage véritablement utile ; Education périscolaire de qualité ; Egalité d'accès ; Compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable ; établissements scolaires adaptés et inclusifs

Atouts	Opportunités
- Tous les bâtiments scolaires sont accessibles. - La commune va proposer des repas de qualité et bio aux enfants cela se traduira par la construction d'une nouvelle cantine et d'une cuisine, le recrutement de personnels dédiés et la mise en place de marchés avec des producteurs locaux et bio. - La commune et ses services sont impliqués dans la promotion des enjeux du développement durable auprès des enfants (SERD, CME, hôtels à insectes ...) - Tissu associatif très vivant qui propose de nombreuses activités	- La compétence périscolaire est passée à Pornic Agglo, néanmoins tous les acteurs locaux (agglo, asso, mairie) sont associés à la gouvernance. - Pornic Agglo a mis en place un PEDT (projet éducatif territorial) tourné en partie vers les enjeux du DD. - Equipe scolaire engagée dans la transmission et la sensibilisation du Développement Durable.
Faiblesses	Menaces
Structure périscolaire surchargée.	À l'échelle régionale, 11% de jeunes de 16 à 17 ans en difficulté de lecture en 2017 et localement $\cong$ 14% des jeunes de 18 à 24 ans étaient en échec scolaire en 2016

Sources : INSEE, Projet Educatif du Territoire de Pornic Agglo Pays de Retz

ODD 5 / ÉGALITÉS ENTRE LES SEXES

LE CINQUIÈME OBJECTIF EST SPÉCIFIQUEMENT DÉDIÉ À L'AUTONOMISATION DES FILLES ET DES FEMMES. IL CONCERNE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES ET VISE À METTRE FIN À TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS ET DE VIOLENCES CONTRE LES FEMMES ET LES FILLES DANS LE MONDE ENTIER.





OBJECTIF 5 : Parvenir à l'égalité des genres et autonomiser toutes les femmes et les filles

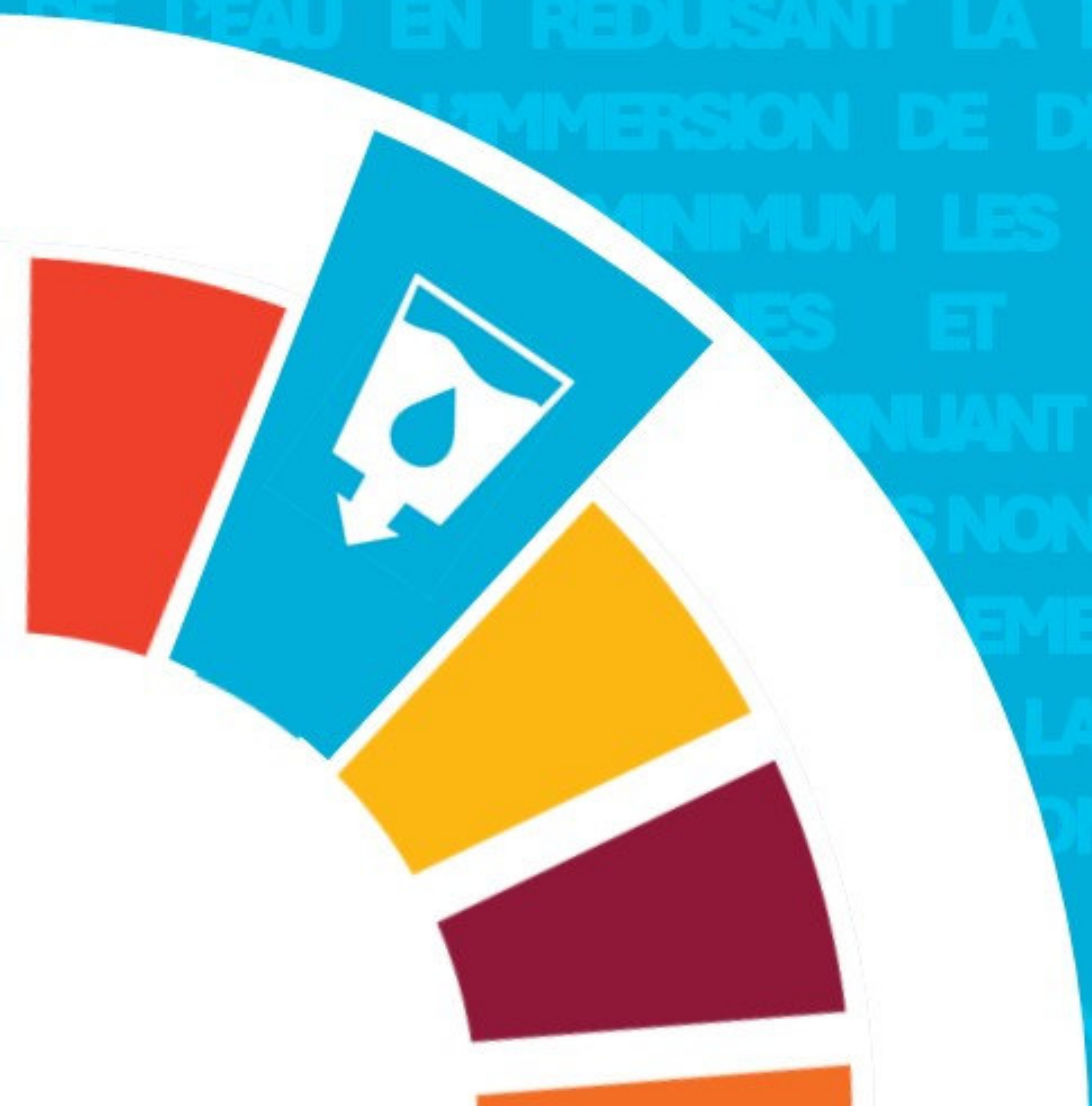
Enjeux : Eliminer les formes de violence faites aux femmes et aux filles ; sensibilisation et éducation à la parité dans le ménage ; garantir la participation entière et effective des femmes aux fonctions de direction ; santé sexuelle et procréation ; accès aux nouvelles technologies et autonomisation

Atouts	Opportunités
Parité homme/femme relative dans les services de la Mairie	- Pornic Agglo développe une politique de lutte contre les violences sexuelles : - L'agglo a mis en place des permanences mobiles de soutien et d'aide aux victimes de violences sexuelles. - Le Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance, propose et met en place une série d'actions de prévention/sensibilisation et de protection des victimes de violences sexuelles. - Un contrat de mobilisation et de coordination intercommunale sur les violences sexistes et sexuelles est mis en place entre l'agglo et les différents acteurs de l'état sur le territoire (préfecture, tribunal, académie...). Ce contrat détaille les actions à mettre en place pour lutter contre les violences sexuelles. - Le PEDT développe les enjeux de sensibilisation d'égalité entre les sexes auprès des enfants.
Faiblesses	Menaces
Pas d'action de sensibilisation aux enjeux de l'égalité entre les sexes et les violences sexuelles. Ni à l'interne, ni à l'externe.	L'écart salarial entre les hommes et les femmes est de 22% (région) et 18,1% (département) La part de femmes occupant des fonctions de cadres et professions intellectuelles supérieures était en 2018 inférieure de 4,8 points à celle des hommes en Pays de la Loire (12,2 % contre 17,0 %). - Le déficit de places dans le monde de la petite enfance, retarde le retour à l'emploi des femmes.

Sources : INSEE, Projet Educatif du Territoire de Pornic Agglo Pays de Retz ; Rapport des égalités hommes-femmes 2020 de la Région des Pays de la Loire ;

ODD 6 / EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET
À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE
GESTION DURABLE DES RESSOURCES
EN EAU.





OBJECTIF 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Enjeux : Eau coût abordable ; améliorer la qualité de l'eau ; Gestion intégrée des ressources ; protéger les zones humides ; gestion collective et partenariale de l'eau

Atouts	Opportunités
- La commune gère efficacement la ressource en eau, notamment grâce à ses services techniques. Elle réalise des économies d'eau lors de l'arrosage des espaces verts en utilisant du paillage pour maintenir l'humidité du sol, en plantant des espèces nécessitant peu d'eau, et en stockant et réutilisant les eaux de pluie. Les enjeux de préservation et d'économie de l'eau sont intégrés dans plusieurs documents de planification et de gestion (PLU notamment) : lutte réglementaire contre le ruissellement, l'imperméabilisation, lutte contre la création des zones de loisirs et créations de bassins de retenus. - La ville est au centre de nombreux documents réglementaires de protection des zones humides et du littoral (ZNIEFF, Natura 2000)	- L'agglomération est responsable de la gestion de l'eau, y compris les milieux aquatiques et l'assainissement collectif. Depuis 2018, elle a restauré plus de 10 km de cours d'eau et 12 km de réseaux hydrauliques de marais dans le bassin versant du Canal de Haute Perche, dans le cadre du contrat territorial milieux aquatiques de la Baie de Bourgneuf. Aides financières de l'agglomération pour la mise aux normes de l'assainissement non collectif. - Pornic Agglomération a pris la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), cela a débouché notamment par la mise en place de travaux de lutte contre les futures inondations (par la mer et la terre).
Faiblesses	Menaces
- Tourisme de masse très consommateur en eau. - Réseaux parfois-sous dimensionnés ou qui sont mal entretenus par les services dédiés, cela a été une cause des inondations subies, en 2022, par La Bernerie.	- Dans les Pays de la Loire, la proportion des cours d'eau en bon état écologique est nettement plus faible qu'au niveau national (11% en 2017). La part des cours d'eau de mauvaise qualité en raison de la concentration de pesticides progresse de 2 % en 2012 à 12 % en 2017 avant de redescendre à 9 % en 2018, selon l'Agence de l'Eau. 68% des relevés de l'Agence de l'eau dans les cours d'eau du département (44) sont considérés comme « de mauvaise qualité ». Augmentation du nombre de catastrophes naturelles lors de l'année 2022 : Inondations, sécheresses... qui ont endommagées les milieux aquatiques. - Urbanisation et population qui tendent à augmenter à La Bernerie en Retz - Augmentation des surfaces imperméabilisées

Sources : ecologie.gouv.fr, INSEE, rapport d'activité 2021 de Pornic Agglomération Pays de Retz, Région Pays de la Loire, Article Ouest France (16/02/20). ; Agence de l'eau Loire-Bretagne ;

ODD 7 / ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES
SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES,
DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT
ABORDABLE.





OBJECTIF 7 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Enjeux : Proposer l'énergie à un coût abordable ; accroître la part de l'énergie renouvelable ; Augmenter l'efficacité énergétique

Atouts	Opportunités
- L'état de la consommation des bâtiments communaux est connu par les services de la ville. La ville a mandaté le bureau d'étude SYDELA pour réaliser un diagnostic énergétique. - La ville est en train de réaliser une série de travaux afin d'améliorer l'efficacité énergétique de son patrimoine bâti. - Il est souhaité une installation de dispositifs de production d'énergie propre (sur le terrain de foot) - Achat d'un véhicule électrique pour les services de la Ville, ainsi qu'un VAE - PLU renouvelé pour faciliter l'installation des dispositifs de réduction d'énergie	- Pornic Agglo a mis en place un PCAET qui permet aux collectivités d'aborder dans son ensemble la problématique air-énergie-climat sur leur territoire. - La loi ELAN impose la réduction de 40% la consommation électrique de l'ensemble des bâtiments tertiaires (Un bâtiment tertiaire est un bâtiment occupé par une entreprise du secteur tertiaire). - Plusieurs acteurs territoriaux proposent des subventions sur la réduction énergétique du bâti (état, Région, département).
Faiblesses	Menaces
- Trop de peu de bâtiments privés sont capables de produire leur propre énergie propre et renouvelable. Aucun bâtiment public n'en est capable. - Isolation du patrimoine bâti communal à revoir. - Les ZPPAUP et AVAP qui sont intégrés aux documents de planification peuvent être un frein à l'installation des dispositifs de production d'énergie. - Très peu de communication autour des subventions à l'installation d'énergie propre, ou des travaux de réduction de la consommation énergétique. - La plupart des déplacements des bernériens se font en voiture (85% des trajets domicile-travail se font par voiture/moto en 2017)	Les tensions géopolitiques de 2022 ont engendré une crise économique et énergétique majeure, l'hiver 2022 est à risque. Une partie des habitations n'est pas aux normes d'isolations et sont « des passoires énergétiques ». - La Loire-Atlantique consomme plus d'un tiers de l'énergie régionale, principalement à cause du transport routier et du secteur résidentiel. Cette consommation est due à des facteurs socio-économiques comme une population importante, de grandes agglomérations, une industrie développée et un trafic pendulaire significatif. Les transports non routiers, tels que le trafic maritime et aérien, contribuent aussi à cette consommation.

Sources : Plan Climat Air Energie Territorial de Pornic Agglo Pays de Retz ; Air Pays de La Loire (Rapport BASEMIS® Inventaire 2008-2020) ;

ODD 8 / TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

PROMOUVOIR UNE CROISSANCE
ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE
ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI
PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT
POUR TOUS.





OBJECTIF 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Enjeux : Promouvoir des politiques créatrices d'emplois décents ; entrepreneuriat ; créativité ; innovation ; exemplarité ; promouvoir la sécurité sur le lieu de travail ; accès des jeunes à l'emploi et à la formation ; tourisme durable ; accès au service financier et assurance

Atouts	Opportunités
• Une industrie du tourisme forte, de nombreuses possibilités d'hébergements touristiques sur la commune (639 places pour 7 établissements d'accueil en 2022), de très nombreux logements sont proposés par le privé. • Association des commerçants active qui anime la vie communale et promeut le territoire	• Entre 2012 et 2017, les Pays de la Loire étaient la 3e région la plus dynamique démographiquement en France. La population a augmenté de 0,6% par an entre 2014 et 2020, faisant de cette région la 3e plus attractive sur cette période. • Le PIB régional par habitant des Pays de la Loire est le 3e plus élevé en France (hors Ile-de-France). En 2018, le niveau de vie médian des habitants était de 21 620 euros par an, similaire à la moyenne nationale. • En 2021, 44 entreprises ont été créées, principalement dans le secteur tertiaire. La croissance du nombre d'entreprises a retrouvé son niveau pré-Covid, avec une augmentation constante depuis 2017. • Le développement du télétravail réduit les contraintes liées au temps de trajet. Le cadre de vie est priorisé. • Augmentation de la fréquentation des touristes itinérants sur le territoire (environ 9% de hausse entre 2020 et 2021, soit 105 000 touristes).
Faiblesses	Menaces
• Part des retraités importante parmi les classes sociales-économique • Mono-industrie, le tertiaire représente plus de 35% des emplois bernériens, cela s'explique par l'importance du tourisme à La Bernerie. • Taux de chômage chez les jeunes supérieur aux taux départementaux et nationaux, 4 fois plus (33% des jeunes bernériens ne travaillent pas). • 1/5^e de la population bernérienne n'est pas diplômée • Le marché immobilier tendu empêche l'installation des travailleurs. La Bernerie est parmi les 10 villes les plus chères de Loire-Atlantique (4 420€/m²). • Aucune offre en coworking.	• Fréquentation touristique du territoire de Pornic Agglo est en hausse entre 2020 et 2021, cependant cette fréquentation n'est pas au niveau de celles pré-covid

ODD 9/ INDUSTRIES INNOVATIONS ET INFRASTRUCTURES

METTRE EN PLACE UNE
INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE,
PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION
DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET
ENCOURAGER L'INNOVATION





OBJECTIF 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

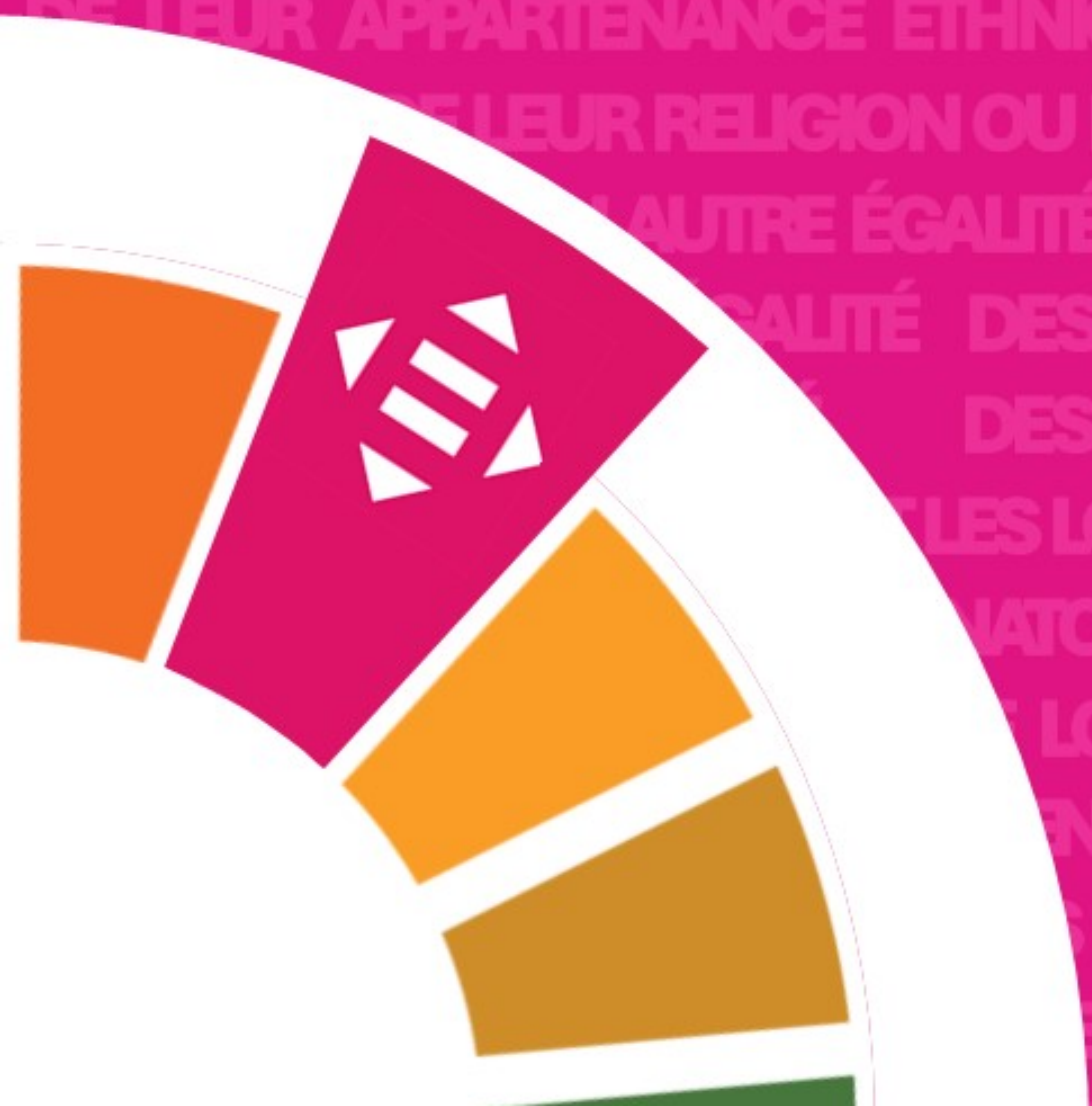
Enjeux : Infrastructure de qualité fiable durable et résiliente ; industrialisation socio économiquement durable ; accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication

Atouts	Opportunités
- Concernant la réduction de la fracture numérique : - La mairie organise avec l'aide de bénévoles un atelier informatique, celui-ci a pour objectifs d'apporter une aide informatique aux habitants. - La fibre est en train d'être déployée dans la commune. - Concernant l'aide à l'innovation : la commune s'est inscrite au programme « eXtreme défi » qui vise à mettre en relation les concepteurs de projets innovants en matière de mobilité et les collectivités territoriales. - Concernant la santé économique du territoire : Le territoire est attractif est continue à attirer des investisseurs, au niveau de l'EPCI 368 entreprises se sont créées depuis 2017 (+94%), au local c'est 26 entreprises nouvelles sur la même période. (+144%) Les actifs ayant une situation professionnelle stable (CDI ou titulaire de la fonction publique) sont très majoritaires sur le territoire (67,5% à La Bernerie et 73% au niveau de l'EPCI), à noter que les femmes sont plus nombreuses à être titulaires d'un contrat stable que les hommes.	L'épidémie du Covid a permis le développement du télétravail, des lieux de coworking et des tiers-lieux. C'est une opportunité pour les collectivités afin d'attirer de nouveaux actifs et proposer de développer des solutions/projets en termes de numérique.
Faiblesses	Menaces
	L'activité économique de la commune est déséquilibrée, l'économie tertiaire est très majoritaire.

Source : INSEE

ODD 10 / INÉGALITÉS RÉDUITES

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ENTRE LES
PAYS ET EN LEUR SEIN





OBJECTIF 10 : Réduire les inégalités

Enjeux : Autonomiser toutes les personnes ; favoriser leur intégration sociale ; faciliter la migration et la mobilité ; égalité des chances ; aide publique au développement

Atouts	Opportunités
- Le CCAS de la commune met en place plusieurs aides à destination des plus fragiles : - Le permis à 1€, le CCAS finance les permis des bernériens (selon les ressources), l'objectif de cette aide est de développer la mobilité, l'autonomie des plus fragiles et les aider à retrouver un emploi sur le territoire. - Le CCAS apporte également une écoute et une aide (notamment sur les démarches administratives) aux personnes en difficultés et plus particulièrement aux seniors qui peuvent bénéficier d'un portage de repas à domicile et selon les ressources de la personne. - La commune agit pour l'inclusion des personnes en difficultés en proposant des contrats aidés dont l'objectif est de servir de tremplin vers l'autonomie et la stabilité. Ils concernent des emplois techniques et administratifs (Contrats PEC, VAE, VTA, service civique). - La commune a également souhaité prendre compte les problématiques d'accessibilité dans ses projets de réaménagements urbains, notamment en travaillant avec l'APF. On peut penser par exemple au plan d'eau et à la plage accessible aux fauteuils roulants.	- En parallèle du CCAS, Pornic Agglo a mis en place également une structure d'aide aux seniors et personnes en handicap le CLIC, il a pour objectifs d'apporter un soutien administratif, être un centre d'information et d'écoute et d'aider les personnes fragiles à retrouver une autonomie. Tissu associatif local vivant qui mène des actions caritatives essentielles (ex : les restos du cœur).
Faiblesses	Menaces
Peu de sensibilisation auprès des services et des habitants à la lutte contre les inégalités liées au genre.	Crise économique et de l'énergie qui fragilise les foyers les plus fragiles et qui accentue l'écart entre les revenus les plus forts et les plus faibles

Source : Rapport d'activité Pornic Agglo Pays de Retz 2021 ;

ODD 11/VILLES ET COMMUNAUTÉES DURABLES

FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES
ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT
OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET
DURABLES





OBJECTIF 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Enjeux : Accès à tous à un logement et des services de base, améliorer la sécurité routière, transports publics ; urbanisation durable ; préserver le patrimoine culturel ; réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant ; qualité de l'air ; gestion des déchets ; espaces verts et espaces publics sécurisés ; développement territorial, bâtiments durables et résilients.

Atouts	Opportunités
- Les documents d'urbanisme intègrent les différents outils de protection des milieux naturels et patrimoniaux (Zone Natura 2000, ZNIEFF, AVAP...) - D'importants travaux de réfection sur l'église ont été menés en 2022. - Une étude a été menée par le bureau SYDELLA et qui donne une vision très claire de la consommation électrique communale. - Des travaux de rénovation et d'isolation ont pu être réalisés, notamment dans les bureaux administratifs de la mairie. - La ville a fait réaliser une étude des pratiques cyclables à La Bernerie-en-Retz. - Des travaux d'aménagements cyclables ont été réalisés récemment, rue Gilles Burlot (en suivant l'itinéraire de la Vélodyssée) financés par l'Europe. En parallèle, la municipalité a fait construire plusieurs abris à vélo afin d'encourager les déplacements doux en centre-ville. - La mise en place d'une zone 30 qui couvre toutes les rues de la commune, afin de d'apaiser les relations entre les automobilistes et les autres usagers de la chaussée. - La ville s'engage dans le développement des modes de transports doux (type VAE), outre l'acquisition d'un VAE pour le déplacement des agents, La Bernerie s'est inscrite auprès du dispositif « Extrême défi » qui met en relation collectivités et développeurs de solution de mobilités douces. - La ville s'attache à préserver la ressource eau et ce notamment pendant les travaux d'entretiens des espaces verts avec une gestion différenciée. Et une récupération des eaux de pluie.	- Concernant la qualité de l'air, le contrat local de santé (signé entre Pornic Agglo et l'ARS) indique que sur l'agglomération la qualité de l'air est moyenne et le plus souvent en adéquation avec les taux moyens pour la Région et le Département (mis à part pour les PM10). - Concernant les déchets : la production d'ordures ménagères par an et par habitant de Pornic agglo Pays de Retz continue sa diminution, elle passe de 189,56 kg/hab./an en 2019 à 187,52 kg/hab./an en 2020. Elle reste supérieure à celle fixée au Plan régional de prévention et de gestion des déchets (124,2 kg/hab./an à l'échéance 2025). - Des actions sont réalisées par l'agglo afin de réduire et de sensibiliser à la réduction des déchets : achat composteur, visite de l'écocentre... - On observe une augmentation des pratiques cyclables en Loire-Atlantique - Pornic Agglo est en train de réaliser son Plan de mobilité, en 2021 un premier diagnostic a été réalisé, ainsi que des enquêtes publiques.

• Afin d'intégrer au mieux les enjeux du changement climatique, les services de la commune ont décidé d'intégrer aux documents d'urbanisme de la ville une étude des pluies sur les dix dernières années. • Les services techniques s'attachent à ne pas utiliser de pesticides dans la gestion des espaces verts, le désherbage se fait manuellement ou mécaniquement, certaines espèces fleuries sont laissées dans les rues. • Aucun solvant, dissolvant n'est utilisé par les services techniques. • La ville sensibilise les habitants lors d'actions ciblées (World clean up Day, défi familles zéro déchets). • Les services techniques ont une gestion différenciée des déchets, notamment le réemploi des déchets verts ou des terres. • Extinction de l'éclairage public, dès 23h.	
Faiblesses	Menaces
• Une très grande partie des logements de La Bernerie sont des logements secondaires. Cela induit un marché de l'immobilier surchargé avec une demande très forte. • Le développement urbain menace les milieux naturels (notamment le littoral), cette situation se retrouve dans de nombreuses autres communes du Département et de la Région. • La Bernerie rencontre des problèmes de gestion des eaux pluviales, les réseaux étant incapables de les drainer. L'imperméabilisation des terres aggrave la situation. La Loire-Atlantique est le département où l'artificialisation des sols progresse le plus dans la région, selon la DREAL. • Les transports publics sont peu développés, avec seulement une navette estivale et une ligne ferroviaire Nantes-Pornic, très fréquentée en été mais sous-utilisée le reste de l'année. Le succès de la navette montre un déficit en transports publics. 72% des trajets sont effectués en automobile.	• En 10 ans, les émissions des gaz en région Pays-de-la-Loire ont diminuées de 8,8% cependant cette baisse est très éloignée des 25% visés. • Augmentation du nombre de tués dans les accidents de la route en Loire-Atlantique (+10%), après deux années de baisses consécutives (marquées par l'arrêt de l'activité et des déplacements dû au COVID 19). • Le contexte actuel (2022) a fait augmenter les prix de l'énergie en France. Des coupures sont à prévoir pendant l'hiver.

Source : Plan Climat Air Energie Territorial de Pornic Agglo Pays de Retz ; Rapport annuel 2021 de Air Pays de la Loire ; Rapport d'activité 2020 Pornic Agglo Pays de Retz ; Plan régional de prévention et de gestion des déchets (Pays-de-la-Loire) ; Observatoire des objectifs régionaux climat-énergie ; Article 20minutes.fr du 12/01/23 ; Plan de Mobilité de Pornic Agglo Pays de Retz ;



ODD 12/ ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

**FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES
ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT
OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET
DURABLES**





OBJECTIF 12 : Etablir des modes de consommation et de production durables

Enjeux : Gestion durable et utilisation rationnelle des ressources naturelles ; réduire le volume des déchets alimentaires ; réduire considérablement le déversement dans l'air, l'eau et le sol des polluants ; prévention des déchets ; encourager les pratiques plus viables ; promouvoir les pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics ; style de vie en harmonie avec la nature ; utiliser des outils de contrôle des impacts ; tourisme durable

Atouts	Opportunités
• Les impacts environnementaux et sociétaux en termes de pollution de l'air, sont identifiés et mesurés (Diagnostic du PCAET) à l'échelle de l'agglomération. (La diffusion et la vulgarisation de ce diagnostic sont perfectibles). • Citoyens et associations sont sensibilisés, le tissu associatif est assez vivant et divers, avec plusieurs associations environnementales. Cela fait aussi écho avec les actions de sensibilisation de la commune : défi zéro déchets, SERD, World clean up Day, plage sans tabac... • La commune a mené une étude sur la consommation énergétique de son patrimoine, permettant un état des lieux. En parallèle, des travaux de réduction énergétique ont été effectués, incluant le remplacement de l'éclairage, du chauffage et des menuiseries. • Quelques solutions de déplacements doux sont proposées aux agents, VAE et véhicule électrique. • Extinction de l'éclairage public le soir par décision du conseil.	• Selon le dernier rapport de la commission tourisme de l'agglomération la fréquentation touristique revient à son niveau pré-covid, un nouveau modèle touristique plus durable peut être développé en parallèle.
Faiblesses	Menaces
• Les enjeux du développement durable ne sont pas pris en compte par la mairie dans ses différents marchés. De même, la ville n'a pas intégré le plan national des marchés qui fixe un cadre aux politiques d'achat durable. • Difficultés à faire évoluer les habitudes des services.	

Source : Plan Climat Air Energie Territorial de Pornic Agglo Pays de Retz ; Etude de la consommation énergétique communale par SYDELA ; Rapport d'activité 2021 de l'Office de Tourisme Intercommunal de Pornic ;

ODD 13/ MESURES RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR
LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS**





OBJECTIF 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Enjeux : Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques ; mettre en place des systèmes d'alerte rapide ;

Eduquer et sensibiliser

Atouts	Opportunités
- La plupart des documents d'urbanisme, notamment le PLU, intègrent les enjeux du changement climatique : Zonage pluvial : il permet d'assurer la maîtrise des ruissellements et la prévention de la dégradation des milieux aquatiques par temps de pluie. Ce zonage est basé sur une étude décennale des pluies. Le plan de prévention des risques inondation et plan de prévention des risques littoraux. - Étude énergétique sur les bâtiments de la ville, travaux de rénovation et d'amélioration énergétique. - Construction d'une cantine scolaire gérée localement, qui permettra d'acheter des produits locaux et bio, dont la production et l'acheminement est faible en carbone. - Extinction de l'éclairage public le soir dès 23h, cela permet à la faune nocturne de se développer et proliférer.	- Pornic Agglo va publier d'ici la fin d'année 2022 un Plan de Mobilité. Développé en 4 axes, il a pour objectif d'engager l'agglo dans la transition vers les mobilités douces et peu carbonées. - Diminution de 8,8% des émissions de GES (Gaz à Effets de Serre) entre 2009 et 2018 à l'échelle régionale. - Le PCAET évalue la réduction des GES et développe des stratégies pour adapter le territoire aux effets du changement climatique. Il vise à promouvoir les énergies neutres/douces, limiter la consommation des terres et la destruction des milieux boisés, et développer des filières de consommation et d'industrie neutres ou vertueuses. - La Bernerie et la région ont été frappées par la tempête Xynthia, cet épisode est resté dans la mémoire des bernériens. Le PPRL a été créé en réaction à Xynthia (2016).
Faiblesses	Menaces
- Selon le diagnostic du Plan de Mobilité de Pornic Agglo Pays de Retz, la voiture est le mode de transport dominant pour la mobilité quotidienne, représentant 72% des déplacements (57% en tant que conducteur et 15% en tant que passager). Les transports en commun et le vélo sont peu utilisés. - Même si les risques liés au littoral et aux inondations font l'objet de plan prévention, ils restent encore présents et leur ampleur sera accrue par le changement climatique. Les agents sont peu formés pour être réactifs et faire face aux principaux risques auxquels est confrontée La Bernerie en Retz.	- Les crises du covid et énergétique ont fragilisé les foyers. Le coût de l'énergie augmente. - La forte urbanisation et l'imperméabilisation des sols rend de plus en plus vulnérable La Bernerie en Retz face au risque des inondations. - L'année 2022 a été particulièrement marquée par les catastrophes naturelles (sécheresses, canicules, inondations...) Cette tendance risque de continuer et de s'accroître.

Source : Plan Local d'Urbanisme de la commune ; Plan de prévention des risques littoraux Baie de Bourgneuf Nord ; Plan Climat Air Energie Territorial de Pornic Agglo Pays de Retz ; Rapport annuel 2021 de Air Pays de la Loire ; Observatoire des objectifs régionaux climat-énergie ; Plan de Mobilité de Pornic Agglo Pays de Retz ;

ODD 14/VIE AQUATIQUE

CONSERVER ET EXPLOITER DE MANIÈRE DURABLE LES OCÉANS, LES MERS ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE





et côtiers

OBJECTIF 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Enjeux : Réglementer efficacement la pêche ; interdire les subventions nuisibles à la pêche ; préserver la pêche artisanale ; écosystèmes marins

Atouts	Opportunités
- La Bernerie-en-Retz est engagée dans la préservation de son littoral : Par l'obtention du label Pavillon Bleu, qui est décerné annuellement aux communes qui fournissent des efforts en matière de gestion environnementale des plages. En réduisant l'impact du tourisme sur les écosystèmes marins grâce à l'interdiction du tabac sur les plages, l'arrêt des douches de plages... En mettant en place une gestion différenciée du nettoyage du littoral, selon les endroits le littoral est nettoyé plus ou moins fréquemment. Ce nettoyage se fait manuellement et mécaniquement en fonction de la fragilité du milieu. Pendant la saison creuse, la laisse de mer est maintenue sur le littoral. La gestion du littoral de La Bernerie en Retz est une coopération entre les différents acteurs du territoire, avec Pornic Agglo qui en a la compétence. Les services de l'état sur les questions des risques et de préservation des milieux. Mais aussi des acteurs non-institutionnels : l'association des baies de Bourgneuf, qui travaille à la sensibilisation et à la préservation des milieux. Cette gestion avec plusieurs acteurs implique une superposition des plans de gestion du littoral : - Au niveau national, l'état français a publié en 2017 une stratégie littorale pour la mer et le littoral, Cette stratégie fixe des objectifs à long terme : de transition écologique, de développement d'une économie bleue durable, de bon état écologique du milieu marin et de préservation du littoral. - La Région des Pays de la Loire, en juin 2017, a installé son Assemblée Régionale Mer et Littoral qui participe à la gouvernance et à la mise en place des plans nationaux (telle que la stratégie littoral), la	Possibilité de s'appuyer sur des forces locales ; le monde associatif (ex : pêcheurs à pied), ainsi qu'avec les professionnels de la mer (ex : ostréiculteurs, SNSM) pour surveiller les écosystèmes et la protection de la biodiversité. Les enfants de l'école sont sensibilisés aux enjeux de la protection de la mer. - L'école participe au World Clean Up Day, à la SERD.... Les bernériens ont un affect particulier vis-à-vis de leur littoral. Une partie des activités de La Bernerie dépendent de celle-ci (conchyliculture, tourisme...), les enfants sont sensibilisés et apprennent à vivre avec la mer. Festivités tournées vers la mer (ex : fête de l'estran)

région intègre également ces enjeux dans les documents d'aménagement (ex : SRADET). • Le Département de Loire-Atlantique mène son Défi maritime et littoral depuis début 2016. Le Département finalise actuellement sa démarche avec l'élaboration finale d'une charte d'engagement. • La Bernerie-en-Retz est soumise à deux zones de préservation des milieux aquatiques, ZNIEFF de type I et II, zone Natura 2000. Ces documents sont intégrés dans les documents d'urbanisme. • Economie primaire tournée vers la mer (ex : ostréiculteurs).	
Faiblesses	Menaces
• La multitude des acteurs qui ont un rôle dans la gestion du littoral, implique une confusion et un effet « mille-feuilles administratifs », qui complique la lisibilité dans la gouvernance. • La présence du littoral implique des risques : ○ Un risque de submersion marine ○ Un risque d'érosion côtière ○ Un risque d'inondation	• L'importance du littoral pour l'économie et l'activité de La Bernerie-en-Retz, fragilise le tissu économique local. Quel est l'avenir de La Bernerie si le littoral venait à évoluer ? (Ex : catastrophe maritime)

Source :



ODD 15/VIE TERRESTRE

**PRÉSERVER ET RESTAURER LES
ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES**





OBJECTIF 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Enjeux : Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et écosystèmes d'eau douce ; Promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt ; Lutter contre la désertification ; Restaurer les terres dégradées ; Prendre d'urgence des mesures énergétiques ; Mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité ; Prendre d'urgence des mesures pour mettre un terme aux trafics des espèces végétales et animales protégées ; Empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes ; mobiliser les ressources financières de toutes les provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement.

Atouts	Opportunités
- Un territoire très riche en termes de faune et flore, la baie de Bourgneuf offre une très grande diversité de milieux paysagers : Plaines, bocages, marais, milieu dunaires, espaces boisés... Cela implique une grande diversification des espèces présentes. Ces espèces sont connues et répertoriées dans les inventaires des ZNIEFF (I et II). - La biodiversité et les milieux font l'objet d'une bonne protection réglementaire : ZNIEFF I et II, zone Natura 2000 ou encore un Espace Naturel Sensible (ENS). Cela permet également d'avoir une bonne connaissance de l'état de la faune et la flore locale. - La mairie s'implique dans la préservation et la protection de la biodiversité : - En mobilisant et en sensibilisant les habitants grâce à l'organisation du World Clean Up Day, en communiquant sur la laisse de mer - En s'engageant activement dans la lutte contre les espèces invasives, avec la participation des habitants et le soutien d'une association chargée de la mise en place de pièges. - En intégrant les enjeux de préservation de la biodiversité et des milieux dans ses documents d'urbanisme : repérage des arbres remarquables, des linéaires de haies et des	- Les espaces boisés et les haies sont avec les cultures les principaux réservoirs de CO2 du territoire de Pornic Agglo. Le PCAET de Pornic Agglo a identifié ces espaces comme des outils stratégiques dans la gestion des gaz à effet de serre. Cette position stratégique doit encourager les collectivités à protéger ces espaces boisés/haies. Leur intérêt n'est pas seulement que climatique, les haies sont des réservoirs de biodiversité et limitent la désertification. Le territoire de Pornic Agglo est principalement recouvert par un paysage de bocages, cette particularité explique la très forte densité de haies et de boisements. - Le PCAET de Pornic Agglo intègre ces enjeux de protection du paysage de bocage et de la gestion raisonnée des boisements dans la stratégie du document. (Axe 1 et 2 du PCAET) - Le tissu associatif de La Bernerie est particulièrement actif, sont présentes de nombreuses associations de lutte et de défense de la biodiversité.

espaces de boisement dans les AVAPs ; mise en place d'un zonage spécial autour des trames bocagères dans le PLU et recommandation d'espèces végétales. • Plus spécifiquement les services techniques de la ville mettent en place une gestion des espaces verts respectueuse de l'environnement et de la biodiversité : ○ Depuis janvier 2022, les services ont proscrit l'utilisation des pesticides, en privilégiant des méthodes plus douces comme le paillage dans les massifs ainsi que le désherbage mécanique et/ou manuel pour les espaces publics. Par ailleurs, la végétation spontanée fleurie est laissée en place. ○ Un plan de gestion différenciée a été mis en place par les services techniques depuis 2016 afin d'avoir une gestion raisonnée des espaces verts.	
Faiblesses	Menaces
• Sur le territoire de l'EPCI, 402 hectares ont été consommés en 11 ans, soit 39 hectares par an en moyenne. Environ 70 % de ces terres imperméabilisées ont été utilisées pour la construction d'habitations. • Il n'existe pas d'outil de mesure communale d'artificialisation des sols, il est difficile de trouver cette donnée. • Le marché de l'immobilier et la pression immobilière menacent les espaces végétalisés de La Bernerie-en-Retz.	• Multiplication des acteurs institutionnels, effet « millefeuille administratif » qui complique la lisibilité et la gestion des milieux. • La période de sécheresse de 2022 a fortement impacté les milieux et les espèces, les prévisions des climatologues annoncent de nouvelles périodes de sécheresses au cours des prochaines années (En Pays-de-la-Loire, le comité 21 prévoit +2C° d'ici 30 ans.) . • Au niveau de l'EPCI, les espaces végétalisés sont trop peu développés, en effet : ○ Le taux de boisement (indicateur de la part du territoire de l'EPCI couvert par la forêt) est inférieur à celui des autres EPCI avoisinants. ○ Le taux de boisement moyen du département est inférieur à la moyenne nationale. ○ La région des Pays-de-la-Loire est une région particulièrement artificialisée (taux d'artificialisation supérieur à la moyenne nationale), parmi les départements ligériens, c'est la Loire-Atlantique qui est le plus artificialisé. ○ Les espaces littoraux font face à une forte pression de l'urbanisation, notamment à cause du nombre croissant de bernériens.

Sources : Rapport GIEC Pays de la Loire ; CEREMA ; Plan Locale d'Urbanisme de la commune ;



ODD 16 / PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE
SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES
AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE





OBJECTIF 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

Enjeux : Mettre un terme à la maltraitance ; accès à la justice ; réduire la corruption et les pots de vin ; Institutions transparentes ; Représentation à tous les niveaux caractérisant la prise de décisions ; Protéger les libertés fondamentales ; lois et politiques non discriminatoires

Atouts	Opportunités
- La municipalité s'attache à coconstruire et à concerter avec les habitants de la commune : Des enquêtes sont menées sur les questions de gestion de la commune. (sur les aménagements routiers, la gouvernance de la commune...) Des séries de réunions publiques sont organisées notamment sur des dossiers sensibles (ex : déplacement de l'EPHAD, les inondations de 2022) - La ville s'est dotée d'outil de communication, Intramuros par exemple, qui permettent de diffuser les infos communales. Les comptes rendus du conseil municipal sont disponibles en lignes. Les actions municipales sont présentées dans le bulletin municipal trimestriel.	- La population de La Bernerie est une population active, notamment dans le milieu associatif. Cette vie associative doit être un levier d'action et un relai pour l'équipe municipale. - Il existe plusieurs associations d'habitants de quartier (ex La Rogère)
Faiblesses	Menaces
- En 2020, une seule liste s'est présentée aux élections municipales, composée en partie par d'anciens élus. - Une large part des citoyens de la commune sont des résidents secondaires et ne vivent qu'une partie de l'année sur la commune. Il existe des difficultés à les intégrer à la gouvernance et à la démocratie locale, certains bernériens se montrent réticents.	On constate au niveau national un désintérêt de la population pour la chose politique. Le taux de participation est en baisse à chaque élection. (Pour les législatives de 2022, le taux de participation n'était que de 43.5%)

Sources : Ouest-France ;

ODD 17 / PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

**RENFORCER LES MOYENS DE METTRE
EN ŒUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**





OBJECTIF 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial le développement et le revitaliser

Enjeux : Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement ;

Encourager et promouvoir les partenariats publics, public-privé, et les partenariats avec la société civile ; construire des indicateurs de développement durable

Atouts	Opportunités
- En 2020 la municipalité s'est engagée à développer/encourager la participation des citoyens : Une assemblée citoyenne vient d'être lancée à La Bernerie, elle a pour objectif de créer un lien élus/citoyens et d'être consultée sur les projets. Chaque projet fait l'objet de réunions publiques afin d'expliquer et concerter les habitants sur les projets structurants de La Bernerie (ex : Déplacement de l'EPHAD). Des espaces de rencontres élus/citoyens ont été créés, notamment sur le marché de la commune. - La municipalité rédige actuellement son agenda 2030, ce projet fait l'objet d'investissements économiques et humains, en effet un agent a été recruté spécifiquement sur cette mission. L'agent participe également à la définition et l'animation de l'assemblée citoyenne. - La commune prend part à la gouvernance de plusieurs politiques : gestions du littoral, gestion des déchets, petite enfance, patrimoine...	- Dans l'objectif de répondre aux ODD à La Bernerie en Retz, la municipalité dispose de plusieurs outils : - Elle a la possibilité de définir plusieurs indicateurs de développement durable. Notamment grâce aux documents de protection de la biodiversité locaux, aux études de consommation énergétiques, aux études de l'impact des activités de la commune. - Elle peut s'appuyer sur un tissu associatif fort et avec lequel elle entretient de bonnes relations.
Faiblesses	Menaces

Sources :

Analyse

Au regard des résultats de la méthode « AFOM », il est possible d'identifier des bonnes pratiques à encourager et des pratiques perfectibles à développer/améliorer. Ces résultats peuvent être résumés par le schéma ci-dessous :



Frise analytique

Points stratégiques du diagnostic et perspectives pour l'avenir

Le diagnostic de La Bernerie-en-Retz, réalisé en 2022, a mis en lumière les spécificités de la commune face aux enjeux des Objectifs de Développement Durable (ODD). Des indicateurs ont été identifiés pour établir une vision plus précise de « l'état de santé » du territoire vis-à-vis des 17 ODD. Ils ont révélé une commune dotée d'un riche patrimoine naturel et culturel, avec de nombreux atouts économiques, sociaux et environnementaux, mais également avec des risques et des vulnérabilités.

L'une des caractéristiques du développement durable est sa transversalité : il est donc important de développer et d'améliorer la coopération et la communication entre les services de la commune, entre les élus et leurs services, entre les différents acteurs du territoire et leurs agents.

- Sur le plan environnemental :

La commune bénéficie d'une biodiversité importante, notamment grâce à des zones protégées comme Natura 2000 et ZNIEFF. La préservation des espaces naturels est une priorité, mais l'imperméabilisation des sols liée à l'urbanisation augmente les risques d'inondation et d'érosion côtière.. Bien que des outils réglementaires comme le PPRL existent, leur application reste parfois insuffisante pour anticiper les défis climatiques futurs.

➔ Perspectives pour l'avenir : **Préserver et valoriser les milieux naturels et la biodiversité.** La Bernerie-en-Retz, riche de son patrimoine naturel, doit accentuer ses efforts pour protéger ses écosystèmes. Cela implique de mieux prendre en compte la biodiversité et la limitation de l'imperméabilisation pour les futurs aménagements.

- Sur le plan social :

La commune dispose d'un tissu associatif dynamique et d'un Centre communal d'action social (CCAS) actif, qui contribuent au soutien des populations fragiles et à la cohésion sociale, mais fait face à des difficultés importantes dans le domaine du logement et des mobilités. Le coût de l'immobilier et le manque de logements sociaux et locatifs constituent un frein à l'installation de familles ou de jeunes actifs, tandis que les personnes âgées éprouvent souvent des difficultés à se déplacer

➔ Perspectives pour l'avenir : **Améliorer l'inclusion sociale, l'équité territoriale et l'accès aux services pour les seniors.** Une augmentation progressive de l'offre de logements sociaux permettra de répondre aux besoins des familles et des travailleurs précaires. Les dispositifs de mobilité sociaux tels que les Retz'chauffeurs ou de transport à la demande doivent être encouragés et développés pour faciliter l'accès aux services essentiels.

- Sur le plan économique :

L'économie locale touristique est vulnérable aux aléas saisonniers et climatiques. La création d'entreprises est en augmentation et reste majoritairement orientée vers le secteur tertiaire. Les tensions sur le marché immobilier et l'absence d'infrastructures adaptées aux nouvelles formes de travail peuvent compliquer l'installation durable de nouveaux actifs.

- ➔ Perspectives pour l'avenir : **Diversifier et renforcer l'économie locale.** L'importance du tourisme, moteur économique, peut être équilibré par le développement d'autres secteurs. L'accent devrait également être mis sur le développement d'un tourisme durable, visant à prolonger la saison touristique tout en maîtrisant ses impacts sur le territoire.

- Sur le plan institutionnel :

La commune s'est engagée dans la mise en place de nouvelles formes de participation citoyenne, même si la mobilisation des habitants reste un défi majeur. Ces démarches renforcent le dialogue entre élus et citoyens.

- ➔ Perspectives pour l'avenir : **Renforcer la participation et l'engagement citoyen.** Les initiatives participatives de la commune doivent être consolidées et mieux représenter une diversité de publics. Une communication renforcée pourra aider à intégrer davantage les jeunes et les résidents secondaires. En valorisant le dynamisme associatif, la commune peut déployer des projets collectifs ambitieux.

DEFINITION DES AXES ET CHOIX DES AXES STRATEGIQUES DU DOCUMENT

Le comité de pilotage (COPIL)

Pour définir les actions et les axes stratégiques du document, il a été décidé de travailler en mettant en place un comité de pilotage (COPIL).

Un Comité de Pilotage (COPIL) est un groupe de travail transversal, chargé de veiller au bon fonctionnement des projets au sein d'une collectivité ou d'une entreprise. Dans le cadre de l'Agenda 2030, le COPIL de La Bernerie-en-Retz réunit des élus, des agents communaux et des habitants pour superviser la rédaction, le suivi et la mise en œuvre des actions en faveur du développement durable.

Rôle et missions du COPIL

Le COPIL joue un rôle central dans le processus de l'Agenda 2030. Il a pour missions principales :

- **Orienter le document stratégique** : En s'appuyant sur un diagnostic territorial réalisé en amont, le COPIL guide l'élaboration des priorités de l'Agenda.
- **Choisir les actions** : Il sélectionne les initiatives pertinentes à répertorier dans l'Agenda 2030.
- **Rédiger les fiches actions** : Le COPIL apporte son expertise pour formuler des actions claires et structurées.
- **Assurer le suivi des actions** : Il surveille la mise en œuvre des projets, apportant des modifications ou des amendements si nécessaire.

Ces rôles sont évolutifs et s'adaptent aux besoins identifiés lors des différentes phases du projet.

Composition du COPIL

Afin d'assurer une représentativité diversifiée, le COPIL est composé de trois grandes catégories de membres :

1. **Les élus de la commune** : Principalement issus de la commission développement durable.
2. **Les agents communaux** : Leur implication a été encouragée par des publications internes, comme celle dans *Le Coin de la Collectivité* (numéro 2, juin 2023), et lors des échanges organisés pendant la phase de diagnostic.

3. Les habitants de La Bernerie-en-Retz : Regroupés en plusieurs sous-catégories :

- Membres de l'assemblée citoyenne.
- Acteurs du tissu associatif local, qui est une force majeure de la commune.
- Citoyens ayant participé aux manifestations ou aux enquêtes organisées sur le développement durable.

Tous les participants sont bénévoles. Ils participent à titre volontaire pour enrichir les réflexions et apporter leurs expériences variées.

Organisation et fonctionnement

Le COPIL fonctionne selon des modalités précises, définies pour assurer son efficacité et sa cohésion :

- **Réunions** : Le comité s'est réuni environ dix fois depuis sa création jusqu'en avril 2025, à la demande de l'élue en charge de l'Agenda 2030 ou du maire. Ces réunions comprennent des ateliers de réflexion et des moments de discussion. Les comptes rendus sont disponibles sur le site web de la ville.
- **Outils mis à disposition** :
 - Le diagnostic territorial, disponible en versions simplifiée et complète.
 - Les résultats des enquêtes et ateliers organisés dans le cadre du développement durable.
 - Les documents de référence comme les guides de l'ONU et du Comité 21, ou encore des exemples d'Agenda 2030 d'autres collectivités.
 - Le portrait faune-flore réalisé par le CPIE Logne-Grand Lieu et les données du territoire fournies par la DREAL.

Ces ressources servent à préparer les réunions, structurer les réflexions et accompagner les décisions du COPIL.

Choix des actions et des axes stratégiques

Choisir les actions



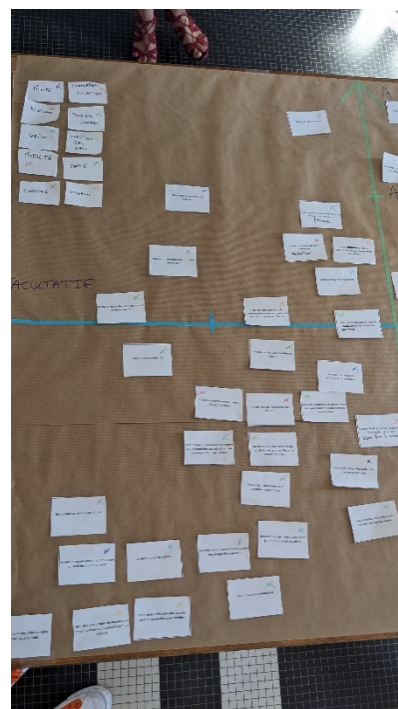
Réunion du 6 juillet 2023 en présence du Maire et des membres du COPIL

Lors de la réunion du 6 juillet 2023 le COPIL s'est réuni et a travaillé au choix des actions et à la définition des axes stratégiques du document. Au préalable les membres du COPIL avait été réunis le 31 mai 2023 pour une présentation du diagnostic qui avait été rédigé en début d'année 2023.

Pendant cette réunion ont été présentées les idées d'actions recueillies d'après les enquêtes proposées aux bernériens par internet et dans le bulletin municipal. Ces actions Ont été présentées lors de la journée de sensibilisation au Développement durable de Février 2023.

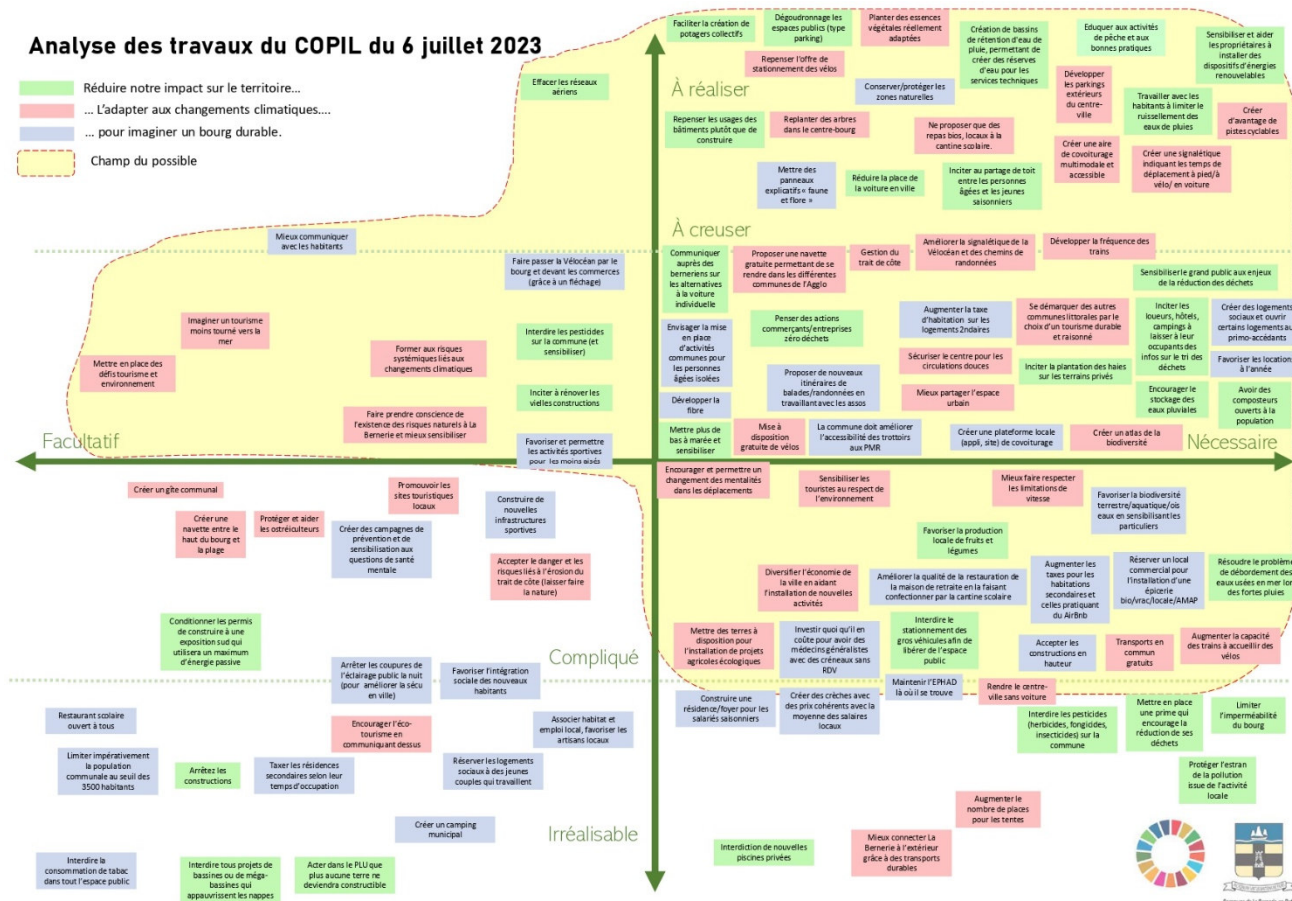
Il a été ensuite demandé aux membres de classer et de trier ces actions en fonction de leur pertinence, notamment vis-à-vis du diagnostic développement durable réalisé, de la taille de la commune, de ses compétences et son budget, et de leur faisabilité.

Une fois ces actions triées, elles ont été réunies en trois parties en fonction de leurs thématiques et de leurs objectifs. Ces trois parties forment les trois axes stratégiques du document.



Ces trois axes sont :

- Réduire notre impact...
- ...Adapter le territoire au changement climatique...
- ...Pour imaginer un bourg durable



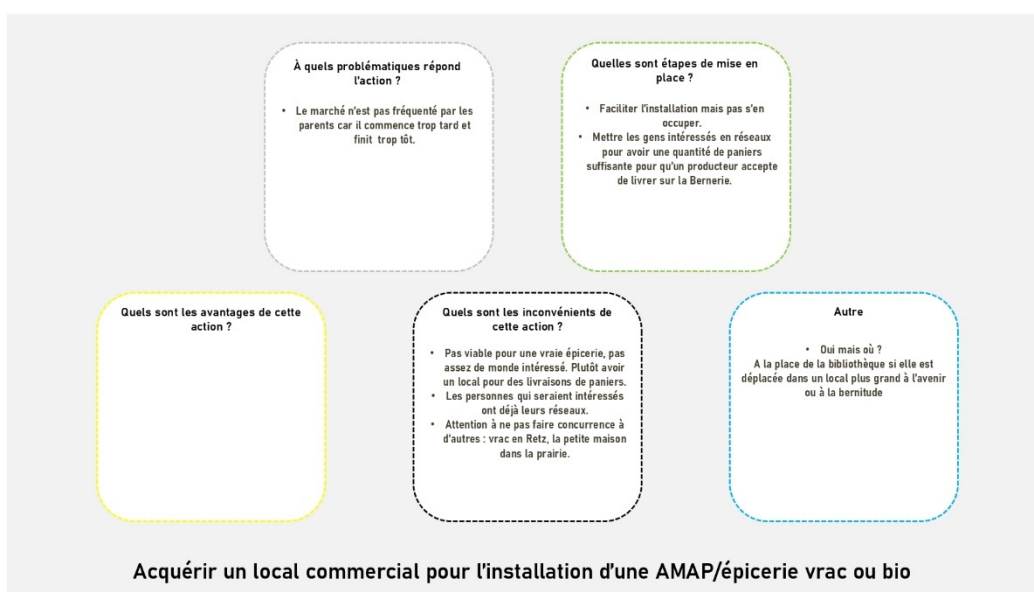
Résultats de l'atelier du 6 juillet 2023

Définir les actions

Les réunions suivantes ont permis de définir et de rédiger les actions retenues lors de cette séance du 6 juillet 2023. Chaque séance est organisée autour d'un des trois axes qui ont été énoncés et qui structure le document. Ces séances débutent autour d'un exercice de réflexion collective. Chaque membre du COPIL est invité à réagir à une thématique, autour d'une photographie, d'une donnée ou de réflexions d'habitants de la commune.



Extrait du compte-rendu de la réunion du 17 novembre 2023 – Premier atelier



Extrait du compte-rendu de la réunion du 11 janvier 2024 - Deuxième atelier

Dans un second temps, les membres étaient invités à réfléchir sur les actions choisies en identifiant : les objectifs, les forces et faiblesses du territoire, les partenaires possibles, les moyens de réalisation de l'action, les indicateurs de réussite de l'action, le calendrier de la mise en place l'action... Ce travail a par la suite permis la réalisation des fiches actions par les services de la commune.

Les fiches actions

Une fiche action est un document structuré et utilisé principalement dans les contextes de gestion de projets, de suivi d'activités. Elle sert à planifier, décrire et suivre une action spécifique afin d'atteindre un objectif clairement défini. Voici ses principales caractéristiques et fonctions :

Objectifs de la fiche action

- Clarifier : Identifier précisément une action à réaliser.
- Planifier : Détailler les étapes nécessaires pour accomplir l'action.
- Responsabiliser : Définir les acteurs responsables et impliqués.
- Suivre et évaluer : Faciliter le suivi de la mise en œuvre et mesurer l'atteinte des objectifs.

Structure des fiches actions

1. Identité de l'action :
 - Titre ou nom de l'action.
 - Axe et thématique de l'action.
 - Date de création et échéance.
2. Description de l'action.
3. Objectifs de l'action :
 - Définition claire et concise des objectifs à atteindre.
4. Moyens mis en œuvre :
 - Actions à mettre en place pour réaliser l'actions.
5. Indicateurs de suivi :
 - Mesures permettant de vérifier l'efficacité de l'action.
 - Résultats attendus.
6. Portage de l'action et partenaires
 - Responsable de l'action (la personne ou l'équipe chargée de sa réalisation).
 - Acteurs impliqués (collaborateurs, partenaires, etc.).
7. Ressources nécessaires :
 - Estimation du budget.
 - Aides financières et subventions.
8. Calendrier :
 - Date de fin ou calendrier prévisionnel.

LES FICHES ACTIONS

Thématiques	Objectifs	Actions	Suivi
Axe 1 - Réduire notre impact			
Diminution de notre empreinte carbone	Réduire les consommations énergétiques	A1 : communiquer sur la réduction de la consommation énergétique des logements et sur l'éco-construction A2 : mettre en place des panneaux photovoltaïques sur le territoire communal	à réaliser en cours
	Favoriser le transport collectif	A3 : développer le covoiturage A4 : mettre en place un transport collectif adapté au territoire	à poursuivre à poursuivre
	Réduire la place de la voiture	A5 : trouver des alternatives à la voiture individuelle A6 : développer les déplacements doux A7 : créer une signalétique pour les déplacements doux	à réaliser à poursuivre en cours
Réduction des déchets	Sensibiliser les habitants et les vacanciers	A8 : sensibiliser le grand public aux enjeux de réduction des déchets A9 : réaliser un défi famille zéro déchet A10 : sensibiliser les scolaires à la réduction des déchets A11 : sensibiliser les vacanciers au tourisme durable	à réaliser à poursuivre à poursuivre à poursuivre
	Travailler avec les professionnels	A12 : accompagner les commerçants dans la réduction et le tri des déchets A13 : travailler avec les ostréiculteurs sur la réduction des déchets liés à leur activité	à réaliser À réaliser
	Trier les déchets organiques	A14 : mettre en place des composteurs collectifs et des bacs de collecte de biodéchets	en cours
Biodiversité	Protéger et recenser la biodiversité	A15 : recenser la biodiversité communale A16 : réaliser un sentier d'interprétation	à poursuivre en cours
	Végétaliser	A17 : planter des essences adaptées au réchauffement climatique A18 : inciter aux plantations de haies dans les jardins A19 : mettre en place l'opération "une naissance, un arbre" A20 : obtenir le label "villes et villages fleuris"	à poursuivre à réaliser réalisée réalisée
Axe 2 - S'adapter au changement climatique			
Enjeux liés à l'eau	Mieux gérer les épisodes pluvieux	A21 : créer des bassins communaux de rétention d'eau de pluie	à poursuivre
		A22 : améliorer la gestion des eaux de pluie	à poursuivre

	Faire face à la sécheresse	A23 : Développer une activité touristique en rétro-littoral	à poursuivre
	La mer	A24 : obtenir le label Pavillon bleu A25 : former aux risques de submersion marine et d'érosion côtière	réalisée en cours
Risques climatiques	Eduquer et sensibiliser	A26 : sensibiliser les berneriens aux risques climatiques A27 : sensibiliser les vacanciers aux risques climatiques	à réaliser à réaliser
Alimentation durable	Favoriser les circuits courts	A28 : Inciter à produire localement A29 : Inciter à consommer des produits locaux et saison	à poursuivre à réaliser
	Proposer une alimentation saine	A30 : proposer une alimentation saine et de qualité au restaurant scolaire	réalisée
Axe 3 : Imaginer un bourg durable			
Aménagements et projets durables	Construire de manière écologique	A31 : favoriser les matériaux biosourcés pour les nouvelles constructions	à réaliser
		A32 : créer de nouveaux logements sociaux	à poursuivre
	Penser le logement pour tous	A33 : adapter l'espace public aux PMR A34 : favoriser le logement à l'année A35 : aménager l'ancienne école privée pour en faire un pôle social	à poursuivre réalisée en cours
	Co-construire les projets	A36 : mettre en place une assemblée de citoyens A37 : favoriser la participation des citoyens	réalisée à poursuivre
Mobilités douces	Améliorer la circulation dans le centre-bourg	A38 : développer le stationnement en extérieur du centre-ville A39 : renforcer la signalétique vers les zones de stationnement A40 : sécuriser les déplacements doux	en cours en cours à poursuivre
	Mobilité et entraide	A41 : mettre en place un auto-stop organisé au sein de la commune	à réaliser
Bien-être et bien-vivre	Permettre l'accès au logement pour tous	A42 : proposer des résidences pour les travailleurs saisonniers A43 : inciter au logement chez l'habitant	à poursuivre à poursuivre
	Prendre soin des seniors	A44 : aider les plus fragiles dans la pratique d'une activité sportive A45 : accompagner les structures locales qui s'occupent des seniors	à poursuivre En cours
	Accompagner le développement de services	A46 : répondre aux besoins de garde d'enfants A47 : faciliter l'installation de médecins généralistes	à poursuivre en cours

à réaliser : l'action est à mener (au 6 juin 2025, date de validation de l'Agenda 2030 par le conseil municipal)

en cours : un projet qui concerne cette action est en cours

à poursuivre : un ou plusieurs projets ont été menés et peuvent être reproduits ou complétés

réalisée : l'action a été menée par la réalisation d'un ou plusieurs projets

A1 Communiquer sur la réduction de la consommation énergétique des logements et sur l'écoconstruction	RÉDUIRE NOTRE IMPACT	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ : 20/05/2025
	Diminution de notre empreinte carbone <i>Réduire les consommations énergétiques</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
L'action vise à sensibiliser les habitants aux pratiques de construction durable et à l'efficacité énergétique. Elle se concrétise par des campagnes d'information, des ateliers, des supports de communication variés, et des partenariats avec des acteurs locaux comme la DDTM, l'ADEME, des associations environnementales et des professionnels du bâtiment.

Objectifs de l'action
• Sensibilisation : Informer les habitants sur les avantages de la réduction de la consommation énergétique et des pratiques d'écoconstruction. • Réduction de l'empreinte carbone : Encourager des pratiques de construction et de rénovation qui diminuent les émissions de gaz à effet de serre. • Amélioration du confort et de la santé : Promouvoir des logements plus sains et confortables grâce à une meilleure efficacité énergétique.

Moyens mis en œuvre
• Campagnes d'information : organisation de réunions publiques, ateliers et séminaires sur les thèmes de l'efficacité énergétique et de l'écoconstruction. • Création de supports de communication : création de brochures, affiches, articles dans le bulletin municipal et utilisation des réseaux sociaux pour diffuser des informations pertinentes. • Mise en place de partenariats locaux : collaboration avec des experts locaux, des associations spécialisées et des institutions pour apporter des conseils et des témoignages concrets. • Visites de sites : organisation de visites de maisons exemplaires en matière d'efficacité énergétique et d'écoconstruction.

Indicateurs de suivi

- Taux de participation : Nombre d'habitants participant aux ateliers, réunions et visites organisés.
- Engagement des ménages : Nombre de foyers entreprenant des travaux de rénovation énergétique ou adoptant des pratiques d'écoconstruction suite aux actions de communication.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• Services de l'État : Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), Agence de la transition écologique (ADEME). • Collectivités territoriales : Conseil départemental de la Loire-Atlantique, Région Pays de la Loire. • Associations locales : Associations environnementales, collectifs citoyens engagés dans la transition énergétique. • Professionnels du bâtiment : Artisans locaux spécialisés en écoconstruction, architectes, bureaux d'études. • Institutions financières : Banques proposant des prêts verts ou des financements pour la rénovation énergétique.

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• Fonds de l'ADEME : L'Agence de la transition écologique propose des aides pour des projets de sensibilisation à la transition énergétique. • Subventions régionales : La Région Pays de la Loire offre des financements pour des initiatives locales en faveur de l'environnement et de l'énergie. • Programmes européens : Des fonds tels que le FEDER peuvent financer des projets innovants en matière d'énergie et d'environnement.

Calendrier
Réalisation en 2027-2028

A2 Développer les installations de panneaux photovoltaïques sur le territoire communal	RÉDUIRE NOTRE IMPACT	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ : 20/05/2025
	Diminution de notre empreinte carbone <i>Réduire les consommations énergétiques</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)			
			

Description de l'action
Déjà initiée par l'agglomération via la publication de son PCAET, la transition énergétique doit également être portée par les communes du territoire. À La Bernerie-en-Retz, cela se traduit par la volonté des élus de développer la part du photovoltaïque parmi les autres sources d'énergies. Cependant, de nombreuses contraintes existent à La Bernerie, telles que l'orientation, l'état du patrimoine bâti communal et la réglementation d'urbanisme. La modification du PLU en 2022, a permis cependant d'assouplir certaines réglementations et faciliter la pose des panneaux photovoltaïques à La Bernerie en Retz. Cela a conduit les élus à privilégier deux options : installer des panneaux sur un bâtiment municipal et/ou aménager une centrale photovoltaïque sur des terrains en friche au nord (ancienne décharge). Des entreprises ont été contactées en 2025, et la consultation durera jusqu'à la mi-2025.

Objectifs de l'action
• Respecter le PAET de Pornic Agglo : en contribuant aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'augmentation de la part des énergies renouvelables. • Diminuer les dépenses énergétiques de la commune en produisant de l'électricité sur place. • Renforcer l'autonomie énergétique : augmentation de l'indépendance énergétique de la commune face aux fluctuations du marché. • Réduire l'impact environnemental : diminution des émissions de CO2 et autres polluants, aidant à lutter contre le changement climatique. • Sensibiliser et éduquer : encourager les citoyens à adopter des pratiques durables et à comprendre les bénéfices des énergies renouvelables. • Stimuler l'innovation et le développement local et attirer des investissements dans les technologies vertes.

Moyens mis en œuvre
• Identification des opportunités de développement photovoltaïque • Accompagnement par des acteurs du territoire et l'agglomération. • Étude et analyse du patrimoine bâti communal afin d'identifier les bâtiments qui pourront supporter des panneaux solaires. • Rencontre avec des entreprises du territoire et mise en concurrence. • Pose des panneaux

Indicateurs de suivi
• Nombres de panneaux posés à La Bernerie en Retz • Puissance générée par les panneaux photovoltaïques communaux

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• La commune est actuellement accompagnée par EnR44, une Société d'Économie Mixte en Loire-Atlantique dédiée à la transition énergétique et au développement de projets d'énergies renouvelables comme le solaire, dans cette action. • ADEME • Pornic Agglo Pays de Retz

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	

Calendrier
2027-2028

A3 Développer le covoiturage	RÉDUIRE NOTRE IMPACT	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ :
	Diminution de notre empreinte carbone <i>Favoriser le transport collectif</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
En France, seulement 3% des trajets domicile-travail sont réalisés en covoiturage. Pour augmenter cette proportion, la commune propose de développer le covoiturage en mettant en œuvre plusieurs moyens concrets. Des infrastructures dédiées sont aménagées pour encourager les trajets partagés : par exemple, l'aire de covoiturage du Poteau a déjà été inaugurée, offrant un espace sécurisé pour les covoitureurs. Pornic Agglo Pays de Retz travaille également à la mise en œuvre de lignes de covoiturage sur le territoire.

Objectifs de l'action
• Réduction des émissions de CO2 : en augmentant le nombre de trajets partagés, on diminue le nombre de véhicules sur la route. • Diminution de la congestion routière : moins de voitures individuelles = moins de trafic. • Économies financières pour les usagers : partager les coûts de transport réduit les dépenses individuelles. • Renforcement de la cohésion sociale : encourager les interactions entre les habitants.

Moyens mis en œuvre
• Création et développement d'infrastructures dédiées : aménagement de lignes et d'aires de covoiturage (comme celle qui a été réalisée le long de la RD66). Ces espaces doivent permettre notamment de créer des pôles de transports doux (covoiturage, transport en commun, mobilités actives). • Utilisation des plateformes de covoiturage : communiquer sur l'utilisation d'une plateforme numérique commune (OuestGO...) • Incitations financières : offrir des primes aux nouveaux covoitureurs et proposer des subventions qui valorisent les bonnes pratiques du territoire (associations ou entreprises). Ces incitations financières sont principalement destinées aux agents de la commune qui, pour la plupart, habitent le Pays de Retz. • Campagnes de sensibilisation : informer et encourager les habitants à adopter le covoiturage.

Indicateurs de suivi
• Nombre de trajets covoiturés : suivi du nombre de trajets réalisés en covoiturage. • Satisfaction des usagers : enquêtes de satisfaction auprès des utilisateurs. • Économies réalisées : calcul des économies financières pour les usagers.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz Pornic Agglo Pays de Retz	• État et collectivités locales : Ministère de la Transition écologique, Région Pays de la Loire. • Institutions : Cerema, ADEME. • Associations : associations locales de mobilité durable. • Entreprises : plateformes de covoiturage comme OuestGo, entreprises locales pour des partenariats.

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• Fonds vert : soutien aux projets de développement d'infrastructures de covoiturage. • Prime de 100 € pour les nouveaux conducteurs : incitation pour démarrer le covoiturage, via le Plan National du covoiturage au quotidien • Forfait Mobilités durables : aide pour les employeurs encourageant le covoiturage.

Calendrier
2023-2028

A4 Mettre en place un transport collectif adapté au territoire	RÉDUIRE NOTRE IMPACT	Date de Création : 01/07/24 MÀJ :
	Diminution de notre empreinte carbone <i>Favoriser le transport collectif</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)
 

Description de l'action
Sur des territoires ruraux, il est souvent compliqué de mettre en place un système de transport collectif qui profite à tous. En France, le transport à la demande (TAD) représente une solution de mobilité flexible et adaptée aux zones peu denses. Ce service vise à améliorer la mobilité des habitants en leur proposant de réserver un trajet jusqu'à la veille du déplacement au tarif d'un ticket de bus. Depuis le 1er juillet 2024, le TAD a été mis en place par Pornic Agglo Pays de Retz, qui a amélioré le service proposé précédemment par la région. Il permet de transporter les habitants à l'heure demandée, du lundi au vendredi, d'un point d'arrêt à proximité de chez eux vers un point de centralité, telles que les zones d'emploi, de commerces, les centres bourgs ou les gares, sur les territoires de Pornic Agglo Pays de Retz et de la communauté de commune Sud Estuaire.

Objectifs de l'action
• Améliorer le niveau d'offre en transport en commun : augmenter le nombre de jours et les plages horaires de fonctionnement du service, l'ouvrir au plus grand nombre, en particulier les actifs. • Proposer un service qui bénéficie à tous les habitants (un très grand nombre de points d'arrêts). • Mettre en place d'un service de transport à la demande dynamique : possibilité de gérer des réservations juste avant le déplacement. • Éviter la circulation de bus vides : le transport à la demande ne circule que s'il y a des réservations.

Moyens mis en œuvre
• Infrastructures : création de points d'arrêt spécifiques pour le TAD, avec une centaine d'arrêts desservis. • Technologie : utilisation d'une plateforme internet pour gérer les demandes et optimiser les trajets, en lien avec les services de la Région. • Accessibilité : mise en place de véhicules adaptés pour les personnes à mobilité réduite. • Communication : campagnes de sensibilisation pour informer les habitants sur le service.

Indicateurs de suivi
• Nombre d'utilisateurs : suivi du nombre de personnes utilisant le service. • Satisfaction des utilisateurs : enquêtes de satisfaction auprès des usagers. • Nombre de trajets réalisés : suivi des trajets effectués par le TAD.

Porteurs de l'action	Partenaires
Pornic Agglo Pays de Retz	• Mairie de La Bernerie-en-Retz. • Région Pays de la Loire, via ALéop. • ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	

Calendrier
2022 : Approbation du Plan de De Mobilité (PDM) le 22 septembre. 2024-2026 : Mise en œuvre des actions sur toute la durée du PDM, avec un focus sur l'optimisation du TAD. 1er juillet 2024 : Lancement du nouveau service de TAD.

A5 Trouver des alternatives à la voiture individuelle	RÉDUIRE NOTRE IMPACT	Date de Création : 06/07/23 MÀJ :
	Diminution de notre empreinte carbone <i>Réduire la place de la voiture</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
La commune s'engage à réduire la dépendance à la voiture individuelle en développant des alternatives de mobilité durable. La voiture est souvent un indispensable dans des territoires peu desservis par les transports en commun, et elle restera nécessaire à certains. Néanmoins, des alternatives peuvent être trouvées pour certains trajets, en particulier les plus courts.

Objectifs de l'action
• Réduction des émissions polluantes : diminuer la pollution atmosphérique en limitant l'usage de la voiture individuelle. • Amélioration de la qualité de vie : réduire les nuisances sonores et les embouteillages. • Promotion de la santé publique : encourager des modes de déplacement actifs, favorisant l'activité physique. • Cohésion sociale : développer des initiatives communautaires telles que le covoiturage et les pédibus.

Moyens mis en œuvre
• Mise en place de points d'autostop : créer des espaces dédiés (type panneaux « pouce ») pour faciliter le partage de trajets, en particulier pour aller des différents quartiers de la commune vers le centre-bourg (et inversement). Cela profiterait particulièrement aux personnes âgées allant faire leurs courses en centre-ville. • Développement de pédibus et/ou vélobus : organiser des trajets encadrés à pied ou à vélo pour les trajets scolaires. L'expérimentation du Woodybus (vélo électrique collectif) pourrait également être reconduite pour étudier une possible mise en place. • Location de vélos électriques et vélo-cargo : permettre de tester un nouveau mode de transport. • Sécurisation des circuits : aménager des infrastructures sécurisées pour les piétons et les cyclistes. • Sensibilisation et incitation : mener des campagnes pour encourager l'utilisation des transports alternatifs.

Indicateurs de suivi
• Taux de participation : nombre d'habitants utilisant les alternatives proposées. • Satisfaction des usagers : enquêtes auprès des habitants sur les nouvelles solutions de mobilité. • Nombre d'accidents : évolution des incidents impliquant des piétons ou des cyclistes.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz Pornic Agglo pays de Retz (pour la location de vélos électriques)	• Collectivités territoriales : Conseil départemental de la Loire-Atlantique, Région Pays de la Loire. • Associations locales : organisations promouvant la mobilité douce et le covoiturage. • Établissements scolaires : pour la mise en place de pédibus et la sensibilisation des élèves. • Transports publics : collaboration avec les opérateurs pour améliorer l'offre de transport collectif.

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• Fonds vert : programme visant à soutenir les projets de transition écologique des collectivités locales. • Programme France Mobilités : offre des aides pour développer des solutions de mobilité durable. • Aides régionales : la Région Pays de la Loire propose des subventions pour les projets de mobilité douce. • ADEME : l'Agence de la transition écologique soutient financièrement les initiatives en faveur de la mobilité durable. • Aides européennes : des fonds tels que le FEDER peuvent être mobilisés pour des projets innovants en matière de transport

Calendrier
Objectif 2030

A6 Développer les déplacements doux	RÉDUIRE NOTRE IMPACT	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ : 20/05/2025
	Diminution de notre empreinte carbone <i>Réduire la place de la voiture</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
L'action vise à promouvoir des modes de transport respectueux de l'environnement tels que le vélo, la marche ou les trottinettes, tout en améliorant la sécurité et la praticité des déplacements pour tous les usagers.

Objectifs de l'action
• Amélioration de la qualité de vie : réduction du bruit et de la pollution, création d'espaces publics plus agréables. • Promotion de la santé publique : encouragement à l'activité physique régulière. • Réduction de l'empreinte carbone : diminution des émissions liées aux transports motorisés. • Sécurité routière : aménagements spécifiques pour protéger les usagers vulnérables.

Moyens mis en œuvre
<u>Étude et enquête des habitudes locales :</u> • Diagnostic des pratiques actuelles : réalisation d'enquêtes auprès des habitants pour comprendre leurs habitudes de déplacement, les freins à l'usage des modes doux, et leurs attentes en termes d'infrastructures. • Analyse des flux : observation et cartographie des itinéraires fréquemment empruntés par les cyclistes et piétons. • Recueil des besoins spécifiques : collaboration avec des groupes cibles (parents, scolaires, personnes âgées, personnes à mobilité réduite) pour identifier les priorités. <u>Aménagements d'infrastructures :</u> • Création de pistes cyclables sécurisées, élargissement des trottoirs, mise en place de zones piétonnes. • Installation de stationnements vélos à des points stratégiques (centre-ville, écoles, gares). • Aménagement de zones de partage de la voirie (zones de rencontres, chaucidou...).

Signalétique adaptée :

- Installation de panneaux directionnels spécifiques pour les cyclistes et piétons.
- Marquages au sol pour sécuriser les trajets et indiquer les zones dédiées.

Sensibilisation et communication :

- Organisation de campagnes d'information (flyers, affiches, réseaux sociaux) pour promouvoir les avantages des déplacements doux.
- Ateliers pratiques, comme des formations à la sécurité à vélo pour les enfants et adultes.
- Partenariats avec l'école, les associations locales et entreprises.

Indicateurs de suivi

- Fréquentation : augmentation du nombre d'utilisateurs des pistes cyclables et zones piétonnes.
- Sécurité : diminution des accidents impliquant des piétons ou cyclistes.
- Satisfaction des habitants : enquêtes montrant une perception positive des aménagements.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• Collectivités territoriales : Conseil départemental de Loire-Atlantique, Région Pays de la Loire, Pornic Agglo Pays de Retz. • Services de l'État : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). • Associations locales : La Roue Tourne en Retz, Les marcheurs de l'amitié, Place au Vélo en Retz.

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• Fonds Mobilités Actives : soutien aux infrastructures cyclables. • Aides régionales : la Région Pays de la Loire propose des subventions pour les projets de mobilité douce. • Programmes européens : le Fonds européen de développement régional (FEDER) peut financer des projets de mobilité durable. • Aides départementales : le Conseil départemental de Loire-Atlantique offre des aides pour les aménagements doux.

Calendrier

Objectif 2030

A7 Créer une signalétique pour les déplacements doux	RÉDUIRE NOTRE IMPACT	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ : 20/05/2025
	Diminution de notre empreinte carbone <i>Réduire la place de la voiture</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)
 

Description de l'action
L'action vise à promouvoir les mobilités actives (marche et vélo) au sein de la commune. En installant des panneaux indiquant les temps estimés pour se rendre à pied ou à vélo vers les principaux points d'intérêt (écoles, commerces, lieux touristiques, services publics), cette initiative cherche à inciter les habitants et visiteurs à privilégier des modes de transport actifs plus respectueux de l'environnement.

Objectifs de l'action
• Promotion des mobilités actives telles que la marche et le vélo, en informant les habitants des temps de trajet (souvent plus courts qu'ils l'imaginent). • Réduction de l'utilisation des véhicules motorisés et, par conséquent, des émissions de gaz à effet de serre. • Amélioration de la santé publique en incitant à une activité physique régulière. • Facilitation de l'orientation des résidents et des estivants grâce à une signalétique claire et compréhensible par tous.

Moyens mis en œuvre
• Étude préalable des flux de déplacement et des itinéraires principaux. • Conception de la signalétique en collaboration avec des experts en design urbain, en prenant en compte les suggestions issues de la concertation. • Fabrication et installation des panneaux indiquant les temps de déplacement à pied ou à vélo vers les points d'intérêt locaux. • Campagnes de sensibilisation pour informer la population.

Indicateurs de suivi
• Réduction du trafic automobile dans les zones concernées. (compteur numérique en lien avec services du Département) • Retour et avis des habitants et des visiteurs sur la nouvelle signalétique.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• Conseil départemental de la Loire-Atlantique : soutien financier, technique et conseil dans le cadre des politiques départementales en faveur des mobilités douces. • Agence de la Transition Écologique (ADEME) : expertise et subventions pour promouvoir les actions locales de réduction des émissions de CO₂ et de développement des mobilités actives. • Associations locales : groupes promouvant le vélo, la marche ou l'environnement (Les marcheurs de l'amitié, La roue tourne en Retz, Place au vélo). • Commerçants et entreprises locales. • Établissement scolaire : intégration du projet dans des activités pédagogiques. • Habitants et collectifs citoyens : participation à la concertation et à la co-construction pour adapter la signalétique aux besoins locaux. • Architecte des bâtiments de France et Conseil de l'Urbanisme de l'Architecture et de l'Environnement. • Réseaux de transport (Pornic Agglo, Région et Département) : collaboration pour intégrer la signalétique dans les zones desservies.

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• Fonds verts : ce programme vise à soutenir les initiatives locales en faveur de la transition écologique. • Subventions de l'ADEME : l'Agence propose des aides pour les projets promouvant les mobilités douces. • Aides départementales : le Conseil départemental de la Loire-Atlantique offre des subventions pour les projets d'aménagement urbain durable.

Calendrier
Objectif 2026-2027

A8 Sensibiliser le grand public aux enjeux de réduction des déchets	RÉDUIRE NOTRE IMPACT	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ : 20/05/2025
	Réduction des déchets <i>Sensibiliser les habitants et les vacanciers</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
Cette action vise à renforcer l'implication des habitants dans la réduction de nos déchets et à créer une dynamique collective pour un environnement plus durable. Elle se met en place au moyen des 3 R : Réduire, Réutiliser, Recycler. Aujourd'hui la commune s'engage déjà dans cette politique de sensibilisation : mise en place d'une défi « familles zéro déchets » ; rencontre avec les bernerriens sur le marché. Elle est également épaulée par Pornic Agglo Pays de Retz, qui fait de la sensibilisation via des ateliers ; ses outils de communication (magazine, réseaux sociaux, affichage) ; et un stand de sensibilisation sur le marché.

Objectifs de l'action
• Réduire le volume de déchets produit par les habitants. • Sensibiliser la population aux bonnes pratiques. • Encourager la participation active des citoyens à des initiatives locales (ateliers, compostage, tri sélectif). • Promouvoir les alternatives écologiques (emballages réutilisables, compostage, consigne). • Favoriser la réutilisation et le recyclage d'objets. • Renforcer la collaboration avec les commerces, associations et entreprises locales. • Mettre en place un suivi et des incitations pour réduire les déchets à la source

Moyens mis en œuvre
• Créer des affiches et flyers, organiser des événements (ateliers, projections) pour expliquer l'impact des déchets et les solutions à adopter (réduire, réutiliser, recycler), installer des panneaux d'information et utiliser les réseaux sociaux pour diffuser des conseils. • Organiser des ateliers pratiques sur la fabrication de produits ménagers, la réparation d'objets, la couture, le compostage... • Créer une ressourcerie et/ou un repair café et organiser des vide-greniers réguliers. • Travailler avec des associations pour organiser des collectes spécifiques (textiles, meubles, équipements électroniques).

- Installer des points de collecte pour déchets spécifiques (piles, ampoules) et promouvoir la consigne pour les contenants en verre
- Mettre en place un système de prêt d'outils pour limiter l'achat et le gaspillage de matériel.

Indicateurs de suivi

- Réduction du volume de déchets collectés.
- Taux de participation des habitants aux ateliers et événements.
- Engagement sur les réseaux sociaux (interactions, partages, publications liées à l'action).

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• Pornic Agglo Pays de Retz : gestion de la collecte et du traitement des déchets, soutien aux initiatives locales. • Le Réservoir/Ressourcerie du Pays de Retz : sensibilisation et événements. • Associations et collectifs : Le Temps des Cerises, Surfrider, Hirondelle... • ADEME : soutien financier et technique pour les projets de transition écologique. • Le tissu économique local, l'association des commerçants.

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• Pornic Agglo Pays de Retz : elle propose des aides financières pour des projets locaux liés à la gestion des déchets. • Agence de la Transition Écologique (ADEME) : elle offre des subventions pour des initiatives visant à réduire l'impact environnemental, notamment en matière de gestion des déchets. • Région des Pays de la Loire : dans le cadre de sa Stratégie Régionale Economie Circulaire, la région soutient des projets de prévention et de valorisation des déchets. • Fondation de France : elle finance des projets environnementaux, y compris ceux axés sur la réduction des déchets.

Calendrier

Objectif 2030

A9 Réaliser un défi famille zéro déchet	RÉDUIRE NOTRE IMPACT	Date de Création : 01/09/2021 MÀJ :
	Réduction des déchets <i>Sensibiliser les habitants et les vacanciers</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
En France, chaque habitant produit en moyenne 530 kg de déchets ménagers par an. La commune a mis en place un "Défi Famille Zéro Déchet" pour sensibiliser et réduire. Entre octobre 2021 et février 2022, une dizaine de familles ont été accompagnées pour réduire leurs déchets d'au moins 30%. Il est intéressant de renouveler ce type de défi pour poursuivre la sensibilisation.

Objectifs de l'action
• Sensibilisation des participants aux gestes de réduction des déchets. • Formation de citoyens ambassadeurs capables de diffuser le message zéro déchet. • Réduction de la quantité de déchets produite par les familles participantes. • Promotion des modes de vie et de consommation responsable. • Création d'une dynamique collective autour de la démarche zéro déchet.

Moyens mis en œuvre
• Mise en place et animation d'ateliers et formations pour sensibiliser et former les participants, leur apprendre des gestes utiles (ateliers cuisine, fabrication de produits d'entretiens, d'emballages, visite de l'éco-centre...). • Création et fourniture de kits de démarrage comprenant des sacs réutilisables, des guides des écogestes, des pesons, un tableau de suivi. • Suivi régulier des progrès des familles via des pesées de déchets. • Communication et mobilisation via des réunions d'information et des événements locaux.

Indicateurs de suivi
• Réduction des déchets produits : Mesurer la diminution de la quantité de déchets ménagers générés par les familles participantes avant et après le défi. • Participation et engagement : Suivre le nombre de familles inscrites et leur taux de participation aux différentes activités et ateliers proposés. • Satisfaction des participants : Réaliser des enquêtes de satisfaction pour recueillir les avis des familles sur l'organisation, les activités et les résultats obtenus.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	Pornic Agglo Pays de Retz : service déchets, Ecocentre Associations locales : Hirondelle, Campus Fertile

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	

Calendrier
2021-2022

A10 Sensibiliser les scolaires à la réduction des déchets	RÉDUIRE NOTRE IMPACT	Date de Création : 28/11/2021 MÀJ : 27/03/2023
	Réduction des déchets <i>Sensibiliser les habitants et les vacanciers</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)


Description de l'action
La sensibilisation dès le plus jeune âge à la réduction de nos déchets est primordiale pour l'avenir. L'éducation au développement durable fait partie des missions de l'éducation nationale et les enseignants ont très bien intégré ce sujet dans leurs programmes. La commune peut encourager cette sensibilisation en proposant des animations à l'école lors de temps forts comme la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD). Elle peut également accompagner la transition en adoptant des pratiques durables au sein du restauration scolaire.

Objectifs de l'action
• Sensibilisation des élèves à la réduction des déchets et à l'importance du tri sélectif. • Promotion de comportements écoresponsables dès le plus jeune âge. • Engagement de la communauté scolaire dans des pratiques durables. • Réduction effective des déchets produits par l'école.

Moyens mis en œuvre
<u>Animations lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (ou autres évènements) :</u> • Ateliers pédagogiques adaptés aux différents cycles scolaires (Cycle 1, 2 et 3) : création d'un jeu de l'oie géant sur la thématique à partir de matériaux de récupération. • Jeux éducatifs achetés par la commune (Playa-Playa, Famille Zéro Déchet, Jeu de tri sélectif en bois). • Enregistrement des enfants pour créer des podcasts et partager leurs réflexions. • Exposition des travaux réalisés par les élèves pour sensibiliser les parents. <u>Réduction des déchets au restaurant scolaire :</u> • Mise en place d'une boîte à pains, pour mesurer le volume de tranches de pains gaspillées. Cette mesure sera rendue ludique via des petits défis et des « récompenses ». • serviettes en tissu pour les maternelles • Recyclage des déchets organiques, en lien avec une association de compostage des déchets organiques industriels.

Indicateurs de suivi
• Participation aux activités : Suivre le taux de participation des élèves aux ateliers, projets et autres activités de sensibilisation. • Réduction des déchets à l'école : Mesurer la diminution de la quantité de déchets produits dans l'établissement scolaire grâce aux actions de sensibilisation.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	Ecole René Guy Cadou

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	

Calendrier
Octobre 2022 - reproductible

A11 Sensibiliser les vacanciers au tourisme durable	RÉDUIRE NOTRE IMPACT	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ : 20/05/2025
	Réduction des déchets <i>Sensibiliser les habitants et les vacanciers</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)	
	

Description de l'action
Les communes touristiques en France génèrent une quantité importante de déchets. À titre d'exemple, on estime à 126 kg la production annuelle de déchets par emplacement de camping. Cette situation s'aggrave durant la haute saison, lorsque l'afflux massif de vacanciers complique la gestion des déchets et accentue les risques de pollution des sols et des eaux. Consciente de ces enjeux, la commune s'est engagée depuis plusieurs saisons dans la démarche « Pavillon Bleu ». Ce label valorise les communes et ports de plaisance qui adoptent une politique de développement touristique durable. Plusieurs actions concrètes ont ainsi été mises en place : suppression des douches de plage, installation de corbeilles de tri, et campagnes de sensibilisation à destination des estivants. Afin de renforcer ces efforts et d'aller plus loin, la commune prévoit désormais de développer de nouvelles initiatives, telles que des campagnes de sensibilisation renforcées et la mise en place de dispositifs de tri et de compostage plus performants.

Objectifs de l'action
• Encourager les vacanciers à adopter des pratiques de tri et de réduction des déchets. • Informer les vacanciers sur les impacts environnementaux de leurs actions et les inciter à adopter des comportements responsables. • Préserver les ressources naturelles et améliorer la qualité de vie des habitants et des vacanciers.

Moyens mis en œuvre
• Communication : Utilisation de kits de communication et de campagnes de sensibilisation. • Infrastructure : Installation de poubelles de tri et de composteurs dans les hébergements touristiques. • Formation : Organisation d'ateliers et de formations pour les vacanciers et les professionnels du tourisme

Indicateurs de suivi
•Nombre de vacanciers participant aux ateliers de sensibilisation.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	Office de tourisme Acteurs du tourisme et de la restauration Associations environnementales locales ADEME Département 44

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	•Fonds Tourisme Durable : Subvention jusqu'à 200 000 € pour accompagner la transition écologique des hébergements touristiques. •Fonds de soutien à l'émergence de projets dans le tourisme durable : Aides financières pour les projets innovants en matière de tourisme durable. •Inventons un tourisme responsable : Département 44

Calendrier
Dès 2026

A12 Accompagner les commerçants dans la réduction et le tri des déchets	RÉDUIRE NOTRE IMPACT	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ :
	Réduction des déchets <i>Travailler avec les professionnels</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
En France, les biodéchets représentent environ 32% du poids des ordures ménagères résiduelles. Depuis 2024 le tri des biodéchets est obligatoire, mais difficile à mettre en place pour les commerçants. Cette fiche action vise à les accompagner, notamment les nombreux commerces de bouche présents sur le territoire, dans la mise en place d'un composteur collectif qui leur serait réservé. Par ailleurs, la commune peut accompagner les commerçants dans leur démarche de tri et réduction des déchets.

Objectifs de l'action
• Diminuer la quantité de biodéchets envoyés en décharge. • Encourager les pratiques de compostage, de tri et de réduction des déchets auprès des commerçants. • Éduquer les commerçants sur les avantages du compostage. • Répondre à la loi sur l'obligation de compostage, entrée en vigueur le 1er janvier 2024, qui impose aux entreprises de composter leurs déchets organiques.

Moyens mis en œuvre
<u>Compostage :</u> • Recherche de solutions privées pour la récolte et traitement des déchets (ex : Olygé), comparaison avec les solutions proposées par Pornic Agglo. • Organiser des ateliers et formations pour informer et sensibiliser les commerçants sur le compostage et le tri des biodéchets. Les accompagner dans le choix du matériel nécessaire. • Accompagner la mise en place d'une collecte régulière des biodéchets ou permettre l'installation d'un local d'apport volontaire réservé aux commerçants.

Réduction des déchets :

- Encourager les commerces locaux à réduire les déchets (emballages réutilisables) et sensibiliser à l'interdiction des plastiques à usage unique.
- Organiser un défi « commerçants zéro déchet »
- Mettre en place un label ou un annuaire pour les commerçants qui vont plus loin : accepter les contenants des clients, choisir des fournisseurs engagés, mettre en place une démarche audacieuse...

Indicateurs de suivi

- Quantité de biodéchets détournés : mesurer le volume de biodéchets compostés par les commerçants.
- Participation des commerçants : nombre de commerçants impliqués dans le projet.
- Nombres d'actions mises en place en lien avec les commerçants.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz Union des commerçants et artisans de La Bernerie en Retz	• ADEME • Pornic Agglo Pays de Retz

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• ADEME : subventions pour la gestion de proximité des biodéchets, pouvant atteindre 55% des dépenses d'équipements

Calendrier
Objectif 2030

A13 Travailler avec les ostréiculteurs sur la réduction des déchets liés à leur activité	RÉDUIRE NOTRE IMPACT	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ :20/05/2025
	Réduction des déchets <i>Travailler avec les professionnels</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)			
			

Description de l'action
En France, l'ostréiculture génère environ 1 500 tonnes de déchets plastiques par an, principalement des poches à huîtres. De plus, les déchets plastiques représentent environ 70% des déchets retrouvés sur les plages françaises. Ces statistiques soulignent l'importance de mettre en place des mesures efficaces pour réduire et recycler les déchets plastiques issus de cette activité. À La Bernerie en Retz élus et ostréiculteurs se rencontrent autour de ces enjeux. L'action proposée vise à réduire les déchets liés à l'ostréiculture à La Bernerie-en-Retz, en particulier les poches à huîtres, qui contribuent de manière significative à la production de déchets plastiques, sans pour autant mettre en difficulté les ostréiculteurs, qui contribuent au dynamisme économique de la commune.

Objectifs de l'action
• Réduire la pollution liée à l'activité ostréicole. • Limiter la pollution marine causée par les poches en plastique pour préserver les écosystèmes et promouvoir des pratiques durables. • Aider les ostréiculteurs à adopter des technologies et méthodes plus respectueuses de l'environnement. • Informer la population sur l'impact environnemental des déchets d'ostréiculture.

Moyens mis en œuvre
• Organiser des ateliers de sensibilisation pour les ostréiculteurs sur les alternatives écologiques aux poches plastiques et les bonnes pratiques de gestion des déchets. • Créer des campagnes d'information • Nouer des partenariats avec des entreprises spécialisées dans le recyclage, les associations environnementales ou des chercheurs pour développer des solutions adaptées. • Collaborer avec des acteurs publics pour soutenir financièrement l'achat de matériaux écologiques, la mise en place de systèmes de collecte ou pour mettre en place un système d'incitation pour les ostréiculteurs qui souhaitent adopter des pratiques plus durables. • Installer des points de collecte spécifiques pour les poches à huîtres usagées dans les zones

ostréicoles. Mettre en place un système de collecte et de tri des déchets, avec une gestion par des prestataires locaux de recyclage ou de valorisation.

- Impliquer la communauté locale dans des projets de nettoyage des plages ou des zones ostréicoles pour éliminer les déchets plastiques, notamment via des événements participatifs de nettoyage.
- Explorer des solutions de recyclage ou de réutilisation des poches usagées dans d'autres secteurs pour valoriser ces déchets.

Indicateurs de suivi

- Nombre de participants aux événements, taux de participation des ostréiculteurs aux formations.
- Impact sur les écosystèmes marins : nombre de nettoyages effectués.
- Suivi des pratiques durables : adoption de nouvelles pratiques écologiques par les ostréiculteurs.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz Association des Ostréiculteurs de La Bernerie-en-Retz	• Surfrider Foundation Europe : partenaire pour le nettoyage des plages et la sensibilisation à la pollution marine. • ADEME : financement et conseils pour les projets environnementaux. • Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique : Conseil et soutien technique. • Associations environnementales locales

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• Fonds Vert : ce fonds soutient les projets des collectivités territoriales et finance des initiatives locales contribuant à la réduction des déchets et à la préservation des écosystèmes marins. • Aides de l'ADEME : elle propose des subventions pour des projets liés à la gestion des déchets et à la préservation des milieux marins. • Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA) : ce fonds européen soutient les initiatives visant à améliorer la durabilité des activités maritimes, y compris l'ostréiculture.

Calendrier

Objectif 2028-2029

A14 Mettre en place des composteurs collectifs et des bacs de collecte de biodéchets	RÉDUIRE NOTRE IMPACT	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ : 20/05/2025
	Réduction des déchets <i>Trier les déchets organiques</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)	
	

Description de l'action
L'objectif de cette action est de mettre en place des composteurs publics dans plusieurs endroits stratégiques de la commune de La Bernerie-en-Retz. Ces composteurs et/ou bacs de collectes seront accessibles à tous les habitants et visiteurs de la commune afin de favoriser la gestion locale et durable des déchets organiques.

Objectifs de l'action
• Diminuer le volume de déchets envoyés en décharge ou incinérés. • Produire un compost de qualité pour enrichir les sols des espaces verts publics. • Encourager les habitants à adopter des pratiques écologiques pour améliorer la gestion des déchets. • Créer des espaces de rencontre autour du compostage, favorisant la convivialité et la solidarité entre les habitants. • Respecter les obligations légales relatives au tri et à la valorisation des biodéchets. • Valoriser les déchets organiques pour soutenir une économie circulaire locale durable.

Moyens mis en œuvre
• Sélectionner des lieux accessibles dans différents quartiers de la commune, en concertation avec les habitants et les services municipaux, afin de garantir une large accessibilité. • Mettre en place des composteurs adaptés à une utilisation publique (capacité, sécurité, maintenance), avec des panneaux d'information expliquant le processus de compostage et les types de déchets acceptés. • Organiser un suivi régulier de l'utilisation des composteurs, vérifier leur bon fonctionnement, assurer leur vidage et leur entretien, accompagner les usagers dans leur pratique du compostage. • Déployer et relayer la communication pour informer les habitants de la mise en place des composteurs (affiches, flyers, réseaux sociaux, etc.), et organiser des événements de sensibilisation pour expliquer le processus et les bienfaits du compostage. • Relayer les informations de Pornic Agglo sur l'avancement des projets de tri des biodéchets.

Indicateurs de suivi
• Nombre d'utilisateurs des composteurs publics • Mesure du poids total des déchets organiques compostés. • Nombre d'ateliers/sessions de sensibilisation organisés et taux de participation. • Collecte des retours des usagers via sondages ou enquêtes pour évaluer leur satisfaction et recueillir des suggestions. • Visibilité sur les réseaux sociaux : mesure de l'engagement concernant l'initiative.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz Pornic Agglo Pays de Retz (responsable de la gestion des déchets, elle coordonne des services de collecte, de tri et de traitement des déchets)	• Agence de la transition écologique (ADEME) : Bien que nationale, l'ADEME soutient les collectivités locales dans leurs démarches de réduction des déchets et de promotion de l'économie circulaire. • Le Temps des Cerises : Collectif écocitoyen qui œuvre pour la transition écologique. • Association Hirondelle : elle organise des actions de sensibilisation à la réduction des déchets. • Fédération Nationale des Collectivités de Compostage (FNCC) : La FNCC offre des conseils et un soutien aux collectivités souhaitant développer le compostage de proximité.

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• Fonds Vert : Subvention pour des projets écologiques locaux, incluant le compostage. • ADEME : Aide pour la mise en place de solutions de tri à la source et compostage (jusqu'à 55 % des dépenses).

Calendrier
Objectif 2026-2027

A15 Recenser la biodiversité communale	RÉDUIRE NOTRE IMPACT	Date de Création : 21/01/2023 MÀJ :
	Préservation de la biodiversité <i>Protéger et recenser la biodiversité</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)
 

Description de l'action
Cette initiative vise à recenser et cartographier les espèces et habitats naturels présents sur le territoire communal afin de mieux préserver et valoriser la biodiversité locale. Le travail a été entamé avec la création du carnet du naturaliste à La Bernerie-en-Retz. Il vise à sensibiliser les habitants et les touristes à la biodiversité locale. Ce carnet, inspiré d'une initiative du CPIE de Logne-Grand Lieu, permet de recenser la faune et la flore de la commune. Il est conçu pour être ludique et accessible à tous, avec des pages dédiées à la préservation de la biodiversité et aux bonnes pratiques d'observation. Le carnet sera disponible en mairie, à l'office de tourisme et en ligne

Objectifs de l'action
• Connaître : Recenser et cartographier les espèces et habitats présents sur le territoire communal. • Préserver : Identifier les zones sensibles et mettre en place des actions de conservation adaptées. Encourager la participation de tous à cette préservation. • Valoriser : Sensibiliser la population locale à l'importance de la biodiversité et promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement. Mettre en valeur les espaces naturels.

Moyens mis en œuvre
• Impliquer les habitants, associations, écoles et entreprises locales dans la démarche. • Collaborer avec des associations naturalistes et des bureaux d'études spécialisés pour réaliser les inventaires. • Utiliser une plateforme en ligne pour collecter et partager les données relatives à la biodiversité. • Organiser des ateliers et des formations pour les citoyens afin de les engager dans des actions de préservation. • Réalisation d'un carnet du naturaliste : Collaboration avec le CPIE de Logne-Grand Lieu pour adapter le contenu aux spécificités locales, impression sur papier recyclé et encres végétales dans une entreprise locale. Mise à disposition en mairie, à l'office de tourisme, en ligne et distribution dans les classes.

Indicateurs de suivi
• Quantité d'espèces identifiées et cartographiées. • Nombre d'habitants impliqués dans les activités liées au recensement. • Mesure des initiatives concrètes pour protéger la biodiversité locale. • Nombre de carnets distribués, nombre d'observations enregistrées, satisfaction des utilisateurs, impact sur la sensibilisation à la biodiversité

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• Office français de la biodiversité (OFB). • Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). • CPIE Logne-Grand Lieu • Collectif Le Temps des Cerises • Association Hirondelle • Syndicat mixte de la baie de Bourgneuf • Ligue de protection des oiseaux • Ecole René Guy Cadou

Estimation du budget	Aides financières et subvention
Impression des carnets : 696 € pour 600 exemplaires. Conception et personnalisation par le CPIE : 824 €.	• Fonds national : programme des Atlas de la biodiversité communale soutenu par l'OFB. • Département : subvention Inventons un tourisme durable (obtenue)

Calendrier
A partir de 2023

A16 Réaliser un sentier d'interprétation	RÉDUIRE NOTRE IMPACT	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ :
	Préservation de la biodiversité <i>Protéger et recenser la biodiversité</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
L'action vise à promouvoir la sensibilisation à la biodiversité locale. Cette initiative consiste à installer des panneaux informatifs sur la faune et la flore présentes sur le territoire, ainsi que sur les différents milieux naturels. Cette action entre plus globalement dans le cadre d'une action de valorisation du patrimoine naturel bernierien avec la création du carnet du naturaliste et une étude du parc arboré communal.

Objectifs de l'action
• Sensibiliser les habitants et visiteurs à la biodiversité locale en mettant en valeur la faune et la flore de La Bernerie-en-Retz. • Créer des lieux d'intérêt écologique et des parcours pédagogiques pour mieux comprendre l'importance de préserver les écosystèmes locaux. • Encourager la conservation des espaces naturels et promouvoir une gestion durable de ces lieux d'intérêt.

Moyens mis en œuvre
• Études de terrain pour recenser les espèces présentes et les zones de biodiversité prioritaires, en reprenant les travaux du CPIE (sur la faune) et du cabinet Arborea (pour la flore) • Création de panneaux pédagogiques en collaboration avec des naturalistes locaux, comme le CPIE, pour fournir des informations détaillées et adaptées au grand public. • Aménagement de chemins d'interprétation autour des zones clés de biodiversité identifiées, avec une signalétique informative et engageante.

Indicateurs de suivi
• Nombre de panneaux installés et qualité de l'information • Recueillir les retours des citoyens et visiteurs sur l'efficacité des panneaux dans la transmission de l'information.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• Estuarium : association pour la valorisation du patrimoine de l'estuaire de la Loire. La commune lui a confié la réalisation des panneaux. • Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Lognes Grand-Lieu (CPIE), qui collecte des données sur la biodiversité locale, peut fournir des informations essentielles. • Association Hirondelle • Ligue de protection des oiseaux • Collectifs de jardins partagés, ces groupes environnementaux et de naturalistes peuvent apporter leur expertise sur la faune et la flore de la région.

Estimation du budget	Aides financières et subventions
AMO : 5 550€ Graphisme et mise en page : 4 700€ Fabrication des panneaux : 2 278€ Total : 12 528€	• Les subventions des Agences de l'eau : les agences régionales peuvent accorder des subventions pour des projets environnementaux, en particulier ceux liés à la gestion de la biodiversité et des espaces naturels. • La Région et le Département : l'action a fait l'objet d'une subvention de la part du Département 44 dans le cadre de son AAP « Imaginons un tourisme durable ».

Calendrier
2025-2026

A17 Planter des essences adaptées au réchauffement climatique	RÉDUIRE NOTRE IMPACT	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ : 20/05/2025
	Préservation de la biodiversité <i>Végétaliser</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
La commune souhaite planter des essences locales en centre-ville pour créer des îlots de fraîcheur, remplacer les arbres malades, et promouvoir la biodiversité. Ce projet vise à améliorer le confort thermique, embellir le paysage, et renforcer l'attractivité urbaine tout en impliquant les habitants, associations, et partenaires locaux. Les plantations, guidées par un schéma directeur des arbres, incluent des espaces stratégiques comme le bord de mer et des vergers urbains. Cette initiative durable répond aux enjeux climatiques, sociaux et environnementaux en valorisant les essences adaptées au territoire.

Objectifs de l'action
• Création d'îlots de fraîcheur pour les habitants et les visiteurs, particulièrement bénéfique lors des périodes estivales. • Promotion de la biodiversité locale en choisissant des essences indigènes, ce qui soutient la faune et la flore locales.

Moyens mis en œuvre
• Recensement des espaces ombragés existants et identification des zones nécessitant une végétalisation accrue. • Collaboration avec des collectifs et associations locales, ou avec l'Assemblée citoyenne. • Consultation des services départementaux pour envisager le boisement de certains espaces, notamment les Espaces Naturels Sensibles (ENS). • Plantation de vergers urbains avec des arbres fruitiers de variétés locales, offrant à la fois des bénéfices écologiques et communautaires. • Élaboration d'un schéma directeur des arbres, actuellement en cours, pour guider les plantations futures.

Indicateurs de suivi
• Nombre d'arbres plantés. • Satisfaction des habitants concernant les nouveaux aménagements, recueillie via des enquêtes.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• Services municipaux de La Bernerie-en-Retz, pour la planification et la mise en œuvre des plantations. • Conseil départemental de la Loire-Atlantique, notamment pour les projets concernant les ENS. • Associations locales pour mobiliser des bénévoles et partager des expériences. • Pépiniéristes locaux fournissant des essences indigènes adaptées au climat et au sol de la région. • Établissements scolaires pour des projets éducatifs autour de la plantation et de l'entretien des arbres.

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	Fonds pour l'Arbre : ce fonds vise à soutenir des projets de plantation d'arbres et de haies, avec une attention particulière aux essences locales.

Calendrier
Plantations chaque années

A18 Inciter aux plantations de haies dans les jardins	RÉDUIRE NOTRE IMPACT	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ :
	Préservation de la biodiversité <i>Végétaliser</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
Planter des haies présente de nombreux bienfaits : elles favorisent la biodiversité en offrant un habitat aux insectes pollinisateurs et aux prédateurs naturels des ravageurs. De plus, les haies contribuent à la lutte contre le changement climatique en capturant le carbone et en réduisant l'érosion des sols. Elles améliorent également le cadre de vie en apportant de la fraîcheur et en créant des microclimats agréables. Cette fiche action vise à transformer les jardins en véritables refuges de biodiversité, tout en apportant des avantages écologiques et esthétiques aux habitants. En diversifiant les espèces plantées, on favorise une meilleure résilience des écosystèmes locaux. Les haies jouent aussi un rôle crucial dans la protection des cultures agricoles en réduisant l'impact des vents forts et en améliorant la qualité des sols.

Objectifs de l'action
• Amélioration de la biodiversité locale : les haies servent de refuge et de corridor pour la faune. • Réduction de l'empreinte carbone : elles captent le CO₂ atmosphérique, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique. • Amélioration de la qualité de l'air et du sol : les haies filtrent les polluants et préviennent l'érosion des sols. • Sensibilisation et mobilisation citoyenne : impliquer les habitants dans des actions concrètes pour l'environnement

Moyens mis en œuvre
• Campagnes de sensibilisation : organisation d'ateliers, de conférences et de distributions de guides pratiques sur la plantation et l'entretien des haies. • Fourniture de plants : distribution gratuite ou à coût réduit de plants adaptés au climat local. • Accompagnement technique : mise à disposition d'experts pour conseiller les particuliers sur les essences à choisir et les techniques de plantation. • Incitations financières : proposer des subventions ou des réductions fiscales pour encourager les plantations.

Indicateurs de suivi
• Nombre de haies plantées : mesurer le linéaire total de haies nouvellement implantées. • Taux de participation des habitants : nombre de foyers ayant participé à l'initiative.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• Région Pays de la Loire : soutien logistique. • CPIE Lognes Grand-Lieu pour l'expertise en biodiversité et l'animation d'ateliers de sensibilisation. • Associations locales de protection de l'environnement pour mobiliser les habitants et diffuser l'information. • Pépiniéristes locaux pour la fourniture de plants adaptés

Estimation du budget	Aides financières et subvention
	• La Région Pays de la Loire propose des aides pour la plantation de haies, notamment pour les particuliers. • Le « Pacte en faveur de la haie » du ministère de l'agriculture vise à soutenir financièrement les initiatives locales de plantation.

Calendrier
Objectif 2030

A19 Mettre en place l'opération « une naissance, un arbre »	RÉDUIRE NOTRE IMPACT	Date de Création : 08/2023 MÀJ :
	Préservation de la biodiversité <i>Végétaliser</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
L'opération "Une naissance, un arbre" vise à planter un arbre pour chaque naissance enregistrée dans la commune. En 2023, 18 arbres ont été plantés, et en 2024, ce nombre est passé à 2.

Objectifs de l'action
• Sensibilisation des citoyens à la protection de l'environnement. • Création de lien social entre les habitants. • Développer la plantation d'arbres sur la commune.

Moyens mis en œuvre
• Choix des essences d'arbres adaptées au climat et au sol local. • Préparation du sol et paillage pour protéger les jeunes plants. Tuteurage et protection des plants contre les animaux. • Suivi et entretien régulier des arbres les premières années. • Plantations effectuées sous forme d'un évènement en présence des familles.

Indicateurs de suivi
• Nombre d'arbres plantés chaque année.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	Région Pays de la Loire

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	Opération « Une naissance, un arbre » subventionnée par la Région.

Calendrier
2023-2026

A20 Obtenir le label « ville et village fleurie »	RÉDUIRE NOTRE IMPACT	Date de Création : 19/06/2024 MÀJ :
	Préservation de la biodiversité <i>Végétaliser</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)	
	

Description de l'action
En 2024, près de 4 700 communes en France sont labellisées "Villes et Villages Fleuris". La commune de La Bernerie-en-Retz s'est engagée dans cette démarche en vue d'obtenir ce label prestigieux. Il repose sur trois piliers fondamentaux : l'amélioration durable de la qualité de vie, la préservation de l'environnement et des ressources, la promotion et l'attractivité des territoires. Le rapport de visite de 2024 souligne les efforts de la commune pour améliorer son cadre de vie à travers des initiatives de gestion différenciée des espaces verts, la plantation de pieds de murs par les riverains, et la création de jardins partagés.

Objectifs de l'action
• Améliorer le cadre de vie des habitants. • Renforcer l'attractivité touristique de la commune. • Promouvoir la biodiversité et les pratiques de gestion durable des espaces verts.

Moyens mis en œuvre
En plus de la démarche (dépôt de dossier, organisation de visite), pour obtenir le label la commune a : • Renforcé les équipes « espaces verts ». • Amélioré la gestion environnementale : mise en place d'un plan de gestion différenciée. • Mené des actions de communication et de sensibilisation : mise en place d'une politique de promotion de la démarche auprès des habitants par des actions ciblées. • Développé un cadre urbain qualitatif et vert en s'appuyant sur les différents jardins partagés et le projet de la ZAC de la Rogère.

Indicateurs de suivi

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	Région Pays de la Loire

Estimation du budget	Aides financières et subvention
	

Calendrier
La demande de label doit est renouvelée tous les 3 ans

A21 Créer des bassins communaux de rétention d'eaux de pluie	S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ :
	Enjeux liés à l'eau <i>Mieux gérer les épisodes pluvieux</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)
 

Description de l'action
Les collectivités françaises consomment une quantité significative d'eau pour la gestion des espaces publics. En 2020, les prélèvements d'eau pour l'irrigation des espaces verts représentaient environ 150 millions de m³. Cette consommation élevée a un impact notable sur la disponibilité de l'eau, surtout en période estivale où la demande en eau est plus importante. Cette fiche action vise à créer des bassins, dimensionnés selon les projections climatiques locales, qui stockeront temporairement les eaux pour réduire la surcharge du réseau de drainage et fourniront une ressource pour l'irrigation des espaces verts.

Objectifs de l'action
• Réduire les risques d'inondation en limitant les débordements pendant les fortes pluies et en protégeant les infrastructures et habitations vulnérables. • Améliorer la gestion durable de l'eau en stockant les eaux pluviales pour des usages non-potables comme l'irrigation des espaces verts. • Protéger les milieux naturels en maîtrisant le flux des eaux et en réduisant les risques d'érosion et de pollution des milieux aquatiques environnants. • Adapter le territoire aux changements climatiques en répondant à l'augmentation des précipitations et des épisodes pluvieux intenses par des infrastructures résilientes. • Soutenir la biodiversité locale en aménageant les bassins pour accueillir des espèces végétales et animales locales, créant ainsi des écosystèmes favorables.

Moyens mis en œuvre
• Etude de faisabilité pour déterminer les emplacements et la capacité de rétention. • Aménagement des bassins avec intégration de végétation locale. • Mise en place d'un suivi et entretien régulier. • Sensibilisation de la population aux enjeux de la gestion des eaux pluviales.

Indicateurs de suivi
• Fréquence et gravité des inondations • Diminution des épisodes de débordements du réseau de drainage • Volume d'eau de pluie infiltré ou réutilisé

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• Atlantic'eau : gère l'approvisionnement en eau potable et les infrastructures hydrauliques de la région, assurant une partie de la gestion des eaux pluviales, en lien avec la sécurité et l'approvisionnement. • Pornic agglo Pays de Retz, au travers de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), intervient sur les risques d'inondation et la prévention des submersions marines.

Estimation du budget	Aides financières et subvention
	• Agence de l'Eau Loire-Bretagne : subventions pour des projets de gestion des eaux pluviales (aides-territoires.beta.gouv.fr) ; • Fonds Vert : fonds gouvernemental pour les projets écologiques liés à la gestion durable de l'eau (ecologie.gouv.fr) ; • Plan France 2030 – Appel à projets "Innov Eau" : soutien pour des innovations dans la gestion de l'eau (fonds-publics.fr) ; • Subventions départementales et régionales : financements du Conseil Départemental de Loire-Atlantique et de la Région Pays de la Loire • Fonds Européens (FEDER) : aides pour infrastructures vertes

Calendrier
2023

A22 Améliorer la gestion des eaux de pluie	S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ :
	Enjeux liés à l'eau <i>Mieux gérer les épisodes pluvieux</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)			
			

Description de l'action
Les enjeux d'une gestion raisonnée et planifiée des eaux pluviales sont cruciaux pour réduire les risques d'inondations, protéger les infrastructures et améliorer la résilience face aux aléas climatiques. La commune, située en zone littorale, fait face à des défis spécifiques liés aux épisodes de fortes précipitations, à l'urbanisation et à la montée des eaux, accentuant les risques d'inondations. Les récents épisodes d'inondations ont mis en évidence la nécessité d'une infrastructure adaptée pour gérer efficacement les volumes d'eaux pluviales, prévenir la saturation des réseaux de drainage, et limiter les dégâts matériels.

Objectifs de l'action
• Réduire les risques d'inondation en limitant les débordements pendant les fortes pluies et en protégeant les infrastructures et habitations vulnérables. • Améliorer la gestion durable de l'eau en stockant les eaux pluviales. • Protéger les milieux naturels en maîtrisant le flux des eaux et en réduisant les risques d'érosion et de pollution des milieux aquatiques environnants. • Adapter le territoire aux changements climatiques en répondant à l'augmentation des précipitations et des épisodes pluvieux intenses par des infrastructures résilientes. • Renforcer la sécurité et le confort des habitants en limitant les perturbations sur les voiries et espaces publics, et en réduisant l'impact des inondations sur la qualité de vie. • Soutenir la biodiversité locale en aménageant les bassins pour accueillir des espèces végétales et animales locales, créant ainsi des écosystèmes favorables. • Sensibiliser la population.

Moyens mis en œuvre
• Création de bassins de rétention : Installer des bassins à ciel ouvert ou enterrés pour stocker temporairement les eaux pluviales lors des fortes pluies. Ces bassins permettent de ralentir l'écoulement vers le réseau de drainage, réduisant les risques de saturation. • Aménagement de zones d'infiltration et de noues végétalisées : Utiliser des bandes végétalisées (noues) et des zones perméables pour permettre une infiltration naturelle de l'eau dans le sol, limitant l'afflux d'eau dans les systèmes de drainage tout en améliorant la qualité de l'eau filtrée. • Réseau de drainage amélioré et résilient : adapter et renforcer les canalisations existantes pour mieux gérer les volumes accrus d'eaux pluviales, avec des dispositifs tels que des clapets anti-retour pour éviter les refoulements lors des crues. • Désimperméabiliser : remplacer les surfaces imperméables (bitume, béton) par des matériaux perméables dans les espaces publics et voiries pour réduire le ruissellement direct dans le réseau.

- Collecte des eaux pluviales : installer des réservoirs pour recueillir les eaux de pluie des bâtiments publics afin de les utiliser pour l'irrigation des espaces verts ou le nettoyage des voiries, limitant ainsi la consommation d'eau potable.
- Créer des parcs et jardins absorbants qui, en période sèche, servent d'espaces de loisirs, mais qui peuvent stocker temporairement l'eau en cas de fortes pluies.
- Mettre en place des dispositifs de surveillance météorologique et hydrologique pour anticiper les épisodes de pluie intense, avec un système d'alerte à destination des habitants et des équipes techniques pour des actions préventives.
- Sensibilisation et mobilisation citoyenne : Éduquer la population sur la gestion des eaux pluviales, par exemple en encourageant l'installation de récupérateurs d'eau de pluie chez les particuliers ou en développant des zones végétalisées privées.

Indicateurs de suivi
• Fréquence et gravité des inondations (en lien avec les services de l'agglomération) • Satisfaction des habitants (enquêtes) • Participation des citoyens (équipements et sensibilisation)

Porteurs de l'action	Partenaires
• Commune de La Bernerie en Retz • Pornic agglomération Pays de Retz : compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), et compétence eaux pluviales sur le territoire.	• Atlantic'eau : gère l'approvisionnement en eau potable et les infrastructures hydrauliques de la région, assurant une partie de la gestion des eaux pluviales, en lien avec la sécurité et l'approvisionnement.

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• Agence de l'Eau Loire-Bretagne : aides pour des projets visant à améliorer la gestion des eaux pluviales, notamment à travers des techniques alternatives et des travaux de désimperméabilisation. • Fonds Vert : il soutient les projets en faveur de la transition écologique. • Plan France 2030 – Appel à projets "Innov Eau" : accompagne les innovations dans le secteur de l'eau. • Le Conseil Départemental et la Région proposent des aides pour des projets environnementaux portés par les collectivités. • Des programmes tels que le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) soutiennent des projets d'infrastructures vertes et de gestion de l'eau. • Partenariats avec des entreprises privées spécialisées dans la gestion de l'eau pour cofinancer et réaliser le projet.

Calendrier
Objectif 2030

A23 Développer une activité touristique en rétro-littoral	S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ : 20/05/2025
	Enjeux liés à l'eau <i>Faire face à la sécheresse</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
Cette fiche action vise à imaginer un tourisme moins centré sur le littoral pour étendre l'activité touristique tout au long de l'année et maintenir la vie économique de la commune lors des épisodes de fortes chaleurs ou de fortes pluies. L'action s'inscrit dans une logique de développement durable, d'amélioration de la qualité de vie, et de soutien à l'économie locale, en mobilisant les acteurs publics, associatifs et économiques du territoire.

Objectifs de l'action
• Diversification de l'offre touristique : Attirer les visiteurs vers l'arrière-pays. • Valorisation du patrimoine naturel et culturel : Mettre en avant les bocages, les bois et le patrimoine historique pour enrichir l'expérience touristique. • Allongement de la saison touristique : Proposer des activités attractives en dehors de la saison estivale pour dynamiser l'économie locale tout au long de l'année. • Maintenir le dynamisme économique de la commune en anticipant les épisodes de forte sécheresse ou de forte pluie et attirer les vacanciers vers d'autres activités touristiques.

Moyens mis en œuvre
• Réaménagement des parcs : créer des sentiers pédagogiques, des aires de pique-nique, de jeux, et des espaces de détente pour les familles. • Développement d'activités de plein air : proposer des randonnées, des parcours de santé et des circuits de découverte de la faune et de la flore locales. -> voir fiche action A16 : réaliser un sentier d'interprétation. • Mise en valeur du patrimoine historique, artistique et gastronomique : organiser des visites guidées, des expositions et des ateliers en collaboration avec les associations locales. • Poursuivre et développer une politique culturelle ambitieuse en s'appuyant sur le tissu associatif.

Indicateurs de suivi
• Enquêtes de satisfaction auprès des vacanciers concernant les nouvelles offres.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• Institutions publiques : Conseil régional des Pays de la Loire, Conseil départemental de la Loire-Atlantique, Pornic Agglo Pays de Retz, Office de tourisme intercommunal, Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf, Affaires Maritimes. • Associations environnementales : France Nature Environnement Pays de la Loire, Surfrider Foundation Europe. • Tissu associatif local • Acteurs économiques : Commerçants locaux, hébergeurs touristiques, entreprises de loisirs.

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• Fonds européens : Programme LEADER pour le développement rural. • Subventions de l'État : Fonds national d'aménagement et de développement du territoire. • Aides régionales : Dispositifs de la Région Pays de la Loire pour le développement touristique et la valorisation du patrimoine. • Aides départementales : Programmes du Conseil départemental de Loire-Atlantique pour l'aménagement des espaces naturels et la promotion du tourisme.

Calendrier
Objectif 2030

A24 Obtenir le Label Pavillon Bleu	S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Date de Création : 24/05/2023 MÀJ :
	Enjeux liés à l'eau <i>Valoriser et protéger la mer et les plages</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)	
	

Description de l'action
En France, le label Pavillon Bleu est attribué à 410 plages réparties sur 196 communes. Le Pavillon Bleu est un label international qui récompense les plages et les ports de plaisance pour leur gestion environnementale exemplaire et la qualité de leurs eaux de baignade. Il est attribué chaque année par l'association Teragir, après une évaluation rigoureuse basée sur des critères de qualité de l'eau, de gestion des déchets, d'éducation à l'environnement et d'accessibilité. La Bernerie-en-Retz compte déjà deux plages labellisées (le plan d'eau Maurice Giros et la Grande Plage), et vise à maintenir et renforcer cette distinction chaque année.

Objectifs de l'action
• Améliorer la qualité de l'eau et des plages. • Sensibiliser les habitants et les touristes à la protection de l'environnement. • Attirer davantage de visiteurs et renforcer l'image touristique de la commune.

Moyens mis en œuvre
En plus de déposer un dossier d'obtention de label et d'organisation des visites la commune doit travailler à : • Assurer une qualité de l'eau de baignade excellente. • Mettre en place une gestion efficace des déchets et maintenir la propreté des plages. • Promouvoir l'éducation à l'environnement. • Garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Indicateurs de suivi
• Nombre de plages labellisées Pavillon bleu et maintien de ce label d'une année à l'autre

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	

Calendrier
La demande de label doit être renouvelée chaque année

A25 Sensibiliser aux risques de submersion marine et d'érosion côtière	S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ : 20/05/2025
	Risques climatiques <i>Eduquer et sensibiliser</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)
 

Description de l'action
La fiche action vise à développer une communauté informée et préparée face aux défis climatiques. Elle met l'accent sur l'éducation, la sensibilisation, et la solidarité.

Objectifs de l'action
• Renforcement de la résilience : Améliorer la capacité des habitants à anticiper, préparer et répondre aux événements climatiques extrêmes. • Éducation et sensibilisation : Accroître la connaissance des risques climatiques et des stratégies de prévention chez les habitants. • Développer une culture locale du risque qui favorise la solidarité et l'entraide dans la communauté.

Moyens mis en œuvre
• Organiser des réunions publiques et utiliser le bulletin municipal pour informer les citoyens. • Mise en place du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) en 2024. • Réseaux de solidarité : Établir des chaînes de solidarité pour soutenir les personnes vulnérables, comme les personnes âgées. • Comités de quartier : Créer des comités de quartier qui seront formés et sensibilisés, pour favoriser une communauté proactive autour de la prévention des risques et prête à réagir. • S'appuyer sur les ressources documentaires existantes pour communiquer et sensibiliser (études, guides, supports de communication, expositions...). L'ADEME met à disposition gratuitement de nombreuses ressources : bibliotheque.ademe.fr

Indicateurs de suivi
• Nombre de participants aux sessions de formation et réunions.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• Préfecture • Direction Départementale des Territoires (DDT) • Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) • Agences de l'eau • Associations locales de protection de l'environnement • Croix-Rouge et Protection Civile • Laboratoires de recherche sur le climat

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• Fonds européens : Horizon Europe, soutien des projets environnementaux et de transition climatique. • Le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM), géré par l'État, offre un soutien financier pour les projets de sensibilisation et de prévention des risques liés aux catastrophes naturelles. • ADEME (Agence de la transition écologique) : fonds pouvant être sollicités pour des projets liés à l'adaptation au changement climatique. • Les crédits de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) peuvent financer une partie des actions locales dans le cadre de la résilience climatique, comme l'aménagement de l'espace ou la mise en place d'infrastructures pour mieux se préparer aux risques. • Région Pays de la Loire : appels à projets sur la transition énergétique et résilience des territoires face aux risques climatiques.

Calendrier
Objectif 2030

A26 Sensibiliser les bernériens aux risques climatiques	S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Date de Création : 01/09/2021 MÀJ : 20/05/2025
	Risques climatiques <i>Eduquer et sensibiliser</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)			
			

Description de l'action
La commune de La Bernerie-en-Retz a organisé une journée dédiée au développement durable le 21 janvier 2023, comprenant des ateliers, des expositions et des animations pour sensibiliser les habitants. Suite à cette journée, une semaine d'événements intitulée « Égalité, sobriété, biodiversité : La Bernerie en 2030 » s'est tenue du 28 février au 2 mars 2024, avec des conférences, des ateliers et des spectacles pour poursuivre la sensibilisation et l'engagement citoyen. En 2025, l'initiative a été renouvelée à la Maison Magrès, en se concentrant sur la question de l'eau, notamment le littoral et la ressource en eau. De plus, la commune tient un stand sur le marché un vendredi par mois pour sensibiliser les Bernériens, et a proposé des ateliers ludiques aux enfants de l'école pour les éduquer sur le développement durable.

Objectifs de l'action
• Sensibiliser la population aux enjeux du développement durable. • Encourager la participation citoyenne dans la démarche de l'Agenda 2030 et du développement durable. • Promouvoir des pratiques écologiques et durables au sein de la commune.

Moyens mis en œuvre
• Expositions : présentation des 17 ODD, maquettes pédagogiques, concours... • Conférences : interventions d'experts sur des sujets comme la biodiversité, le changement climatique, et la mobilité durable. • Ateliers : réflexion collective autour de l'avenir de la commune, de la neutralité carbone. Ateliers ludiques dédiés pour les enfants de l'école (ex : SERD). • Spectacles et projections : représentations théâtrales et diffusion de films suivies de débats. • Forums ou salons thématiques : faire venir des professionnels, institutionnels et associations qui traitent des sujets de développement durable pour échanger avec les habitants.

- Rencontre avec les bernériens lors du marché de la commune.

Indicateurs de suivi

- Nombre de participants aux événements.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• CPIE Logne-Grand Lieu • Associations locales • Assemblée Citoyenne • Pornic Agglo Pays de Retz

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	

Calendrier

2023-2024-2025

A27 Sensibiliser les vacanciers aux risques climatiques	S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ : 20/05/2025
	Risques climatiques <i>Eduquer et sensibiliser</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
La commune de La Bernerie-en-Retz est confrontée à une forte affluence touristique estivale chaque année. Cette affluence a un impact sur la production de déchets, la consommation d'énergie... Sensibiliser les estivants permettra de réduire/contrôler l'impact de la commune sur le territoire et l'environnement. La connaissance du territoire est moindre pour les vacanciers, ils sont souvent présent sur un temps court et se sentent moins impliqués dans la vie de la commune, cette sensibilisation doit donc être mise en œuvre par des moyens différents que celle des habitants.

Objectifs de l'action
• Sensibilisation environnementale : éduquer touristes et résidents secondaires aux enjeux écologiques locaux. • Diminuer les impacts environnementaux liés au tourisme, tels que la gestion des déchets et la consommation d'énergie. • Valorisation du patrimoine naturel : mettre en avant les richesses naturelles de la commune pour un tourisme respectueux et durable.

Moyens mis en œuvre
• Organisation de défis écologiques : proposer des activités participatives comme des nettoyages de plages, des ateliers de recyclage ou des parcours éducatifs sur la biodiversité locale. • Communication ciblée : utiliser des supports variés (affiches, réseaux sociaux, brochures) pour informer et mobiliser le public. • Partenariats locaux : Collaborer avec des associations environnementales, des entreprises locales et des institutions éducatives pour co-organiser des événements et assurer une large participation.

Indicateurs de suivi
• Nombre de participants aux évènements organisés. • Quantité de déchets collectés : mesure lors des opérations de nettoyage.

Porteurs de l'action	Partenaires
• Commune de La Bernerie en Retz • Acteurs économiques : commerçants locaux, hébergeurs touristiques, entreprises de loisirs.	• Institutions publiques : Conseil régional des Pays de la Loire, Conseil départemental de la Loire-Atlantique, Pornic Agglo Pays de Retz, Office de tourisme local, Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf, Affaires Maritimes. • Associations environnementales : France Nature Environnement Pays de la Loire, Surfrider Foundation Europe.

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• Fonds Tourisme Durable : propose des subventions et appels à projets pour accompagner la transition écologique des hébergements touristiques et restaurants, avec des aides pouvant atteindre 200 000 euros. • Subventions régionales : La région Pays de la Loire propose des aides pour des projets innovants dans le domaine du tourisme durable.

Calendrier
Objectif 2030

A28 Inciter à produire localement	S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ : 20/05/2025
	Alimentation durable <i>Favoriser les circuits-court</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
Le transport représente environ 10 à 15 % du prix d'achat des légumes en France. Développer les circuits courts et réduire les distances en lieu de vente et lieu de production permettra de réduire les couts économiques et environnementaux. Cette fiche action vise à renforcer la sécurité alimentaire, soutenir l'économie locale, promouvoir des pratiques agricoles durables et renforcer le lien social.

Objectifs de l'action
• Amélioration de l'accès à une alimentation saine et locale : offrir aux habitants et aux touristes des produits frais, de qualité et issus de circuits courts. • Soutien à l'économie locale : encourager l'installation de producteurs locaux, créant ainsi des emplois et dynamisant l'économie locale. • Promotion de pratiques agricoles durables : favoriser des méthodes respectueuses de l'environnement et réduire l'empreinte écologique liée au transport des aliments.

Moyens mis en œuvre
• Identification et mise à disposition de terres agricoles : utiliser des parcelles disponibles, même de petite taille, pour l'installation de producteurs. • Aménagement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : adapter le PLU pour faciliter les constructions nécessaires à l'activité agricole. • Contrôle et achat des terrains agricoles utilisés comme terrains de loisirs afin de regrouper les parcelles et pouvoir les proposer à des agriculteurs. • Mise en place de partenariats : Collaborer avec des associations locales, des entreprises et des institutions pour soutenir le projet. • Encourager et aider au développement de jardins partagés : en identifiant des terrains communaux qui pourront être mis à disposition de collectifs d'habitants qui souhaitent créer un jardin partagé ; subventionnement de ces collectifs.

Indicateurs de suivi
• Nombre de producteurs locaux installés • Recueillir des retours des consommateurs.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• Pornic Agglo Pays de Retz : Accompagnement sur des initiatives intercommunales liées à l'agriculture et à l'économie locale. • Associations locales et acteurs du territoire • Chambre d'Agriculture : accompagnement technique pour l'installation des producteurs, formation et mise en relation avec d'autres agriculteurs. • Gestionnaires des espaces agricoles protégés : PEAN (Périmètres de Protection des Espaces Agricoles et Naturels). Garantit l'accès à des terres agricoles protégées. • Sensibilisation et soutien des associations locales pour valoriser l'agriculture durable.

Estimation du budget	Aides financières et subvention
	• Le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) soutient des projets de développement rural, notamment ceux favorisant les circuits courts et l'agriculture locale. • Le "Fonds vert" vise à accélérer la transition écologique dans les territoires et peut financer des projets liés à l'agriculture durable. • Aides régionales : Des dispositifs spécifiques peuvent exister.

Calendrier
Objectif 2028

A29 Inciter à consommer des produits locaux et de saison	S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ : 20/05/2025
	Alimentation durable <i>Favoriser les circuits-court</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
Bien que des pistes existent pour installer des agriculteurs sur la commune, le peu d'espace agricole disponible ne permettra pas de productions importantes ni l'installation d'éleveurs. Cette fiche action vise à développer l'accès aux produits locaux, et de saison, du territoire sur la commune. Cette solution permettrait de soutenir l'agriculture locale et de répondre à une demande croissante pour des produits locaux de qualité et de saison. L'initiative doit cependant éviter toute concurrence avec des structures existantes, en se positionnant comme un complément à l'offre locale.

Objectifs de l'action
• Créer des espaces d'échange entre producteurs et consommateurs, renforcer le tissu social de la commune. • Répondre à une demande pour des produits frais, locaux et issus de l'agriculture biologique sur la commune. • Soutenir les producteurs locaux avec un modèle économique viable. • Faciliter l'accès aux produits pour les habitants en mutualisant les réseaux d'intéressés pour garantir des commandes suffisantes.

Moyens mis en œuvre
• Création d'une AMAP ou d'un système de livraison de paniers : choix d'un local adapté, regroupement des personnes souhaitant participer, identification des producteurs prêts à effectuer des livraisons à La Bernerlie... La création d'une association dédiée serait sans doute nécessaire au bon fonctionnement de ce système. • Création d'infrastructures de vente : établir un magasin de producteurs ou un distributeur automatique accessible 24h/24 pour la vente des produits locaux. • Mise en place d'un marché de producteurs sur un créneau différent de celui du marché actuel. Il sera cependant difficile de trouver des producteurs ayant encore des créneaux disponibles pour venir sur ce marché.

Indicateurs de suivi
• Nombre d'adhérents à l'AMAP ou l'association dédiée. • Quantité moyenne de paniers distribués par semaine. • Retour positif des consommateurs et producteurs sur l'organisation.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• Pornic Agglo Pays de Retz • Producteurs locaux, coopératives agricoles locales ou groupements d'agriculteurs • Chambre d'agriculture, SAFER • Réseau des AMAP, groupes de consommateurs, collectif le Temps des cerises, associations Hirondelles et Campus Fertile. • Commerçants locaux • Magasins de producteurs : partenariats pour assurer la disponibilité des produits. • Participation active des habitants pour co-construire le projet.

Estimation du budget	Aides financières et subvention
	• Région Pays de la Loire : Soutien aux circuits courts et aux projets alimentaires locaux. • FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural). • Fonds vert pour la transition écologique des territoires.

Calendrier
Objectif 2027-2028

A30 Proposer une alimentation saine et de qualité au restaurant scolaire	S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Date de Création : MÀJ : 20/05/2025
	Alimentation durable <i>Proposer une alimentation saine</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)	
	

Description de l'action
La restauration scolaire représente environ 33% de la restauration collective, avec 1 milliard de repas servis chaque année dans près de 35 000 établissements. La commune de La Bernerie-en-Retz a décidé de construire un nouveau restaurant scolaire pour permettre une cuisine sur place.

Objectifs de l'action
• Amélioration de la qualité des repas : offrir des repas plus frais et équilibrés aux élèves. • Soutien à l'économie locale : utiliser des produits locaux pour la préparation des repas. • Éducation à l'alimentation : sensibiliser les élèves à l'importance d'une alimentation saine. • Mise en conformité vis-à-vis de la loi EGALIM.

Moyens mis en œuvre
• Concertation et participation citoyenne : Les parents d'élèves ont été activement associés au projet dès le début. Des réunions publiques et des ateliers de co-construction ont été organisés pour recueillir leurs avis et suggestions, assurant ainsi que le projet réponde aux besoins et attentes des élèves et des parents. • Planification et coordination : Un comité de pilotage composé d'élus, d'habitants, et d'agents municipaux a été mis en place pour superviser le projet. Ce comité a travaillé en étroite collaboration avec les architectes et les entreprises de construction pour garantir le respect des délais et du budget. • Recrutement d'agents dédiés : Pour assurer le bon fonctionnement du nouveau restaurant scolaire, des agents dédiés ont été recrutés, un chef cuisinier et une sous-chef. Ces nouveaux membres du personnel ont été formés aux pratiques culinaires et aux normes de sécurité alimentaire.

Indicateurs de suivi
• Volume de produits locaux et/ou bios dans les achats de la cantine. • satisfaction des élèves et des parents sur la qualité des repas

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• Pornic Agglo Pays de Retz • GAB 44 • Associations des parents d'élèves

Estimation du budget	Aides financières et subventions
Études préalables, scénarios et faisabilité technico-économique : • BE économiste de la construction (Cabinet Denis Rousseau) : 4 900 € HT • Étude pour étude opportunité et accompagnement construction cuisine et chiffrage : BEGC : 4 140 € HT • Accompagnement GAB 44 (prestation subventionnée) : 7 480 € TTC Travaux de rénovation Restaurant scolaire et création d'une cuisine en extension : • Investissement global (nouvelle cuisine en extension et rénovation salle de restaurant) : 1 557 080 € HT	• Subvention PAT du PETR Pays de Retz (2000€) • Subvention département 44 (3000€) • Fonds école du département 44 (279995€) • DETR (300000€) • Région Pays de la Loire (50000€)

Calendrier
2020-2023

A31 Favoriser les matériaux biosourcés pour les nouvelles constructions	IMAGINER UN BOURG DURABLE	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ :
	Aménagements et projets durables <i>Construire de manière écologique</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
En France, les matériaux biosourcés représentent environ 11 % du marché des isolants dans la construction. Favoriser l'utilisation de matériaux biosourcés est essentiel pour répondre aux enjeux actuels de réduction de l'empreinte carbone du secteur de la construction. Ces matériaux, renouvelables et souvent locaux, permettent de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et de promouvoir une économie circulaire. La démocratisation de ces matériaux est cruciale pour qu'ils ne soient pas réservés uniquement à ceux qui en ont les moyens. Il est nécessaire de sensibiliser et d'éduquer les habitants sur leurs avantages, tout en rendant ces matériaux accessibles financièrement. Les collectivités doivent montrer l'exemple en intégrant ces matériaux dans leurs projets de construction et de rénovation. Leur rôle est déterminant pour impulser des pratiques durables et encourager l'adoption de matériaux biosourcés à grande échelle.

Objectifs de l'action
• Réduction de l'empreinte carbone locale : en favorisant des matériaux à faible impact environnemental, la commune diminue les émissions liées à la construction et à la rénovation. • Promotion de l'économie locale et circulaire : l'utilisation de matériaux produits localement stimule l'économie régionale et réduit les transports, contribuant ainsi à une économie circulaire. • Sensibilisation et éducation des habitants : informer la population sur les avantages des matériaux biosourcés encourage des choix de consommation plus durables.

Moyens mis en œuvre
• Organisation d'événements thématiques : mettre en place des journées ou salons dédiés aux travaux et installations écologiques, avec des ateliers pratiques, des conférences et des stands d'exposants spécialisés. • Création de supports d'information : élaborer une brochure détaillant les avantages des matériaux biosourcés, des exemples concrets d'utilisation et des contacts de fournisseurs locaux.

- Proposition de formations et ateliers pour les professionnels et particuliers pour les initier aux techniques de construction utilisant des matériaux biosourcés.
- Mise en place d'incitations financières : étudier la possibilité de subventions ou d'aides pour les particuliers et professionnels adoptant ces matériaux dans leurs projets.

Indicateurs de suivi

- Nombre de participants aux événements organisés : mesurer l'affluence lors des salons et ateliers pour évaluer l'intérêt suscité.
- Recenser les projets locaux intégrant ces matériaux après la mise en place de l'action (suivis des participants rencontrés après les événements)

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• La Région Pays de la Loire, le Département de la Loire-Atlantique et l'ADEME peuvent apporter un soutien technique et financier. • Des organisations comme le Réseau Français de la Construction Paille ou l'Association des Bâisseurs en Terre Crue peuvent offrir expertise et ressources. • La Chambre de Métiers et de l'Artisanat peut aider à mobiliser les artisans locaux et proposer des formations adaptées. • Entreprises locales

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• Fonds Bois et Éco-Matériaux • Région Pays-de-la-Loire « Appel à projets pour la reconnaissance des matériaux biosourcés et bas carbone ». Ce dispositif offre une aide régionale pouvant aller jusqu'à 50 000 € pour la reconnaissance des performances de matériaux ou procédés de construction à faible empreinte carbone. • ADEME : l'Agence de la transition écologique propose divers dispositifs de soutien pour les projets favorisant l'utilisation de matériaux biosourcés.

Calendrier

2030

A32 Créer de nouveaux logements sociaux	IMAGINER UN BOURG DURABLE	Date de Création : MÀJ :
	Aménagements et projets durables <i>Penser le logement pour tous</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
Cette fiche action vise à répondre aux besoins croissants en logements abordables, à promouvoir la mixité sociale et à contribuer à la durabilité urbaine.

Objectifs de l'action
• Accroître l'offre de logements abordables pour répondre aux besoins des populations à revenus modestes. • Favoriser la mixité sociale en intégrant des logements sociaux dans différents quartiers de la commune. • Réduire les inégalités en garantissant un accès équitable au logement pour tous les habitants. • Répondre aux obligations de la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain).

Moyens mis en œuvre
• Identification et acquisition de terrains adaptés à la construction de logements sociaux. • Collaboration avec des bailleurs sociaux pour la conception et la gestion des logements. • Mobilisation de financements publics et privés, y compris des subventions et des prêts dédiés au logement social. • Consultation et implication des habitants pour assurer que les projets répondent aux besoins locaux et favorisent l'acceptation sociale. • Identifier et développer les nouvelles formes de logements sociaux : BRS (bail réel solidaire, achat du logement, mais pas du terrain), intermédiation locative sociale (un propriétaire privé loue son logement en tant que bailleur social en passant par une association agréée, il bénéficie d'avantages fiscaux).

Indicateurs de suivi
• Nombre de logements sociaux construits et mis à disposition.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• État et collectivités territoriales : Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), Conseil Départemental de Loire-Atlantique, Région Pays de la Loire. • Bailleurs sociaux : organismes tel qu'Atlantique Habitations. • Associations locales : structures œuvrant dans le domaine du logement et de l'insertion sociale. • Acteurs économiques : entreprises locales du secteur de la construction et de l'aménagement.

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI). • Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) • Subventions de l'État : via le Fonds National des Aides à la Pierre (FNAP). • Aides des collectivités territoriales : subventions du Conseil Départemental ou de la Région. • Programmes européens : tels que le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour des projets innovants ou à forte composante environnementale.

Calendrier
Objectif 2030

A33 Adapter l'espace public aux PMR	IMAGINER UN BOURG DURABLE	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ : 20/05/2025
	Aménagements et projets durables <i>Penser le logement pour tous</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)	
	

Description de l'action
Cette action vise à rendre la commune plus inclusive et accessible, conformément à la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des chances. Elle repose sur la mise en place d'aménagements spécifiques destinés à garantir des déplacements sécurisés et autonomes pour tous, notamment pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Un diagnostic d'accessibilité a été réalisé en 2015, aboutissant à l'élaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Ce programme a permis de planifier et de réaliser progressivement les travaux nécessaires. En 2023, l'ensemble des aménagements prévus a été achevé (à l'exception du vestiaire solidaire). Il est désormais essentiel de pérenniser ces efforts, en assurant l'entretien des installations existantes et en intégrant systématiquement l'accessibilité dans les futurs projets d'aménagement de la commune.

Objectifs de l'action
• Accessibilité pour tous : garantir que tous les habitants, y compris les PMR, puissent se déplacer librement et en toute sécurité dans les rues la commune. • Se conformer aux obligations légales en matière d'accessibilité, notamment celles définies par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances. • Amélioration de la qualité de vie : faciliter les déplacements quotidiens des PMR, améliorant ainsi leur autonomie et leur participation à la vie sociale et économique locale.

Moyens mis en œuvre
• Diagnostic initial : réaliser un état des lieux des trottoirs existants pour identifier les zones nécessitant des aménagements spécifiques. Un diagnostic a déjà été réalisé lors de la mandature précédente. • Travaux d'aménagement et d'entretien : mettre en place des rampes d'accès, élargir les trottoirs, installer des bandes podotactiles et assurer une signalisation adaptée. • Formation du personnel : former les agents municipaux aux normes d'accessibilité et aux bonnes pratiques en matière d'aménagement urbain. • Sensibilisation : informer les habitants et les commerçants sur l'importance de maintenir les trottoirs dégagés et accessibles.

Indicateurs de suivi
• Nombre de trottoirs aménagés : pourcentage de trottoirs conformes aux normes d'accessibilité après les travaux. • Satisfaction des usagers : enquêtes auprès des PMR pour évaluer leur satisfaction et identifier les éventuelles améliorations à apporter. • Réduction des incidents : diminution du nombre d'accidents ou de chutes liés à l'inaccessibilité des trottoirs.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• Services de l'État : Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) pour l'accompagnement technique et réglementaire. • Associations locales : organisations représentant les personnes handicapées, telles que l'APF France Handicap, pour recueillir des retours d'expérience et des conseils pratiques.

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• Fonds territorial d'accessibilité (FTA) : Ce fonds, doté de 300 millions d'euros jusqu'au 31 décembre 2028, permet à l'État de subventionner à hauteur de 50 % les dépenses de travaux et d'équipements de mise en conformité des établissements recevant du public. Bien que principalement destiné aux ERP, certaines communes ont pu bénéficier de ce fonds pour des travaux d'accessibilité de la voirie.

Calendrier
Objectif 2030

A34 Favoriser le logement à l'année	IMAGINER UN BOURG DURABLE	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ :
	Aménagements et projets durables <i>Penser le logement pour tous</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
Cette action vise à faciliter l'accès au logement pour les résidents permanents, notamment les jeunes actifs et les familles modestes. La commune de La Bernerie en Retz compte environ 58% de résidences secondaires parmi l'ensemble des logements. Certains de ces logements sont vacants une très grande partie de l'année ou loués uniquement sur la saison, alors que de nombreux actifs ne trouvent pas à se loger sur la commune, l'offre de logement en locatif étant quasiment inexistante.

Objectifs de l'action
• Faciliter l'accès au logement locatif pour les résidents permanents, notamment les jeunes actifs et les familles monoparentales. • Financer des projets immobiliers comportant des logements sociaux, en location ou en accession à la propriété. • Réduire la pression immobilière en augmentant la taxe sur les résidences secondaires. • Réaliser des acquisitions foncières pour développer des logements accessibles.

Moyens mis en œuvre
• Lors du conseil municipal du 15 septembre 2023, la commune de La Bernerie-en-Retz a décidé de majorer de 40% le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires à partir du 1er janvier 2024. Les fonds collectés seront utilisés pour financer des projets immobiliers comportant des logements sociaux et pour réaliser des acquisitions foncières. • Le transfert du terrain de foot vers la salle multisport va permettre la construction d'habitats collectifs représentant environ 70 logements.

Indicateurs de suivi
• Nombre de logements sociaux créés grâce aux fonds collectés. • Réduction du nombre de résidences secondaires dans la commune. • Evolution de la demande en location à l'année.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	

Estimation du budget	Aides financières et subventions

Calendrier
2024

A35 Aménager l'ancienne école privée pour en faire un pôle social	IMAGINER UN BOURG DURABLE	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ :
	Aménagements et projets durables <i>Penser le logement pour tous</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)			
			

Description de l'action
Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) jouent un rôle crucial dans l'action sociale des communes, notamment rurales, en offrant des services de proximité aux personnes vulnérables. À La Bernerie-en-Retz, la tension immobilière est particulièrement élevée, avec 58 % de résidences secondaires, des coûts du foncier et des loyers très élevés, un manque de logements sociaux. Les enjeux de cette action incluent la dispersion des services du CCAS, le manque de logements sociaux, et la nécessité de renforcer la cohésion sociale.

Objectifs de l'action
• Lutter contre la précarité en offrant des services sociaux accessibles à tous. • Renforcer la cohésion sociale en créant un lieu de rencontre et d'entraide. • Améliorer l'accès aux services de santé et de bien-être pour les habitants.

Moyens mis en œuvre
• Réhabilitation des bâtiments existants pour accueillir les services du CCAS, les Resto du Cœur, et d'autres associations. • Création de nouveaux espaces pour le vestiaire solidaire, l'atelier d'aide informatique, et les services de portage de repas à domicile. • Aménagement de logements sociaux dans les bâtiments réhabilités.

Indicateurs de suivi
• Nombre de personnes bénéficiant des services sociaux. • Nombre de logements sociaux créés. • Taux de satisfaction des bénéficiaires.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz CCAS	

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• Programme CERV : Citoyens, égalité, droits et valeurs. • Subventions de l'Anah : pour la rénovation énergétique et l'adaptation des logements. • Fonds de soutien des territoires : pour la création de logements sociaux et d'équipements publics.

Calendrier
2023-2028

A36 Mettre en place une assemblée de citoyens	IMAGINER UN BOURG DURABLE	Date de Création : 01/09/2021 MÀJ :
	Aménagements et projets durables <i>Co-construire les projets</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
La commune de La Bernerie-en-Retz a décidé de mettre en place une assemblée citoyenne pour renforcer la participation des habitants à la vie publique. Cette assemblée, composée de deux collèges (habitants et acteurs du territoire), vise à représenter la diversité de la population et à conseiller les élus sur divers sujets. Les membres, recrutés par candidature, se réunissent trimestriellement et rendent compte de leurs travaux aux élus.

Objectifs de l'action
• Renforcer la participation citoyenne dans la prise de décision locale. • Améliorer la représentativité des différentes composantes de la population. • Favoriser le dialogue et la concertation entre les citoyens et les élus. • Développer la culture du débat et de la démocratie participative.

Moyens mis en œuvre
• Dès le début de la démarche, une enquête publique a été réalisée pour recenser les attentes des habitants en matière de participation. Cette enquête était disponible en version papier à la mairie, sur les marchés, et en ligne. • La municipalité a mis en place des espaces de rencontre élus/citoyens lors des marchés pour sensibiliser les habitants aux démarches de participation citoyenne. • Deux réunions publiques ont été organisées pour discuter, réfléchir et proposer aux élus le nom, les fonctions, la composition et les valeurs de la future Assemblée citoyenne. Ces réunions ont rassemblé une centaine de Bernerriens et ont permis de co-construire l'instance avec les citoyens. • Les participants aux réunions publiques ont été réunis en groupes de travail pour réfléchir à leur « conseil citoyen idéal ». Les résultats de ces groupes de travail ont été présentés au Conseil municipal. • Suite aux réunions publiques, une charte de fonctionnement de l'Assemblée citoyenne a été votée par le Conseil municipal. Chaque étape du processus a fait l'objet d'un compte rendu disponible en ligne et en mairie.

- Les membres de l'Assemblée citoyenne ont été recrutés par candidature, avec une attention particulière portée à la représentativité de la diversité de la population, incluant les résidents secondaires et les jeunes dès 16 ans.
- Les membres de l'Assemblée citoyenne se sont réunis selon des groupes projets pour travailler sur des sujets spécifiques. La municipalité a assuré les moyens logistiques nécessaires au bon fonctionnement de l'assemblée, incluant la mise à disposition de salles et de matériel. Un agent a été dédié à la relation avec l'assemblée pour faciliter la communication et l'organisation. De plus, les membres de l'assemblée ont été intégrés de manière régulière aux groupes de travail de la collectivité, permettant une collaboration étroite avec les élus et les autres acteurs du territoire.

Indicateurs de suivi

- Nombre de participants aux réunions de l'assemblée.
- Diversité des membres (âge, genre, profession).
- Nombre de propositions faites par l'assemblée et adoptées par le Conseil municipal.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	

Estimation du budget	Aides financières et subvention
	

Calendrier

- Septembre 2021 : Lancement de l'enquête auprès des habitants pour comprendre leurs attentes en matière de participation citoyenne et présence des élus sur le marché.
- Automne 2021 : Organisation de 2 réunions publiques à partir des résultats de l'enquête pour déterminer les contours de la future Assemblée citoyenne.
- Fin 2021 : Présentation des résultats des réunions publiques au Conseil municipal et vote d'une charte de fonctionnement de la future Assemblée.
- Printemps 2022 : Recrutement des membres de l'Assemblée citoyenne.
- Juillet 2022 : Investiture des membres de l'Assemblée citoyenne.
- Septembre 2022 : Première réunion de l'Assemblée citoyenne.

A37 Favoriser la participation des citoyens	IMAGINER UN BOURG DURABLE	Date de Création : 01/09/2021 MÀJ :
	Aménagements et projets durable <i>Co-construire les projets</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
La participation électorale en France a connu une baisse significative, avec seulement 36 % des électeurs ayant voté à tous les tours des élections présidentielles et législatives de 2022, contre 48 % en 2002. Il est nécessaire de redonner le goût de la participation à la vie publique aux citoyens et d'être à leur écoute.

Objectifs de l'action
• Lutter contre la défiance croissante envers le monde politique en impliquant activement les citoyens dans les décisions communales. • Renforcer la légitimité des décisions publiques grâce à une participation citoyenne accrue. • Promouvoir une gouvernance plus inclusive et transparente, où chaque habitant peut exprimer ses opinions et contribuer aux projets de la commune. • Créer un lien de confiance entre les élus et les citoyens en montrant que leurs avis sont pris en compte et valorisés.

Moyens mis en œuvre
• Stands mensuels sur le marché : chaque premier vendredi du mois, les élus tiennent un stand sur le marché de la commune, permettant aux habitants de venir les rencontrer et de donner leurs avis sur diverses thématiques. • Enquêtes communales : des enquêtes sont mises en place, portant sur des actions spécifiques (comme les travaux ou la mise en place d'aménagements routiers) ainsi que sur des politiques plus globales (telles que la participation citoyenne, les actions de développement durable, et la politique de mobilité). • Groupes de travail intégrant des habitants : des groupes de travail sont formés pour divers projets communaux, tels que la création d'un restaurant scolaire, la rénovation du cinéma, la mise en place d'éco-pâturages... Ces groupes permettent de recueillir les avis des habitants et de bénéficier de différents points de vue. • La création d'un outil de concertation permet de structurer et de faciliter la participation des citoyens aux décisions communales.

Indicateurs de suivi
• Nombre de participants aux enquêtes, fréquentation du stand sur le marché. • Diversité des participants (âge, genre, zone géographique). • Nombre de réunions et groupes de travail organisés. • Nombre de projets initiés grâce à la concertation.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	

Calendrier
2020-2026

A38 Développer le stationnement en extérieur du centre-ville	IMAGINER UN BOURG DURABLE	Date de Création : 06/07/2023 MÂJ :
	Mobilités douces <i>Moins de voiture dans le centre-bourg</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)	
	

Description de l'action
La fiche action vise à libérer l'espace urbain central de La Bernerie-en-Retz pour favoriser les mobilités douces, améliorer la qualité de vie et réduire les nuisances liées à la circulation automobile. Cette initiative s'inscrit dans les objectifs de transition écologique et de dynamisation du territoire.

Objectifs de l'action
• Réduction de la congestion urbaine : en déplaçant les parkings vers l'extérieur du centre-ville, on libère de l'espace pour les piétons et les cyclistes, améliorant ainsi la qualité de vie et l'attractivité du centre. • Amélioration de la qualité de l'air : moins de véhicules circulant et stationnant dans le centre-ville entraînent une diminution des émissions polluantes. • Promotion des mobilités douces : encourager l'utilisation des transports en commun, du vélo et de la marche pour accéder au centre-ville depuis les parkings périphériques.

Moyens mis en œuvre
• Aménagement de parkings périphériques : la municipalité a fait construire des parkings en extérieur de bourg pendant le mandat 2020-2026. • Mettre en place une navette : Assurer des liaisons régulières entre les parkings extérieurs et le centre-ville. • Création d'infrastructures pour les mobilités douces : développer des pistes cyclables sécurisées et des trottoirs agréables reliant les parkings au centre. • Signalétique et communication : informer les usagers sur les nouveaux dispositifs de stationnement et les inciter à les utiliser.

Indicateurs de suivi
• Taux d'occupation des nouveaux parkings : mesurer la fréquentation des parkings extérieurs. • Satisfaction des usagers et des commerçants : recueillir des retours positifs sur l'accessibilité et l'attractivité du centre-ville.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• Services de l'État : Préfecture, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). • Collectivités territoriales : Conseil départemental de la Loire-Atlantique, Région Pays de la Loire. • Associations locales : Organisations promouvant les mobilités douces et la protection de l'environnement. • Acteurs économiques : Commerçants du centre-ville, entreprises locales de transport.

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• Fonds Pays de la Loire Investissement communal : Ce fonds vise à soutenir des projets d'intérêt local alignés sur les priorités régionales, contribuant à l'équilibre territorial des Pays de la Loire. Les communes peuvent solliciter cette aide pour des équipements publics de proximité. • Aide à l'aménagement et à l'embellissement des espaces publics : Ce dispositif soutient les opérations d'aménagement urbain et paysager des espaces publics, notamment la requalification des centres anciens et des entrées de villes. • Prêt Renouvellement Urbain et Aménagement, proposé par la Banque des Territoires.

Calendrier
2026

A39 Renforcer la signalétique vers les zones de stationnement	IMAGINER UN BOURG DURABLE	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ :
	Mobilités douces <i>Moins de voiture dans le centre-bourg</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)	
	

Description de l'action
L'action de fléchage des parkings vise à améliorer la signalisation des espaces de stationnement dans la commune de La Bernerie en Retz. En installant des panneaux de signalisation clairs, cette initiative contribue à réduire les embouteillages, améliorer la qualité de l'air et augmenter la sécurité et l'accessibilité pour tous les usagers. Cette action s'inscrit dans les objectifs de développement durable, notamment ceux liés aux villes durables et aux infrastructures innovantes.

Objectifs de l'action
• Réduction des embouteillages : en facilitant l'accès aux parkings, on réduit le temps de recherche d'une place, diminuant ainsi les embouteillages. • Amélioration de la qualité de l'air : moins de circulation signifie moins de pollution. • Accessibilité et sécurité : une meilleure signalisation améliore l'accessibilité pour tous, y compris les personnes à mobilité réduite, et augmente la sécurité des usagers.

Moyens mis en œuvre
• Recensement et identification des parkings : effectuer un inventaire détaillé des parkings existants, incluant leur localisation, capacité et accessibilité. • Installation de panneaux de signalisation : utilisation de panneaux clairs et visibles pour guider les automobilistes vers les parkings. • Collaboration avec des entreprises spécialisées : faire appel à des entreprises spécialisées dans la signalisation et la gestion des parkings.

Indicateurs de suivi
• Taux d'occupation des parkings : suivre le taux d'occupation des parkings pour vérifier leur utilisation optimale. • Satisfaction des usagers : enquêtes de satisfaction auprès des usagers des parkings.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	

Calendrier
2025-2026

A40 Sécuriser les déplacements doux	IMAGINER UN BOURG DURABLE	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ : 20/05/2025
	Mobilités douces <i>Moins de voiture dans le centre-bourg</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
La commune de La Bernerie-en-Retz s'engage dans une démarche visant à améliorer le partage de la voirie entre tous les usagers, en mettant en place une zone de rencontre ainsi que des chaussidoux. Ce projet, initié dès 2019 en collaboration avec le CEREMA et l'ancienne équipe municipale, s'inscrit dans une volonté de repenser l'espace public pour le rendre plus sûr et plus convivial. La mise en œuvre des aménagements se déroulera en plusieurs phases, afin de garantir une adaptation progressive du territoire. Plusieurs axes prioritaires ont déjà été identifiés par les services municipaux, notamment la rue Duplessis, qui nécessite des travaux de réaménagement pour favoriser une cohabitation harmonieuse entre piétons, cyclistes et automobilistes.

Objectifs de l'action
• Améliorer la sécurité routière pour tous les usagers, en particulier les piétons et cyclistes. • Réduire la vitesse des véhicules dans les zones résidentielles et commerciales. • Favoriser la cohabitation des différents modes de transport (piétons, cyclistes, véhicules motorisés). • Créer des espaces de vie plus agréables et accessibles pour les habitants.

Moyens mis en œuvre
• Signalisation : installation de panneaux pour indiquer les zones de rencontre et les limitations de vitesse. • Marquage au sol : création de marquages spécifiques pour délimiter les zones piétonnes et les chaussidoux. • Organisation de campagnes de sensibilisation pour informer les habitants et les usagers de la route des nouvelles règles et des avantages des zones de rencontre. • Rencontres publiques : organisation de réunions et d'ateliers avec les habitants pour recueillir leurs avis et les impliquer dans le projet.

- Travail avec le Conseil Général, la Préfecture et le CEREMA pour bénéficier de leur expertise et de leur soutien.
- Impliquer des associations de mobilité douce, de sécurité routière et d'environnement pour promouvoir et soutenir l'initiative.
- Faire appel à des bureaux d'études pour réaliser des diagnostics, proposer des solutions techniques et évaluer l'impact des aménagements.
- Réaménager la rue Duplessis (RD66)

Indicateurs de suivi

- Réduction du nombre d'accidents de la route dans la zone concernée.
- Satisfaction des habitants mesurée par des enquêtes.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• Conseil Général, Préfecture, Cerema. • Communes voisines, écoles, centres de santé. • Associations locales de mobilité douce, sécurité routière, environnement.

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	

Calendrier

2020-2026

A41 Favoriser l'auto-stop au sein de la commune	IMAGINER UN BOURG DURABLE	Date de Création : 29/05/2024 MÀJ :
	Mobilités douces <i>Mobilité et entraide</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
Cette initiative vise à améliorer la mobilité des personnes âgées de La Bernerie en créant des « points stop » où elles peuvent attendre un conducteur pour de courts trajets. Inspiré des expériences similaires (comme celles de Hédé-Bazouges et Brocéliande), ce système utilise des arrêts sécurisés pour encourager l'auto-stop organisé et favoriser les liens sociaux locaux. En intégrant des badges de sécurité, cette action répond aux besoins de mobilité et de sécurité pour une population vulnérable.

Objectifs de l'action
• Améliorer la mobilité pour les personnes âgées, souvent isolées ou sans moyen de transport. • Créer des liens sociaux entre les habitants en encourageant les interactions intergénérationnelles et la solidarité locale. • Offrir une alternative aux modes de transport traditionnels, en particulier là où les services de transport public sont limités.

Moyens mis en œuvre
• Enquête et identification : mener une enquête auprès des utilisateurs potentiels et sélectionner les emplacements des points stop en fonction des besoins identifiés. • Aménagement des points : installer des espaces d'attente sécurisés et des signalétiques visibles aux emplacements choisis. • Encadrement des utilisateurs : distribuer des badges et des cartes pour identifier les participants et établir une charte de sécurité. • Communication et sensibilisation : lancer une campagne de communication et organiser des événements pour faire connaître le dispositif. • Suivi et ajustement : collecter les retours d'expérience des utilisateurs et ajuster le dispositif pour l'améliorer en continu.

Indicateurs de suivi
• Nombre de points de stop créés et nombre de trajets réalisés. • Fréquence d'utilisation des points d'auto-stop.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• Conseil départemental, Région Pays de la Loire (pour des aides techniques et logistiques). • CCAS • Associations locales : groupes de covoiturage ou associations de chauffeurs, comme les « Retz Chauffeurs » • Entreprises locales susceptibles de sponsoriser le projet en échange d'une visibilité ou d'une implication sociale

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	Subventions régionales et locales : Région Pays de la Loire pour des initiatives de mobilité durable • Appel à projets AMI TENMOD (ADEME) pour les transports en milieu rural, avec des taux de subvention jusqu'à 80 %. • Aides de la MSA pour les projets visant à améliorer la qualité de vie des seniors en milieu rural

Calendrier
2028

A42 Proposer des résidences pour les travailleurs saisonniers	IMAGINER UN BOURG DURABLE	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ :
	Bien-être et bien-vivre <i>Permettre l'accès au logement pour tous</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
Ce projet, inspiré des initiatives de Pornic Agglo, vise à soutenir l'économie locale, renforcer la mixité sociale par des colocations intergénérationnelles, et répondre aux besoins spécifiques des saisonniers. Avec l'appui de partenaires locaux et institutionnels, la commune étudie divers financements et définit les besoins précis en partenariat avec les employeurs.

Objectifs de l'action
• Améliorer l'attractivité économique locale en offrant des solutions d'hébergement aux travailleurs saisonniers, facilitant ainsi le recrutement pour les entreprises locales. • Favoriser la mixité intergénérationnelle en envisageant des colocations entre travailleurs saisonniers et personnes âgées, renforçant ainsi le lien social. • Optimiser l'utilisation du patrimoine immobilier communal en réhabilitant des bâtiments existants pour répondre aux besoins d'hébergement.

Moyens mis en œuvre
• Acquisition et réhabilitation de biens immobiliers tels que la "La Bernitude", ancienne école privée, pour créer des logements adaptés. • Mise en place de partenariats avec des associations locales, des employeurs et des institutions pour co-financer et gérer les résidences. • Développement de solutions d'hébergement temporaires comme des habitats légers ou des zones réservées dans les campings avec des tarifs négociés. • Organisation de rencontres avec les employeurs locaux pour identifier précisément les besoins en logement des saisonniers et des apprentis.

Indicateurs de suivi

- Nombre de logements créés ou réhabilités pour les travailleurs saisonniers.
- Taux d'occupation des résidences par les saisonniers et apprentis.
- Satisfaction des résidents mesurée par des enquêtes régulières.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• Pornic Agglo Pays de Retz : pour bénéficier de leur expérience en matière de résidences pour jeunes actifs. • CCAS • Associations locales telles qu'ADELIS, gestionnaire de résidences Habitat Jeunes, pour l'accompagnement et la gestion des logements. • Employeurs locaux : pour co-financer et participer à la gestion des hébergements destinés à leurs salariés saisonniers

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• Aide au développement de logements pour les saisonniers : subvention pouvant couvrir jusqu'à 25 % des dépenses éligibles, avec un plafond de 750 000 €, pour des travaux d'un montant minimum de 50 000 € • Dispositifs d'Action Logement : tels que la garantie VISALE pour les locataires et l'AVANCE LOCA-PASS pour le dépôt de garantie • Subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) : pour la réhabilitation de logements destinés à la location sociale. • Aides régionales et départementales : spécifiques au logement des jeunes et des travailleurs saisonniers.

Calendrier
Objectif 2030

A43 Inciter au logement chez l'habitant	IMAGINER UN BOURG DURABLE	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ : 20/05/2025
	Bien-être et bien-vivre <i>Permettre l'accès au logement pour tous</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
La fiche action vise à faciliter la cohabitation entre jeunes travailleurs ou saisonniers et personnes âgées, contribuant ainsi à l'amélioration de l'accès au logement et au renforcement des liens intergénérationnels. En collaboration avec le CCAS, Pornic Agglo Pays de Retz, Adelis FJT et des employeurs locaux, cette initiative permettrait d'optimiser l'utilisation des logements sous-occupés, tout en réduisant l'isolement social des seniors.

Objectifs de l'action
• Améliorer l'accessibilité au logement pour les jeunes travailleurs et les saisonniers. • Favoriser les liens intergénérationnels. • Réduire l'isolement social des personnes âgées. • Combattre l'étalement urbain.

Moyens mis en œuvre
• Identification et mise en relation des personnes intéressées via une plateforme dédiée ou des événements de « logement dating ». • Faire se rencontrer les personnes intéressées lors d'événement dédiés. • Campagnes de sensibilisation et d'information pour faire connaître l'initiative. • Soutien logistique (ex : CCAS, acteurs de l'habitat) pour aider à la mise en place des cohabitations.

Indicateurs de suivi
• Nombre de cohabitations établies chaque année. • Satisfaction des participants (seniors et jeunes).

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour l'accompagnement social des personnes âgées. • Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, qui propose des dispositifs d'hébergement. • Adelis FJT (Foyer de Jeunes Travailleurs), pour orienter les jeunes en recherche de logement. • Employeurs locaux et saisonniers, pour faire connaître l'initiative aux saisonniers.

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• Aides de l'Agence Nationale de l'Habitat : L'ANAH propose des subventions pour l'amélioration de l'habitat, notamment pour les propriétaires bailleurs souhaitant réaliser des travaux de rénovation en échange d'un loyer modéré. • Le Conseil Départemental de Loire-Atlantique et la Région Pays de la Loire proposent des subventions pour des projets innovants en matière d'habitat et de solidarité intergénérationnelle. • Dispositifs nationaux : des programmes tels que le « Plan d'Investissement Volontaire » d'Action Logement offrent des financements pour des projets d'habitat inclusif, favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle

Calendrier
Objectif 2027

A44 Aider les plus fragiles dans la pratique une activité sportive	IMAGINER UN BOURG DURABLE	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ : 20/05/2025
	Bien-être et bien-vivre <i>Prendre soin des seniors</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
L'action vise à rendre les activités sportives accessibles aux populations les plus vulnérables de La Bernerie en Retz, notamment les seniors et les personnes en situation de handicap. Cette initiative répond aux besoins de santé, de bien-être et d'inclusion sociale en proposant des aides financières pour couvrir les coûts d'inscription aux activités sportives, ainsi qu'une tarification sociale adaptée en collaboration avec les associations locales. La Bernerie qui compte de nombreux personnes en situation de fragilité peut s'appuyer sur des structures et associations locales déjà implantées (Le Poul'p, MultiMouv, Eveil Multidances...)

Objectifs de l'action
• Faciliter l'accès aux activités sportives pour les résidents à faibles revenus, les seniors et les personnes en situation de handicap. • Améliorer le bien-être physique et mental des populations vulnérables. • Promouvoir l'inclusion sociale et la participation active dans la communauté. • Encourager et travailler les clubs et associations sportives locales à adopter des programmes accessibles et inclusifs et à augmenter le nombre de personnes aidées.

Moyens mis en œuvre
• Aide financière : mise en place d'une aide financière pour les résidents à faibles revenus afin de couvrir les frais d'inscription aux activités sportives, gérée par des services sociaux comme le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). • Tarification sociale : collaboration avec les associations sportives pour instaurer des tarifs réduits en fonction des revenus. • Sensibilisation et communication : informer les résidents des aides disponibles et des options sportives accessibles via des campagnes de sensibilisation.

Indicateurs de suivi
• Taux de participation : nombre de résidents à faibles revenus, de seniors et de personnes en situation de handicap participant aux activités sportives. • Retour des bénéficiaires : enquêtes évaluant la satisfaction, l'accessibilité et le bien-être ressenti. Partenariats formés : nombre d'associations et de clubs participant au programme avec des tarifs sociaux. • Aide financière distribuée : montant de l'aide financière fournie et sa répartition parmi les groupes cibles.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz CCAS : il pourrait gérer les aides financières et orienter les résidents vers les options sportives disponibles.	• Associations locales et clubs sportifs : des associations comme Le Poulp', Eveil Multidances, Multimouv et le Club de Foot de Chaumes (via sa section de sport adapté) peuvent offrir des activités adaptées aux personnes vulnérables ainsi que de partager leur expérience et expertise. • Fédérations sportives régionales et nationales : elles peuvent fournir des ressources, des formations et un soutien financier aux clubs locaux. Ex : Fédération Française de Sport Adapté. • Comité Départemental sport adapté 44 • Institutions de santé locales : Les centres de santé peuvent promouvoir l'initiative auprès des personnes vulnérables et collaborer pour adapter les activités sportives

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• Le Conseil départemental peut financer l'action en soutien aux populations vulnérables. • Fonds Sport et Handicap : ce fonds finance des équipements et formations pour rendre le sport accessible aux personnes handicapées. • La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pourrait proposer des aides sportives pour les familles à faibles revenus, y compris les seniors et handicapés. • L'ANS (Agence Nationale du Sport) peut financer des initiatives sportives inclusives, incluant matériel et organisation d'activités.

Calendrier
Objectif 2027

A45 Accompagner les structures locales qui s'occupent des seniors	IMAGINER UN BOURG DURABLE	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ :
	Bien-être et bien-vivre <i>Prendre soin des seniors</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
L'action vise à renforcer les capacités des associations et services locaux pour répondre efficacement aux besoins des personnes âgées. Elle s'inscrit dans une démarche inclusive en soutenant des initiatives qui favorisent l'accès aux services de santé, sociaux et culturels, tout en améliorant la qualité de vie et le bien-être des seniors.

Objectifs de l'action
• Renforcement des capacités des structures locales pour offrir des services adaptés aux besoins des seniors. • Amélioration de l'accès aux services de santé, sociaux et culturels pour les personnes âgées. • Promotion de l'inclusion sociale et de la participation active des seniors dans la communauté

Moyens mis en œuvre
• Évaluation des besoins des structures locales et des seniors pour identifier les lacunes et les opportunités d'amélioration. • Formation et soutien aux professionnels et bénévoles travaillant avec les personnes âgées. • Mise en place de partenariats avec des organisations locales, régionales et nationales pour partager des ressources et des bonnes pratiques (en se basant notamment sur le plan d'analyse des besoins sociaux réalisé par le CCAS de la commune). • Mobilisation de ressources financières via des subventions, des aides publiques et des partenariats privés.

Indicateurs de suivi
• Nombre de structures locales soutenues et bénéficiant de ressources supplémentaires. • Augmentation du nombre de seniors accédant aux services proposés.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz CCAS	• Institutions publiques : Conseil départemental de Loire-Atlantique, Agence Régionale de Santé (ARS), Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA). • Associations locales : organisations dédiées aux seniors, telles que les clubs du troisième âge ou les associations de retraités. • Entreprises locales pouvant offrir des services ou des financements, comme les pharmacies, les centres de santé privés ou les entreprises de services à la personne. • Hôpitaux, cliniques et centres de soins locaux.

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• Fonds de soutien aux initiatives locales proposés par le Conseil départemental de Loire-Atlantique. • Subventions de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour des projets améliorant la santé des seniors. • Programmes nationaux tels que le Fonds de développement de la vie associative (FDVA) pour soutenir les associations locales. • Aides européennes via le Fonds social européen (FSE) pour des projets d'inclusion sociale.

Calendrier
Dès 2025

A46 Répondre aux besoins de garde d'enfants	IMAGINER UN BOURG DURABLE	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ : 20/05/2025
	Bien-être et bien-vivre <i>Accompagner le développement de services</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)			
			

Description de l'action
L'action vise à offrir des solutions adaptées pour accompagner les familles de La Bernerie-en-Retz, en facilitant la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Elle s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable, notamment pour promouvoir le bien-être, l'égalité des chances et l'autonomisation des femmes. Même si l'association roule ta bille propose quelques places pour les moins de 4 ans en lien avec la mairie voisine des Moutiers en Retz, il est nécessaire de continuer ces efforts.

Objectifs de l'action
• Soutien à la parentalité : offrir des solutions de garde adaptées pour les enfants, que ce soit pour l'accueil des mois de 3 ans comme pour l'accueil périscolaire et accueil de loisirs, facilitant ainsi la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. • Promotion de l'égalité des chances : assurer un accès équitable aux services de garde pour toutes les familles, indépendamment de leur situation socio-économique. • Développement économique local : créer des emplois locaux dans le secteur de la petite enfance et soutenir l'activité économique des parents.

Moyens mis en œuvre
• Évaluation des besoins : réaliser une étude pour identifier les besoins spécifiques en matière de garde d'enfants sur le territoire. • Création ou extension des structures d'accueil. • Sensibilisation et information : informer les familles sur les options de garde disponibles et les aides financières associées.

Indicateurs de suivi
• Nombre de nouvelles places d'accueil disponibles. • Nombre de refus dans les structures existantes pour cause d'indisponibilité de places.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz Pornic Agglo Pays de Retz	• Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), Protection Maternelle et Infantile (PMI). • Conseil départemental de la Loire-Atlantique • Caisses d'Allocations Familiales (CAF) pour le financement et l'accompagnement des projets. • Structures associatives spécialisées dans la petite enfance/enfance (ex: Multi-accueil Roule ta bille) • Partenariats avec des entreprises pour la création de crèches d'entreprise ou inter-entreprises.

Estimation du budget	Aides financières et subventions
	• CAF : subventions pour la création de places d'accueil, notamment via la Prestation de Service Unique (PSU). • Fonds européens : programmes tels que le Fonds Social Européen (FSE) pour des projets favorisant l'emploi et l'inclusion sociale. • Région Pays de la Loire : aides spécifiques pour le développement des services à la petite enfance.

Calendrier
Objectif 2030

A47 Faciliter l'installation de médecins généralistes	IMAGINER UN BOURG DURABLE	Date de Création : 06/07/2023 MÀJ :
	Bien-être et bien-vivre <i>Accompagner le développement de services</i>	

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)		
		

Description de l'action
Pour répondre aux défis des déserts médicaux et assurer un accès équitable aux soins, La Bernerie-en-Retz envisage de faciliter l'installation de médecins généralistes. Cette initiative vise à attirer des professionnels de santé pour répondre aux besoins de la population.

Objectifs de l'action
• Améliorer l'accès aux soins de santé primaires pour les habitants. • Attirer et maintenir des professionnels de santé sur le territoire. • Réduire les disparités territoriales en matière de santé.

Moyens mis en œuvre
• Mettre à disposition des locaux adaptés : rachat du cabinet des médecins partis en retraite pour le proposer à un tarif abordable à d'éventuels nouveaux médecins. • Création d'une maison de santé pluridisciplinaire. La maison de santé de La Bernerie est en cours de construction. Cela permet aux professionnels de regrouper certains postes comme celui de secrétaire médical. • Accompagnement administratif et/ou aide à trouver un logement : offrir un soutien personnalisé pour les démarches liées à l'installation. • Intégration communautaire : faciliter l'intégration des médecins et de leurs familles dans la vie locale.

Indicateurs de suivi
• Nombre de médecins généralistes installés sur la commune. • Durée de maintien des médecins installés.

Porteurs de l'action	Partenaires
Commune de La Bernerie en Retz	• Agence Régionale de Santé (ARS) Pays de la Loire : pour le zonage des zones sous-denses et les aides associées. • Assurance Maladie : pour les dispositifs d'aides à l'installation. • Conseil Départemental de la Loire-Atlantique : pour des subventions ou des aides spécifiques. • Communauté de Communes de Pornic Agglo Pays de Retz : pour une coordination territoriale. • Associations locales de professionnels de santé : pour faciliter l'intégration et le travail en réseau.

Estimation du budget	Aides financières et subvention
	• Contrat d'Aide à l'Installation des Médecins (CAIM) : aide financière pour les médecins s'installant en zone sous-dense • Subventions de l'ARS Pays de la Loire : pour des projets structurants comme les maisons de santé. • Le Conseil Départemental peut proposer des subventions spécifiques. • Programmes européens : certains fonds européens soutiennent des projets visant à améliorer l'accès aux soins en milieu rural.

Calendrier
Objectif 2030

LES AUTRES PROJETS MUNICIPAUX AU REGARD DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Réalisations de la municipalité (2020-2026)	ODD concernés
RENOVATION DE L'EGLISE NOTRE DAME DE BON SECOURS	Préservation du patrimoine culturel. Sensibilisation à l'histoire et à la culture.  
RENOVATION DE LA MAISON MAGRES	Préservation du patrimoine culturel. Promotion du tourisme.  
AMENAGEMENT D'UN CITY STADE	Promotion de l'activité physique et du bien-être. 
AMENAGEMENT D'UN ILOT IMMOBILIER RUE JEANNE D'ARC	Développement urbain durable. Politiques publiques ciblées au service de l'égalité. Diminution de la vulnérabilité.   
TRAVAUX DE DESENSABLEMENT DU PLAN D'EAU	Proposer des infrastructures sportives pour tous. 
JOURNEE « ESTRAN EN FETE »	Sensibilisation à la protection des écosystèmes marins. Éducation environnementale.  

RENOVATION DU PLATELAGE	Amélioration des infrastructures urbaines. Espace public accessible à tous.  
OBTENTION DU LABEL « STATION CLASSE TOURISME »	Promotion du tourisme durable. Développement urbain durable.  
MISE EN PLACE D'UNE NAVETTE ESTIVALE PAR PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ	Amélioration des transports publics. Réduction des émissions de gaz à effet de serre. Promotion du tourisme durable.   
AMENAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE RUE BURLOT	Promotion des modes de transport durables. Réduction des émissions de gaz à effet de serre. Promotion du tourisme durable.   
MISE EN PLACE D'UNE JOURNEE CITOYENNE	Participation citoyenne et engagement communautaire. Renforcement du lien social.  
RENATURATION DE LA COUR DE L'ECOLE RENE GUY CADOU	Amélioration de la biodiversité et des espaces verts. Sensibilisation à l'environnement. Résilience et adaptation au changement climatique.   
MISE EN PLACE DE CORBEILLE BI-FLUX ET TRI-FLUX	Gestion des déchets et recyclage. Amélioration des infrastructures de gestion des déchets.  

POSE ET AMENAGEMENT DE BOX ET STATIONNEMENTS VELOS	Promotion des modes de transport durables. Réduction des émissions de gaz à effet de serre.  
EXTINCTION PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC	Réduction de la consommation énergétique. Réduction des émissions de gaz à effet de serre. Protection de la faune nocturne.   
CONSTRUCTION D'UN ESPACE SANTE	Accès aux soins de santé. Amélioration des infrastructures de santé.  
ETUDE SANITAIRE DU PATRIMOINE ARBORE COMMUNAL	Protection des arbres et des espaces verts. Amélioration des espaces verts urbains.  
TRI ET COMPOST DES BIODECHETS A LA CANTINE	Gestion des déchets et compostage. Réduction du gaspillage alimentaire  
MISE EN PLACE D'UN ATELIER INFORMATIQUE	Accès à une éducation de qualité et inclusive en offrant des compétences numériques essentielles. Réduire les inégalités en offrant des opportunités d'apprentissage numérique à des populations souvent marginalisées. Renforcer les partenariats entre les secteurs public, privé et la société civile pour promouvoir l'inclusion numérique.   

GLOSSAIRE

Ad'Ap	En France, depuis le 1 ^{er} janvier 2015, l'ensemble des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public qui ne respectent pas les règles en matière d'accessibilité doivent disposer d'un Agenda d'accessibilité programmée.
ADEME	L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), créée en 1991, est un établissement public à caractère industriel et commercial qui participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.
AFOM	Analyse des Forces, Opportunités et Menaces
ANAH	Agence Nationale de l'Habitat
APF	L'Association des Paralysés de France (APF) est une association nationale de défense des droits des personnes en situation de handicap ou polyhandicapées.
ARS	Une Agence Régionale de Santé est un établissement public administratif de l'État français chargé de la mise en œuvre de la politique de santé dans sa région.
AVAP	En droit de l'urbanisme français, une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine est une servitude d'utilité publique ayant pour objet de « promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces »
BASEMIS	Base de données sur les émissions de polluants atmosphériques
CAE	En France, le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, habituellement abrégé CAE, est un type d'emploi aidé créé par la loi 2005 de programmation pour la cohésion sociale
CAIM	Contrat d'Aide à l'Installation des Médecins
CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
CCAS	Un Centre Communal d'Action Sociale est, en France, un établissement public administré par un conseil d'administration présidé par le maire de la commune.
CEREMA	Le Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement ou Cerema est un établissement public à caractère administratif
CISPD	Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) est l'instance de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité autour desquelles se mobilisent les institutions et organismes publics et privés concernés (police et gendarmerie, polices municipales, milieu associatif).
CLIC	Le Centre Local d'Information et de Coordination (Clic) élabore des plans d'aides et facilite les démarches des retraités, des personnes âgées et de leur entourage mais aussi des personnes en situation de handicap.
CME	Un Conseil municipal des enfants (CME) est, en France, une instance municipale destinée aux enfants ou aux jeunes, créé par des délibérations adoptées en conseils municipaux. Il a un rôle consultatif.
COPIL	Comité de Pilotage
DD	Développement Durable
DETR	Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

DREAL	Les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement sont des services déconcentrés de l'État français, sous tutelle commune du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de la Cohésion des territoires.
ENS	Les espaces naturels sensibles (ENS) peuvent servir à préserver des sensibilités écologiques et paysagères et contribuer à la prévention des risques naturels d'inondation.
EPCI	Un Établissement Public de Coopération Intercommunale est une structure administrative française regroupant plusieurs communes afin d'exercer certaines de leurs compétences en commun. Il s'agit de la forme la plus aboutie d'intercommunalité.
FEADER	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FSE	Fonds Social Européen
FTA	Fonds Territorial d'Accessibilité
GEMAPI	La compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations », plus souvent dite « Compétence GEMAPI », est en France une compétence juridique nouvelle, exclusive et obligatoire, confiée à partir du 1 ^{er} janvier 2018 aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.
GES	Gaz à Effets de Serre.
GIEC	Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
HLM	Habitat Loyer Modéré
INSEE	L'Institut national de la statistique et des études économiques est chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles en France, depuis 1946.
Loi ELAN	La loi ELAN a pour ambition de faciliter la construction de nouveaux logements et de protéger les plus fragiles. Elle a été définitivement adoptée au Sénat le 16 octobre 2018.
ODD	Objectifs de Développement Durable.
PACMA	Plan Action Communal pour les Mobilités Actives.
PCAET	Le Plan Climat Air-Energie Territorial est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire.
PCS	Le plan communal de sauvegarde est en France un outil réalisé à l'échelle communale, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.
PEC	Le parcours emploi compétences s'adresse à toute personne sans emploi rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles d'accès à l'emploi.
PEDT	C'est un contrat de travail à durée indéterminée (CDI) ou déterminée (CDD) de neuf mois minimum et d'une durée hebdomadaire de 20 heures minimum, ce contrat peut être conclu pour un temps plein ou un temps partiel.
PETR	Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
PIB	Produit Intérieur Brut
PLH	Le programme local de l'habitat (PLH) est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques.

PM 10	Les particules en suspension dans l'air se nomment aérosol. Les PM10 regroupent les particules de diamètre inférieur à 10 µm. La toxicité des particules en suspension est essentiellement due aux particules de diamètre inférieur à 10µm.
PNR	Parc Naturel Régional.
PPRi	un plan de prévention du risque inondation ou plan de prévention des risques d'inondation est un plan de prévention des risques spécifique aux inondations. Il émane de l'autorité publique.
PPRL	Le Plan de Prévention des Risques Littoraux est un cas particulier du Plan de Prévention des Risques Naturels prévisible (PPRN). C'est un outil de gestion des risques naturels qui cartographie les risques de submersion marine et qui réglemente l'urbanisation dans les zones exposées.
PSU	Prestation de Service Unique
SAFER	Une Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) est une société anonyme, sans but lucratif (sans distribution de bénéfices), avec des missions d'intérêt général, sous tutelle des ministères de l'Agriculture et des Finances.
SAU	Surface Agricole Utile
SERD	Semaine Européenne de Réduction des Déchets
SRADET	Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) est un schéma régional de planification qui fusionne plusieurs documents sectoriels ou schémas existants
SYDELA	Syndicat D'Energie de Loire-Atlantique
SYDELA	Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique
VAE	Vélo à Assistance Electrique
VTA	Le volontariat territorial en administration (VTA) permet aux collectivités territoriales rurales de bénéficier des compétences de jeunes diplômés le temps d'une mission de 12 à 18 mois maximum, au service de l'ingénierie de leurs projets.
World Clean Up Day	World Cleanup Day, appelé aussi journée mondiale du nettoyage de notre planète, est une opération planétaire, lancée par l'association à but non lucratif Let's do it Foundation, ayant pour objectif la lutte contre la pollution à travers des nettoyages citoyens.
ZNIEFF	Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, abrégée par le sigle ZNIEFF, est un espace naturel inventorié en raison de son caractère remarquable.
Zone Natura 2000	Le réseau Natura 2000 rassemble des sites naturels ou semi-naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent.
ZPPAUP	Les ZPPAUP correspondent à d'anciens outils de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager. Les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) avaient vocation à leur succéder. Les AVAP et ZPPAUP existantes ont depuis été transformées en sites patrimoniaux remarquables (SPR).

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont participé à l'élaboration de ce document. Il est impossible de toutes les citer, mais les élus tiennent à les remercier pour leur implication :

Merci aux habitants qui ont participé aux différentes concertations : réponse aux questionnaires, participation aux ateliers de réflexion, aux conférences et aux journées Développement durable.

Merci aux associations locales et aux entreprises que nous avons sollicitées pour des éclaircissements, des points à développer ou à soulever lors du diagnostic et de la rédaction des fiches articles.

Merci aux agents de la mairie, des services administratifs et techniques, ainsi qu'au CCAS, qui ont pris le temps de participer aux entretiens ciblés en début de projet, et ont ensuite apporté leur éclairage technique lors de la préparation des fiches actions.

Merci aux collectivités territoriales pour leur accompagnement direct ou indirect dans ce projet : La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), Pornic Agglo Pays de Retz, le département de la Loire Atlantique, La région Pays de Loire et l'ADEME.

Merci au Comité 21 Grand Ouest, à Bruded et au CPIE Lognes Grand Lieu, associations spécialisées dans les démarches participatives et le développement durable pour leur aide précieuse dans ce projet.

Merci à l'ensemble des élus ainsi qu'aux membres de l'Assemblée citoyenne pour leur implication dans ce projet et son suivi.

Merci à Thomas Drapeaud, chargé de mission Agenda 2030 et développement durable, recruté pour aider les élus à établir l'Agenda 2030 de la commune.

Et surtout, merci aux membres du comité de pilotage qui ont accompagné la construction de l'Agenda 2030 en partie ou d'un bout à l'autre et ont activement participé à son élaboration : Pascale Bardou, Roland Bataille, Dominique Bazilier, Carole Chauvet, Dominique Descendier, Delphine Doukhan, Mylène Fajfer, Christian Joubert, Georges Leclève, Landry Metriau, Paul Regaud.